



Nations Unies

**Rapport de la Conférence
des Nations Unies de 2022
visant à appuyer la réalisation
de l'objectif de développement
durable n° 14 : conserver
et exploiter de manière durable
les océans, les mers
et les ressources marines
aux fins du développement
durable**

Lisbonne, 27 juin-1^{er} juillet 2022



**Rapport de la Conférence
des Nations Unies de 2022
visant à appuyer la réalisation
de l'objectif de développement
durable n° 14 : conserver
et exploiter de manière durable
les océans, les mers
et les ressources marines
aux fins du développement
durable**

Lisbonne, 27 juin-1^{er} juillet 2022



Nations Unies • New York, 2022

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Résolutions adoptées par la Conférence	5
II. Organisation des travaux et autres questions d'organisation	13
A. Date et lieu de la Conférence	13
B. Participation	13
C. Ouverture de la Conférence	13
D. Élection des deux Présidents et des autres membres du Bureau de la Conférence	13
E. Adoption du règlement intérieur	14
F. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence	14
G. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation	14
H. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la Conférence	15
I. Documentation	15
III. Débat général	16
IV. Dialogues interactifs	31
A. Lutte contre la pollution marine	31
B. Assurer le développement et le renforcement d'économies océaniques durables, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés	37
C. Gérer, protéger, conserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers	41
D. Réduire au maximum et combattre l'acidification, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan	46
E. Rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés	51
F. Approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines	57
G. Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer	61
H. Tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable n° 14 et les autres objectifs aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030	67
V. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs	72
VI. Document final de la Conférence	75
VII. Adoption du rapport de la Conférence	76
VIII. Clôture de la Conférence	77

Annexes

I. Liste des documents	78
II. List of voluntary commitments	80

Chapitre I

Résolutions adoptées par la Conférence

Résolution 1*

Notre océan, notre avenir, notre responsabilité

La Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable,

S'étant réuni à Lisbonne du 27 juin au 1^{er} juillet 2022,

Rappelant la résolution 73/292 de l'Assemblée générale en date du 9 mai 2019, dans laquelle celle-ci a décidé que la Conférence adopterait par consensus, au niveau intergouvernemental, une déclaration brève et concise orientée vers l'action en vue d'appuyer la réalisation de l'objectif 14,

1. *Adopte*, comme document final, la déclaration intitulée « Notre océan, notre avenir, notre responsabilité »¹ ;
2. *Recommande* que l'Assemblée générale fasse sienne, à sa soixante-seizième session, ladite déclaration.

Le texte de la déclaration tel qu'adopté par la Conférence se lit comme suit :

Notre océan, notre avenir, notre responsabilité

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement et représentantes et représentants de haut niveau, réunis à Lisbonne du 27 juin au 1^{er} juillet 2022 à la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, consacrée au thème « Océans : intensification de l'action fondée sur la science et l'innovation aux fins de la mise en œuvre de l'objectif 14 : bilan, partenariats et solutions », avec la participation de la société civile et des autres parties concernées, réaffirmons notre volonté résolue de conserver et d'exploiter de manière durable l'océan, les mers et les ressources marines. Il faut faire preuve d'une plus grande ambition à tous les niveaux face à l'état désastreux de l'océan. En tant que dirigeantes et dirigeants et représentantes et représentants de nos gouvernements, nous sommes déterminés à agir de manière décisive et sans plus attendre pour améliorer la santé, la productivité, l'exploitation durable et la résilience de l'océan et de ses écosystèmes.

2. Nous réaffirmons la déclaration intitulée « L'océan, notre avenir : appel à l'action », adoptée par la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, qui s'est tenue du 5 au 9 juin 2017 à haut niveau.

3. Nous reconnaissons que l'océan est essentiel pour la vie sur notre planète et pour notre avenir. L'océan est une source importante de biodiversité de la planète et il joue un rôle vital dans le système climatique et le cycle de l'eau. L'océan fournit

* Adoptée à la 8^e séance plénière, le 1^{er} juillet 2022 ; pour le compte rendu des débats, voir chap. VI.

¹ [A/CONF.230/2022/12](#), annexe.

toute une série de services écosystémiques, il nous donne l'oxygène dont nous avons besoin pour respirer, il contribue à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la création d'emplois et de moyens de subsistance décents, il agit comme un puits et un réservoir de gaz à effet de serre et protège la biodiversité, il offre un moyen de transport maritime, notamment pour le commerce mondial, constitue une part importante de notre patrimoine naturel et culturel, et joue un rôle essentiel dans le développement durable, une économie durable axée sur l'océan et l'éradication de la pauvreté. Nous soulignons les liens et les synergies potentielles qui existent entre l'objectif 14 et les autres objectifs de développement durable, et reconnaissons que la réalisation de l'objectif 14 peut contribuer de manière importante à la réalisation du Programme 2030, qui est par nature intégré et indivisible.

4. Nous sommes donc profondément alarmés par la situation d'urgence que connaît l'océan à l'échelle mondiale. Le niveau de la mer augmente, l'érosion du littoral s'aggrave, et l'océan est plus chaud et plus acide. La pollution marine augmente à un rythme alarmant, un tiers des stocks de poissons sont surexploités, la biodiversité marine continue de diminuer et environ la moitié de tous les coraux vivants ont été perdus, tandis que les espèces exotiques envahissantes constituent une menace importante pour les écosystèmes et ressources marines. Si des progrès ont été accomplis pour atteindre certaines des cibles de l'objectif 14, les progrès n'ont pas lieu à la vitesse ou à l'échelle voulues par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés. Nous déplorons profondément notre incapacité collective à atteindre les objectifs 14.2, 14.4, 14.5 et 14.6, qui sont arrivés à échéance en 2020, et nous renouvelons notre engagement à prendre des mesures urgentes et à coopérer aux niveaux mondial, régional et sous-régional pour atteindre toutes les cibles dès que possible et sans retard excessif.

5. Nous réaffirmons que les changements climatiques sont un des plus grands défis de notre temps et nous sommes profondément alarmés par les effets néfastes qu'ils ont sur l'océan et la vie marine, notamment l'élévation des températures de l'océan, l'acidification de l'océan, sa désoxygénation, l'élévation du niveau de la mer, la fonte de la couche de glace, les changements observés dans l'abondance et la distribution des espèces marines, en particulier les poissons, la diminution de la biodiversité marine, ainsi que l'érosion du littoral et les phénomènes météorologiques extrêmes et leurs conséquences sur les communautés insulaires ou côtières, tels qu'ils ont été décrits par le Groupe d'experts intergouvernemental dans son rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique et ses rapports ultérieurs.

6. Nous soulignons l'importance que revêt l'application de l'Accord de Paris adopté au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), y compris la réalisation de l'objectif tendant à contenir l'augmentation de la température bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts qui sont faits pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C, sachant que cela réduirait considérablement les risques et les effets des changements climatiques et contribuerait à garantir la santé, la productivité, l'exploitation durable et la résilience de l'océan et donc notre avenir. Nous rappelons qu'il est stipulé à l'Article 2.2. de l'Accord de Paris que l'Accord sera appliqué conformément à l'équité et au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales. Nous soulignons également qu'il est nécessaire que l'on s'adapte aux effets inévitables des changements climatiques. Nous réaffirmons qu'il est important d'appliquer le Pacte de Glasgow pour le climat en ce qui concerne l'atténuation, l'adaptation et la fourniture et la mobilisation de financements, le transfert de technologies et le renforcement des capacités des pays en développement, y compris les petits États insulaires en développement. Nous nous félicitons de la décision des

Parties de reconnaître l'importance de la protection, de la conservation et de la restauration des écosystèmes, y compris les écosystèmes marins, pour qu'ils fournissent des services essentiels, notamment en agissant comme des puits et des réservoirs de gaz à effet de serre, en réduisant la vulnérabilité face aux effets des changements climatiques et en favorisant des moyens de subsistance durables, y compris pour les peuples autochtones et les communautés locales. Nous nous félicitons également que les programmes de travail pertinents et les organes constitués dans le cadre de la CCNUCC aient été invités à examiner la manière d'intégrer et de renforcer une action axée sur l'océan dans les mandats et plans de travail pertinents, et que la présidence de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique ait été invité à organiser un dialogue annuel pour renforcer l'action axée sur l'océan.

7. Nous sommes profondément préoccupés par les conclusions relatives aux effets cumulés de l'activité humaine sur l'océan, notamment la dégradation des écosystèmes et l'extinction des espèces, comme souligné dans la deuxième Évaluation mondiale de l'océan et la publication de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques intitulée Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi que sur la sécurité alimentaire et la santé humaine, comme reconnu dans l'approche « Une seule santé ». Nous savons qu'un changement transformateur s'impose et nous nous engageons à empêcher le déclin de la santé des écosystèmes et de la biodiversité des océans et à inverser la tendance, ainsi qu'à protéger et à restaurer leur résilience et leur intégrité écologique. Nous appelons à l'élaboration d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 qui soit ambitieux, équilibré, concret, efficace, solide et transformateur, qui sera adopté lors de la deuxième partie de la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Nous prenons note des engagements qu'ont pris à titre volontaire plus de 100 États Membres de conserver ou de protéger au moins 30 % de l'océan mondial dans des aires marines protégées et de prendre d'autres mesures de conservation efficaces dans ces aires d'ici à 2030. Nous soulignons qu'une gouvernance forte et un financement adéquat pour les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement, sont essentiels pour mettre en place et maintenir de manière efficace ces aires et mesures. Nous sommes également conscients de l'importance que revêt la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et son appel à soutenir et à intensifier les efforts visant à prévenir, arrêter et inverser la dégradation des écosystèmes dans le monde entier.

8. Nous nous félicitons qu'à la reprise de sa cinquième session, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement ait décidé, dans sa résolution 5/14 du 2 mars 2022, de convoquer un comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin, qui pourrait inclure à la fois des approches contraignantes et volontaires, sur la base d'une approche globale portant sur le cycle de vie complet du plastique, en tenant compte, entre autres, des principes consacrés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que des circonstances et des capacités nationales.

9. Nous sommes conscients des effets dévastateurs que la pandémie de COVID-19 a eus sur l'économie océanique et en particulier sur celle des petits États insulaires en développement, qui ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie, compte tenu de leur dépendance à l'égard de l'économie océanique, ainsi que sur les gens de mer et la communauté des pêcheurs. Nous sommes aussi conscients de la menace que la pandémie de COVID-19 fait peser sur la santé de l'océan en raison d'une gestion inappropriée des déchets, notamment des déchets plastiques, tels que les équipements de protection individuelle, qui a exacerbé le problème des déchets

plastiques marins et des microplastiques dans l'océan. Nous affirmons que la conservation et l'exploitation durable de l'océan et la promotion de solutions fondées sur la nature, et d'approches écosystémiques jouent un rôle essentiel pour assurer un relèvement de la pandémie de COVID-19 qui soit gage de durabilité, d'inclusion et de résilience du point de vue de l'environnement.

10. Nous soulignons que les mesures visant à réaliser l'objectif 14 devraient être prises dans le respect des instruments juridiques, dispositifs, procédures, mécanismes ou entités existants et les renforcer, sans les reproduire à l'identique ni leur porter atteinte. Nous affirmons la nécessité d'améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons ». Nous notons que cette année marque le quarantième anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

11. Nous sommes conscients de l'importance de l'action menée par la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et demandons aux délégations participantes de conclure un accord ambitieux sans retard.

12. Nous sommes également conscients de l'importance de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) et de la vision qui est en son cœur, à savoir obtenir la science dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons. Nous appuyons l'objectif de la Décennie, à savoir produire et exploiter des connaissances de façon à favoriser les mesures de transformation nécessaires pour rendre l'océan sain, sûr, résilient et propice au développement durable en 2030 et après. Nous soutenons pleinement le travail de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO dans le cadre de la Décennie et nous nous engageons à soutenir ces efforts.

13. Nous soulignons que les initiatives scientifiques et les mesures novatrices, ainsi que la coopération et les partenariats internationaux fondés sur la science, la technologie et l'innovation, conformément à l'approche de précaution et aux approches écosystémiques, peuvent contribuer à plusieurs titres aux solutions qui permettront de surmonter les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'objectif 14 :

a) Informer la gestion intégrée de l'océan, la planification et la prise de décision, en améliorant notre compréhension des effets cumulés de l'activité humaine sur l'océan et en anticipant les effets des activités prévues et en éliminant leurs effets négatifs ou en les atténuant, ainsi que l'efficacité des mesures adoptées ;

b) Restaurer et maintenir les stocks halieutiques à des niveaux permettant d'obtenir au moins une production maximale équilibrée dans les délais les plus brefs possibles, notamment en mettant en œuvre des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, en réduisant au minimum les déchets, les captures accidentelles et les rejets, en luttant contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, notamment au moyen d'outils technologiques de suivi, de contrôle et de surveillance, et en mettant fin aux subventions néfastes, conformément à la cible 14.6, ainsi que par l'utilisation d'une approche écosystémique des pêches qui protège les habitats essentiels et favorise des processus de collaboration pour une prise de décision incluant toutes les parties prenantes, y compris les pêcheries artisanales et les petites pêcheries, en reconnaissant leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et la

fin de l'insécurité alimentaire, et l'importance de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales ;

c) Promouvoir l'adoption de mesures en faveur d'une pêche et d'une aquaculture durables pour une alimentation suffisante, sûre et nutritive, en reconnaissant le rôle central des océans sains dans les systèmes alimentaires résilients et la réalisation du Programme 2030 ;

d) Prévenir, réduire et maîtriser les pollutions marines de toutes sortes, d'origine terrestre ou marine, notamment la pollution par les nutriments, les eaux usées non traitées, les rejets de déchets solides, les substances dangereuses, les émissions du secteur maritime, y compris le transport maritime, la pollution des épaves et les bruits sous-marins anthropiques, en améliorant notre compréhension de leurs sources, de leurs modes de circulation et de leurs incidences sur les écosystèmes marins, et en contribuant à des approches globales du cycle de vie et de la source à la mer qui incluent une meilleure gestion des déchets ;

e) Prévenir, réduire et éliminer les déchets plastiques marins, y compris les plastiques à usage unique et les microplastiques, notamment en contribuant à l'adoption d'approches globales du cycle de vie, en encourageant une utilisation efficace des ressources et le recyclage ainsi qu'une gestion écologiquement rationnelle des déchets, en assurant l'adoption de modes de consommation et de production durables, en développant des alternatives viables pour les consommateurs et les utilisations industrielles, en tenant compte de l'ensemble des effets environnementaux, en innovant dans la conception des produits et l'assainissement écologiquement rationnel des déchets plastiques marins qui se trouvent déjà dans les environnements marins, et en prenant en compte le fait que l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a créé, à la reprise de sa cinquième session, un comité intergouvernemental de négociation d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique ;

f) Planifier et mettre en œuvre efficacement des outils de gestion par zone, y compris des aires marines protégées, gérées efficacement et équitablement, qui soient représentatives d'un point de vue écologique et bien reliées entre elles, et d'autres mesures efficaces de conservation par zone, de gestion intégrée des zones côtières et de planification de l'espace marin, notamment en évaluant leur valeur écologique, socioéconomique et culturelle multiple et en appliquant l'approche de précaution et l'approche écosystémique, conformément à la législation nationale et au droit international ;

g) Concevoir et appliquer des mesures visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, et prévenir les pertes et les dommages, les limiter au maximum et y remédier, réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience, notamment en augmentant l'utilisation des technologies d'énergie renouvelable, en particulier les technologies fondées sur l'océan, en réduisant les risques de phénomènes météorologiques extrêmes liés à l'océan, et en s'y préparant, y compris en ce qui concerne le développement de systèmes d'alerte précoce multidangers et l'intégration d'approches écosystémiques pour la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux et à toutes les phases de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe, et les effets de l'élévation du niveau de la mer, réduire les émissions du transport maritime, y compris du transport de marchandises, et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature, des approches écosystémiques permettant, entre autres, le stockage du carbone et la prévention de l'érosion du littoral.

14. Nous nous engageons à prendre d'urgence les mesures suivantes, fondées sur des données scientifiques et innovantes, en reconnaissant que les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays

les moins avancés, sont confrontés à des problèmes de capacités auxquels il convient de remédier :

a) Renforcer les efforts internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux d'observation scientifique et systématique et de collecte de données, notamment de données environnementales et socioéconomiques, en particulier dans les pays en développement, et améliorer le partage et la diffusion en temps utile des données et des connaissances, notamment en rendant les données largement accessibles grâce à des bases de données en libre accès, en investissant dans les systèmes statistiques nationaux, en normalisant les données, en assurant l'interopérabilité entre bases de données et en synthétisant les données sous forme d'informations destinées aux responsables politiques et aux décideurs, et appuyer le renforcement des capacités dans les pays en développement afin d'améliorer la collecte et l'analyse des données ;

b) Reconnaître le rôle important des connaissances, innovations et pratiques autochtones, traditionnelles et locales détenues par les peuples autochtones et les communautés locales, ainsi que le rôle des sciences sociales dans la planification, la prise de décision et la mise en œuvre ;

c) Améliorer la coopération aux niveaux mondial, régional, sous-régional, national et local afin de renforcer les mécanismes de collaboration, de partage des connaissances et d'échange des meilleures pratiques dans le domaine de la recherche scientifique marine, notamment grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, et aider les pays en développement à surmonter leurs difficultés d'accès aux technologies, notamment en renforçant les infrastructures scientifiques et technologiques et les infrastructures d'innovation, les capacités d'innovation nationales, les capacités d'absorption et les capacités des systèmes statistiques nationaux, en particulier dans les pays les plus vulnérables, qui ont le plus de mal à recueillir, analyser et utiliser des données et des statistiques fiables ;

d) Établir des partenariats efficaces, y compris des partenariats multipartites, public-privé, intersectoriels, interdisciplinaires et scientifiques, notamment en encourageant le partage des bonnes pratiques, en donnant de la visibilité aux partenariats qui s'avèrent fructueux et en créant un espace permettant une interaction et une mise en réseau significatives et le renforcement des capacités ;

e) Explorer, développer et promouvoir des solutions de financement innovantes pour favoriser la transformation vers des économies durables fondées sur les océans, ainsi que la transposition à une plus grande échelle des solutions fondées sur la nature, des approches écosystémiques pour soutenir la résilience, la restauration et la conservation des écosystèmes côtiers, notamment par l'intermédiaire de partenariats entre le secteur public et le secteur privé et d'instruments du marché des capitaux, fournir une assistance technique pour améliorer la bancabilité et la faisabilité des projets, ainsi que pour intégrer les valeurs du capital naturel marin dans la prise de décision et lever les obstacles à l'accès au financement, en reconnaissant que les pays développés doivent apporter un soutien supplémentaire, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités, le financement et le transfert de technologies ;

f) Donner aux femmes et aux filles les moyens d'agir, car leur participation pleine, égale et réelle est essentielle pour progresser vers une économie durable fondée sur l'océan et pour atteindre l'objectif 14, et intégrer une perspective de genre dans notre travail de conservation et d'exploitation durable de l'océan et de ses ressources ;

g) Veiller à ce que les gens, en particulier les enfants et les jeunes, soient dotés de connaissances et de compétences pertinentes qui leur permettent de

comprendre l'importance et la nécessité de contribuer à la santé de l'océan, y compris dans la prise de décision, en promouvant et en soutenant une éducation de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour la connaissance de l'océan ;

h) Renforcer l'interface science-politique pour la réalisation de l'objectif 14 et de ses cibles, afin de s'assurer que les politiques s'appuient sur les meilleures données scientifiques disponibles et sur les connaissances autochtones, traditionnelles et locales pertinentes, et de mettre en évidence les politiques et les actions susceptibles d'être reproduites à grande échelle, grâce à des processus tels que le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques ;

i) Réduire dès que possible les émissions de gaz à effet de serre provenant du transport maritime international, en particulier des navires, en reconnaissant le rôle de chef de file de l'Organisation maritime internationale, en tenant compte de la stratégie initiale de l'Organisation concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des navires, en attendant son prochain examen et en notant la nécessité de revoir à la hausse ses ambitions afin d'atteindre l'objectif arrêté dans l'Accord de Paris en ce qui concerne la température, tout en fixant des objectifs intermédiaires clairs, en veillant à ce que les investissements dans la recherche et le développement et dans les nouvelles infrastructures telles que les ports et les navires améliorent la résilience face aux effets climatiques et ne laissent personne de côté, et en notant que les effets des différentes mesures sur les États Membres devraient être évalués et pris en compte, le cas échéant, avant que ces mesures ne soient adoptées, et qu'une attention particulière devrait être accordée aux besoins des pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés.

15. Nous promettons de respecter les engagements que nous avons respectivement pris à titre volontaire dans le cadre de la Conférence et demandons instamment à ceux qui ont pris des engagements volontaires lors de la Conférence de 2017 d'assurer un examen et un suivi appropriés des progrès qu'ils font.

16. Nous engageons le Secrétaire général à poursuivre les efforts qu'il fait pour appuyer la réalisation de l'objectif 14 dans le cadre de l'application du Programme 2030, notamment en renforçant la coordination et la cohérence interorganisations dans le système des Nations Unies pour ce qui est des questions relatives à l'océan, grâce à l'action d'ONU-Océans.

17. Nous savons que le rétablissement de l'harmonie avec la nature grâce à un océan sain, productif, durable et résilient est d'une importance essentielle pour notre planète, nos vies et notre avenir. Nous appelons toutes les parties prenantes à prendre d'urgence des mesures ambitieuses et concertées pour accélérer le rythme des progrès sur la voie de l'objectif 14, qui doit être atteint le plus rapidement possible et sans retard indu.

Résolution 2*

**Pouvoirs des représentants à la Conférence des Nations Unies
de 2022 visant à appuyer la réalisation de l'objectif
de développement durable n° 14 : conserver et exploiter
de manière durable les océans, les mers et les ressources marines
aux fins du développement durable**

*La Conférence des Nations Unies de 2022 visant à appuyer la réalisation de
l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable
les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable,*

*Ayant examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs et la
recommandation qui y figure¹,*

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

* Adoptée à la 8^e séance plénière, le 1^{er} juillet 2022 ; pour le compte rendu des débats, voir chap. V.

¹ [A/CONF.230/2022/13](#), par. 16.

Chapitre II

Organisation des travaux et autres questions d'organisation

A. Date et lieu de la Conférence

1. L'édition 2022 de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable s'est tenue à Lisbonne du 27 juin au 1^{er} juillet 2022, conformément à la résolution 73/292 et à la décision 75/578 de l'Assemblée générale. Au cours de cette période, la Conférence a tenu huit séances plénières et huit dialogues interactifs.

B. Participation

2. La liste des participants est parue sous la cote [A/CONF.230/2022/INF/2](#).
3. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont également participé à la Conférence.

C. Ouverture de la Conférence

4. Agissant en sa qualité de président temporaire, conformément à l'article 17 du règlement intérieur provisoire, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a ouvert la Conférence le 27 juin.

5. Lors de l'ouverture de la Conférence, à la 1^{re} séance plénière, le 27 juin, des déclarations ont été faites par les Présidents de la Conférence, à savoir le Président du Portugal, Marcelo Nuno Duarte Rebelo de Sousa, et le Président du Kenya, Uhuru Kenyatta ; le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres ; le Président de l'Assemblée générale, Abdulla Shaheed ; le Président du Conseil économique et social, Collen Vixen Kelapile ; le Secrétaire général de la Conférence, Liu Zhenmin.

D. Élection des deux Présidents et des autres membres du Bureau de la Conférence

6. À sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a élu les membres de son Bureau.

Double Présidence de la Conférence

7. M. Kenyatta et M. Rebelo de Sousa, ont tous deux été élus, par acclamation, Présidents de la Conférence.

Vice-présidence

8. Ont été élus par acclamation à la vice-présidence :

États africains : Angola et Mozambique

États d'Asie-Pacifique : Iran (République islamique d'), Singapour et Sri Lanka

États d'Europe orientale : Estonie, Lettonie et Pologne

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Chili, République dominicaine et Pérou

États d'Europe occidentale et autres États : Islande et Malte

9. Ont été élus par acclamation vice-présidents de droit :

Kenya et Portugal

Rapporteuse générale

10. Maria de Jesus dos Reis Ferreira (Angola) a été élue, par acclamation, Rapporteuse générale de la Conférence.

E. Adoption du règlement intérieur

11. À sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a adopté son règlement intérieur (voir [A/CONF.230/2022/2](#)).

F. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence

12. À la même séance, la Conférence a adopté son ordre du jour ([A/CONF.230/2022/1](#)) :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection des deux président(e)s.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence.
5. Élection des membres du Bureau autres que les président(e)s.
6. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation.
7. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la Conférence :
 - (a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - (b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général.
9. Dialogues interactifs.
10. Document final de la Conférence.
11. Adoption du rapport de la Conférence.
12. Clôture de la Conférence.

G. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation

13. Toujours à la même séance, la Conférence a approuvé le projet d'organisation de ses travaux, paru sous la cote [A/CONF.230/2022/3](#).

14. Toujours à la 1^{re} séance plénière, les Présidents ont informé la Conférence que les coprésident(e)s des dialogues interactifs avaient été nommés, comme suit :

a) Dialogue interactif sur le thème « Remédier à la pollution marine » : le Ministre de l'environnement et Ministre des océans et de la pêche de la Nouvelle-Zélande, David Parker, et le Ministre de l'agriculture, du changement climatique et de l'énergie des Seychelles, Flavien Joubert ;

b) Dialogue interactif sur le thème « Assurer le développement et le renforcement d'économies océaniques durables, en particulier pour les petits États

insulaire en développement et les pays les moins avancés » : le Ministre de la mer de Cabo Verde, Abraão Vicente, et le Ministre du climat et de l'environnement de la Norvège, Espen Barth Eide ;

c) Dialogue interactif sur le thème « Gérer, protéger, conserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers » : la Ministre de l'environnement et de l'eau de l'Australie, Tanya Plibersek, et la Vice-Ministre des affaires étrangères du Chili, Ximena Fuentes ;

d) Dialogue interactif sur le thème « Réduire au maximum et combattre l'acidification de l'océan, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan » : l'Envoyé spécial du Président des États-Unis d'Amérique pour le climat, John Kerry, et le Ministre sans portefeuille du Ministère de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque, Matthew Samuda ;

e) Dialogue interactif sur le thème « Rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés » : la Ministre de la pêche, des océans et de la garde côtière canadienne du Canada, Joyce Murray, et le Ministre de la pêche et des ressources marines de Namibie, Derek Klazen ;

f) Dialogue interactif sur le thème « Approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines » : la Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires de la France, Amélie de Montchalin, et le Ministre de l'environnement et de l'énergie du Costa Rica, Franz Tattenbach ;

g) Dialogue interactif sur le thème « Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer » : le Ministre de l'environnement, de l'énergie et du climat de l'Islande, Gudlaugur Thór Thórdarson, et le Ministre des affaires étrangères de Singapour, Vivian Balakrishnan ;

h) Dialogue interactif sur le thème « Tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable n° 14 et les autres objectifs aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » : le Vice-Premier Ministre chargé des politiques climatiques et Ministre de l'environnement et des eaux de la Bulgarie, Borislav Sandov, et le Ministre de la santé, du bien-être et de l'environnement d'Antigua-et-Barbuda, Molwyn Joseph.

15. Lors de sa 8^e séance plénière, le 1^{er} juillet, la Conférence a rappelé que le point 6 de l'ordre du jour, qui avait été examiné lors d'une séance précédente, restait ouvert. En l'absence de questions diverses à examiner au titre de ce point, la Conférence a décidé de conclure l'examen du point 6 de l'ordre du jour.

H. Pouvoirs des représentantes et représentants participant à la Conférence

16. À sa 1^{re} séance plénière, conformément à l'article 4 de son règlement intérieur et compte tenu de l'indisponibilité d'un État, la Conférence a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs les États suivants : Barbade, Botswana, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Maurice, Népal, Suède et Uruguay.

I. Documentation

17. La liste des documents dont la Conférence était saisie figure à l'annexe I du présent document.

Chapitre III

Débat général

18. À la première séance plénière, le 27 juin, au titre du point 8 de l'ordre du jour, « Débat général », la Conférence a entendu des allocutions du Président de l'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço (au nom de la Communauté des pays de langue portugaise), du Président des Palaos, Surangel S. Whipps Jr. (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), du Président de la Colombie, Iván Duque Márquez, du Président du Conseil de la présidence de la Libye, Mohamed Younis Menfi, du Président de la Guinée-Bissau, Úmaro Sissoco Embaló, du Président du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, du Président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, du Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie, Philip Mpango, du Premier Ministre des Fidji, Josaia Voreqe Bainimarama, du Premier Ministre of Portugal, António Costa, et de la Première Ministre de l'Islande, Katrín Jakobsdóttir.

19. À sa 2^e séance plénière, le 28 juin, la Conférence a entendu des allocutions du Premier Ministre de Cabo Verde, José Ulisses Correia e Silva, du Premier Ministre de la Namibie, Saara Kuugongelwa-Amadhila, du Premier Ministre des Tonga, Siaosi 'Ofakivahafolau Sovaleni, du Premier Ministre de Sao Tomé-et-Principe, Jorge Lopes Bom Jesus, et du Premier Ministre du Belize, John Briceño.

20. À la même séance, la Conférence a entendu des allocutions du Ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts du Maroc, Mohammed Sadiki (au nom des États d'Afrique), du Secrétaire du Gouvernement du Ministère de l'environnement et des forêts du Kenya, Keriako Tobiko, du Ministre de l'environnement et des changements climatiques du Qatar, Sheikh Faleh bin Nasser bin Ahmed bin Ali Al Thani, du Ministre des affaires étrangères de Singapour, Vivian Balakrishnan, du Ministre des affaires étrangères du Pérou, César Landa, du Ministre des ressources naturelles et de l'environnement de Thaïlande, Varawut Silpa-archa, du Ministre de l'environnement et Ministre des océans et de la pêche de la Nouvelle-Zélande, David Parker, du Ministre des affaires maritimes et de la pêche de l'Indonésie, Sakti Wahyu Trenggono, du Conseiller d'État, négociateur en chef pour les frontières maritimes et Représentant spécial pour l'économie bleue du Timor-Leste, Xanana Gusmão, du Ministre de l'agriculture, des changements climatiques et de l'énergie des Seychelles, Flavien Joubert, de l'Envoyé spécial du Président des États-Unis pour le climat, John Kerry, de l'Envoyé spécial du Gouvernement chinois et ingénieur en chef du Ministère des ressources naturelles de la Chine, Zhang Zhanhai, du Ministre des sciences de la terre de l'Inde, Jitendra Singh, du Ministre du climat et de l'environnement de la Norvège, Espen Barth Eide, et du Ministre de l'environnement et du développement durable de l'Argentine, Juan Cabandié.

21. À sa 3^e séance plénière, le 28 juin, la Conférence a entendu des allocutions de la Ministre fédérale de l'environnement, de la protection de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs de l'Allemagne, Steffi Lemke, du Ministre des infrastructures et de la gestion de l'eau des Pays-Bas, Markus Harbers, du Ministre de l'éducation, du développement durable, de l'innovation, des sciences, de la technologie et de la formation professionnelle de Sainte-Lucie, Shawn Edward, du Ministre de l'environnement et des ressources naturelles des Bahamas, Vaughn Miller, de la Ministre de la planification et du développement de Trinité-et-Tobago, Penelope Beckles, de l'Envoyé spécial du Président de la Fédération de Russie sur les changements climatiques, Ruslan Edelgeriev, du Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur des Îles Salomon, Jeremiah Manele, du Ministre de l'environnement, du climat, du tourisme et de l'industrie hôtelière du Zimbabwe,

Mangaliso Ndhlovu, de la Ministre de l'environnement, des changements climatiques et de la technologie des Maldives, Aminath Shauna, de l'Envoyée spéciale du Premier Ministre de la Barbade, Juliette Babb-Riley, de la Ministre de la coopération internationale au développement de la Suède, Matilda Emkrans, du Ministre des affaires environnementales du Brésil, Joaquim Leite, du Ministre des affaires étrangères et des expatriés de l'État de Palestine, Riad Malki, du secrétaire d'État au Ministère de l'économie et du développement durable de la Croatie, Mario Šiljeg, du Ministre d'État au patrimoine et à la réforme électorale d'Irlande, Malcolm Noonan, du Vice-Ministre de la marine marchande auprès du Président de Chypre, Vassilios Demetriades, de la Ministre de la mer, des eaux intérieures et de la pêche du Mozambique, Lídia de Fátima da Graça Cardoso, du Ministre d'État chargé du Pacifique et de l'environnement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Zac Goldsmith, du Ministre des ressources naturelles et du commerce des Îles Marshall, John Silk, du Vice-Ministre parlementaire des affaires étrangères du Japon, Miyake Shingo, du Ministre des changements climatiques de Vanuatu, Silas Bule, et des représentants du Guyana, du Mexique, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'Algérie.

22. À sa 4^e séance plénière, le 29 juin, la Conférence a entendu une allocution du Prince Albert II de Monaco.

23. À la même séance, la Conférence a entendu des allocutions du Vice-Ministre de l'environnement et de l'énergie de la Grèce, Georgios Amyras, du Ministre de l'eau, des forêts, de la mer et de l'environnement du Gabon, Lee James Taylor White, du Ministre de l'environnement des Comores, Houmadi Msaidie, du Premier Vice-Ministre des sciences, de la technologie et de l'environnement de Cuba, José Fidel Santana Núñez, du Ministre de l'environnement du Panama, Milciades Concepción, et de la Ministre de l'environnement et de l'eau de l'Australie, Tanya Plibersek, du Vice-Ministre rattaché au Ministère des océans et de la pêche de la République de Corée, Song Sang-Keun, du Vice-Président sectoriel du socialisme et du territoire et Ministre du Pouvoir populaire pour la jeunesse et les sports de la République bolivarienne du Venezuela, Mervin Enrique Maldonado Urdaneta, de la Ministre de l'Environnement du Chili, Maisa Rojas Corradi, du Président de l'autorité environnementale d'Oman, Abdullah Bin Ali Al Amri, du Vice-Ministre de la mobilité humaine de l'Équateur, Luis Vayas, du Vice-Ministre des transports de l'Iraq, Talib Al-Saad, et des représentants d'Israël, du Pakistan (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de la Géorgie, de l'Italie, de Madagascar, des Tuvalu, de la Turquie, du Népal, du Bénin et de l'Estonie.

24. À la 5^e séance plénière, le 29 juin, la Conférence a entendu des allocutions du Ministre sans portefeuille du Ministère de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque, Matthew Samuda, de la Ministre de l'environnement de l'Égypte, Yasmine Fouad, et des représentants de Sri Lanka, de l'Union européenne, des Philippines, du Sénégal, de Kiribati, de la République islamique d'Iran, du Canada, du Luxembourg, de la Lettonie, des États fédérés de Micronésie, du Saint-Siège, de l'Ukraine, de Malte, de la Tunisie, de la Gambie, de la Slovénie, de la Pologne, de l'État plurinational de Bolivie, de Maurice, de la Belgique, du Salvador et de l'Afrique du Sud.

25. À la même séance, la Conférence a entendu une allocution du représentant de l'observateur suivant : Société andine de développement.

26. À la même séance également, le représentant du Royaume-Uni a exercé son droit de réponse.

27. À la 6^e séance plénière, le 30 juin, la Conférence a entendu des allocutions du Vice-Premier Ministre chargé des politiques climatiques et Ministre de

l'environnement et de l'eau de la Bulgarie, Borislav Sandov, du Ministre des affaires étrangères et du culte du Costa Rica, Arnoldo André Tinoco, du Ministre des affaires économiques de la Finlande, Mika Lintilä, du Vice-Ministre des affaires côtières et marines de la République dominicaine, Jose Ramón Reyes, de la Ministre d'État à l'environnement du Nigéria, Sharon Ikeazor, du Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, Abdul Momen, et des représentants du Yémen, du Cambodge, de Nauru, de l'Arménie, des Îles Cook, de Saint-Kitts-et-Nevis, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, d'Haïti et du Viet Nam.

28. À la même séance, la Conférence a entendu des déclarations des représentants des observateurs suivants : Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, Organisation de coopération économique de la mer Noire, Secrétariat du Commonwealth, Polynésie française, Îles Vierges britanniques, Autorité internationale des fonds marins, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques.

29. Lors de la même réunion, la Conférence a également entendu des allocutions des représentants des organisations non gouvernementales et autres parties prenantes suivantes : Nippon Foundation, Conseil international des sciences, Comunidad y Biodiversidad A.C., Oceano Azul Foundation et Cités et Gouvernements Locaux Unis.

30. À sa 7^e séance plénière, le 30 juin, la Conférence a entendu une allocution du Président de la France, Emmanuel Macron, ainsi qu'une déclaration de la représentante des Émirats arabes unis.

31. À la même séance, la Conférence a entendu les déclarations des représentants des observateurs suivants : Union africaine, Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

32. À la même séance également, la Conférence a entendu les déclarations des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Institute for Environmental Security, Global Sustainable Seafood Initiative, Heirs To Our Oceans, EarthEcho International, Missionary Society of St. Columban, The Millennials Movement, Gabidezin House of Fashion-Boadi, Initiative mondiale de lutte contre les engins de pêche fantômes, Sailors for the Sea Japan, Uno Punto Cinco, OceanCare, Seascope Consultants Ltd., Institute of Oceanology Polish Academy of Sciences, Mediterranean Protected Areas Network, Congregation of the Sisters of St. Joseph of Peace, Comité scientifique pour les recherches océaniques, Ocean Conservancy, Réseau Océan Mondial, Upwell Turtles, Marine Stewardship Council, Instituto Baleia Jubarte, Ørsted, Blue Ventures, Stiftelsen Stockholm International Water Institute, BlueBio Alliance, Conseil des Innu de Ekuanitshit, GreenX Telemechanics Limited, Live Ocean, Energias de Portugal, S.A., Blue Forest, RARE, National Oceanography Centre, Caritas Internationalis, MUN Impact, Union internationale de la jeunesse socialiste, Canadian Parks and Wilderness Society et SWEN Blue Ocean.

33. Toujours à la 7^e séance plénière, le représentant de Maurice a pris la parole pour exercer son droit de réponse.

Résumé du débat général

34. Le résumé suivant est présenté conformément au paragraphe 22 de l'annexe II de la résolution [73/292](#) de l'Assemblée générale. La présente section fait figurer le résumé des allocutions des chefs d'État et de gouvernement, par ordre dans lequel

elles ont été prononcées, puis les messages clés des déclarations de tous les autres participants.

Résumé des allocutions des chefs d'État et de gouvernement

35. S'exprimant au nom de la Communauté des pays de langue portugaise, le Président angolais a affirmé que la Conférence était l'occasion de réfléchir à ce qui avait été fait depuis la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 qui s'était tenue en 2017 et d'établir ce qu'il restait à accomplir afin de protéger le milieu marin, de lutter contre la pollution, de mettre fin à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et de protéger et de restaurer les écosystèmes côtiers. Il a déclaré que les océans étaient une source de richesse, de mobilité, de commerce et de santé humaine et un moyen important d'intégrer et d'unir les cultures et les sociétés. Il a appelé de ses vœux un nouveau paradigme en faveur de l'utilisation durable de l'océan – la plus grande biosphère de la planète – afin de la préserver pour les générations à venir. Il a fait remarquer que, même si des élections devaient bientôt avoir lieu dans son pays, il avait choisi de participer à la Conférence en raison de l'importance que revêtait l'océan pour son peuple. L'Angola a donné la priorité au développement de l'économie bleue, à la sauvegarde de sa zone économique exclusive (ZEE), à la lutte contre la piraterie, à la restauration des espèces, à la restauration des mangroves et à la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée par des puissances étrangères. Le Président a noté que les changements climatiques, couplés à l'élévation du niveau de la mer et à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes, avaient fait payer un lourd tribut économique et humanitaire et que l'Angola avait réagi en mettant fin à la combustion des énergies fossiles et en investissant dans l'énergie photovoltaïque. L'Angola s'est également associé à l'Union européenne dans le cadre du programme Africa RISE pour réduire le plastique dans l'océan. Le Président a appelé le monde à régler la question de la sécurité alimentaire en Afrique, qui avait été menacée par la guerre en Ukraine, et a déclaré que tous devaient œuvrer au règlement du conflit. Enfin, il a noté que la Communauté des pays de langue portugaise avait créé une plateforme de coopération sur la pêche durable et la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

36. S'exprimant au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique et également à titre national, le Président des Palaos a noté avec inquiétude les conséquences multiples et désastreuses auxquelles l'océan faisait face, notamment en raison de la hausse des températures. Il importait de déployer des efforts internationaux à tous les niveaux pour lutter contre la pollution plastique : faute de mesure, il y aurait beaucoup plus de plastique que de poissons dans l'océan d'ici 2050. Il a salué les efforts déployés en vue d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique. Il s'est également dit préoccupé par les changements climatiques, lesquels avaient des incidences sur la préservation des zones maritimes, appelant à ce que les droits applicables au territoire terrestre soient maintenus malgré l'élévation du niveau de la mer. La préservation des zones maritimes était un gage d'équité et de prospérité et une expression du droit international et des droits humains. Le Président a appelé à un transport maritime durable, notant que l'industrie du transport maritime était responsable de 2,9 % des émissions de gaz à effet de serre. Le transport maritime durable reposait sur des navires propres. Il a également appelé à générer des sciences océaniques tout en reconnaissant le rôle vital des connaissances traditionnelles et des communautés autochtones dans la gestion de l'océan. Il a noté que l'objectif de développement durable 14 était le moins financé (1,1 % des fonds lui était attribué). Il a appelé à prendre des mesures contre les subventions néfastes à la pêche et à réduire l'acidification des océans qui détruisait les communautés coralliennes et les

ressources halieutiques. Les Palaos se sont engagés à produire 100 % de leur énergie à partir de ressources renouvelables d'ici 2032. Le Président a également noté le lancement du « plan de prospérité bleue » du pays, qui visait à développer une pêche durable et des modèles économiques innovants, notamment un tourisme écosystémique à forte valeur ajoutée, afin de générer des avantages économiques. Il a appelé tous les partenaires à œuvrer ensemble pour que, à terme, 100 % de l'océan soit exploité de manière durable, l'objectif étant d'atteindre les 30 % à l'horizon 2030 grâce à une planification de l'espace marin inclusive et fondée sur la science.

37. Le Président colombien a affirmé que, face à la crise climatique et aux menaces qui pesaient sur la biodiversité, la Colombie, pays où l'on enregistrait le deuxième niveau de biodiversité le plus élevé et dont les côtes bordaient deux océans, s'était fixée des objectifs audacieux mais réalisables. Le pays s'était engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, avait approuvé une loi sur l'action climatique et créé de vastes zones protégées, se joignant ainsi à l'Engagement des dirigeants pour la nature. En ce qui concernait l'engagement de protéger 30 % de son territoire (marin et terrestre) d'ici 2030, le Président a déclaré que la Colombie allait bientôt créer 16 millions d'hectares supplémentaires de zones protégées, ce qui représentait le double du niveau actuel et ce qui permettrait d'atteindre l'objectif plus tôt que prévu. Sur cette portion de territoire, 9 millions d'hectares seraient des zones interdites à la pêche. La Colombie a également entrepris de restaurer un million de colonies de corail, essentielles en tant que fondement des écosystèmes et barrières naturelles contre les ouragans. En outre, le Président a affirmé que la protection des mangroves dans le golfe de Morrosquillo, dans le cadre des programmes « carbone bleu » du pays, deviendrait un exemple à suivre à l'échelle mondiale. La Colombie s'est associée à l'Équateur, au Panama et au Costa Rica pour protéger le territoire marin et a levé des contributions extérieures pour financer le programme « Herencia Colombia », destiné à protéger les écosystèmes. Le Président a appelé les participantes et les participants à s'engager à rendre tous les plastiques à usage unique recyclables ou compostables, à créer des obligations vertes, à promouvoir des politiques de conservation intégrées, à lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (l'épuisement des ressources de l'océan comparable au phénomène de déforestation), à soutenir les communautés de pêcheurs et à établir des zones marines protégées avant 2030.

38. Le Président du Conseil de la présidence libyenne a fait remarquer que les êtres humains faisaient partie d'un écosystème mondial, mais que les modèles économiques apparus au cours de la révolution industrielle étaient fondés sur la production de masse, l'utilisation de pesticides et de combustibles fossiles, qui épuisaient les ressources naturelles à des niveaux records et emportaient des répercussions sur l'océan. Plus des deux tiers de la planète étaient constitués de ressources marines – les ressources les plus importantes. Sur la côte libyenne, la plus longue de la Méditerranée, résidaient 90 % de la population du pays. L'État dépendait des industries marines et serait affecté par l'élévation du niveau de la mer ; en outre, la Libye voyait son écosystème détruit en raison de la situation de sécurité. Les plages étaient en effet polluées et utilisées aux fins de la traite d'êtres humains et du trafic d'armes. Le Président a appelé tous les pays à aider la Libye à honorer ses obligations en matière d'environnement et de milieu marin. Les menaces étaient désormais évidentes et le point de non-retour approchait, ce qui signifiait qu'il était temps de donner la priorité à la préservation de la planète bleue, comme le soulignait également l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

39. Le Président de la Guinée-Bissau a appelé les participants à la Conférence à établir un nouveau paradigme pour utiliser et conserver les océans de manière durable. Il a rappelé que les océans constituaient le plus grand écosystème de la planète et que le développement durable reposait donc sur l'océan : sauver les océans

revenait à sauver l'avenir. La Guinée-Bissau, composée de 80 îles, était une économie bleue aux multiples facettes qui rencontrait les mêmes difficultés que beaucoup d'autres, notamment les changements climatiques, l'érosion du littoral et la perte de biodiversité. Le Président a noté que la Guinée-Bissau œuvrait à appliquer l'Accord de Paris et qu'elle avait créé un institut national pour la biodiversité et les zones protégées, doté du statut d'ONG. Il a également mis en exergue la précieuse coopération avec l'ONU, l'Union européenne et les partenaires bilatéraux et a déclaré que le plus grand espoir pour l'avenir était porté par la jeunesse, grâce à la conscience environnementale et à la grande ambition de changement des jeunes.

40. Le Président du Ghana a fait remarquer que son pays était une nation côtière disposant d'importantes ressources marines qui représentaient les moyens de subsistance de nombreuses personnes. L'océan avait toujours été un fournisseur fiable de ressources et faisait office de poumon de la planète, absorbant 25 % des émissions de carbone et produisant 2 500 milliards de dollars et 4 % du produit intérieur brut. Il était désormais menacé par la perte de biodiversité et la surexploitation. S'inscrivant dans le sillage du One Ocean Summit tenu à Brest (France), la Conférence était l'occasion d'agir et de réaffirmer le soutien du Ghana à l'action en faveur de l'océan, notamment par l'application de la résolution 5/14 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur les déchets plastiques, qui avait donné au monde la possibilité de négocier sur la pollution plastique. Le Ghana préconisait une approche du cycle de vie complet pour une nouvelle économie du plastique et a adopté un plan de gestion de la pêche marine. Le Ghana mettait en œuvre un plan d'action national visant à lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Le pays appuyait la ratification de l'Accord du Cap de 2012 sur la mise en œuvre des dispositions du Protocole de Torremolinos de 1993 relatif à la Convention internationale de Torremolinos de 1977 sur la sécurité des navires de pêche.

41. Le Président de la Guinée équatoriale a déclaré que le monde rassemblait ses forces pour réaliser les objectifs de développement durable et faire face à trois crises environnementales – la disparition des espèces, les changements climatiques et la pollution plastique – outre le relèvement après la pandémie de COVID-19. Il a fait remarquer que la zone économique exclusive de la Guinée équatoriale représentait dix fois sa superficie terrestre (continentale et insulaire), ce qui soulevait des problèmes de sécurité, entre autres, et qu'il était donc particulièrement important de poursuivre le développement durable des océans et de veiller à ce que la pêche, les activités agricoles et l'utilisation de carburant ne causent pas de dommages indus. Le Président a déclaré que la Guinée équatoriale menait des études pour créer des aires marines protégées et s'efforçait de lutter contre la criminalité transnationale, notamment les vols à main armée et la piraterie, qui pesaient sur le commerce et d'autres activités de développement. Il a dit que des centres de traitement des déchets étaient en cours de construction pour empêcher le déversement de plastique dans les cours d'eau et a décrit les efforts déployés pour faire face aux menaces qui pesaient sur les zones côtières. Il a encouragé la poursuite des efforts visant à renforcer le cadre de l'économie bleue et de la conservation marine et à lutter contre la piraterie. Il a félicité le Programme des Nations Unies pour l'environnement d'avoir structuré l'instrument international de lutte contre la pollution plastique et a rappelé aux participants que le succès de cet instrument et le succès de la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 conduiraient à un succès pour la planète et l'humanité.

42. Le Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie a remis à la Conférence les salutations de la Présidente du pays, Samia Suluhu Hassan. Il a précisé que le littoral du pays était long de 1 450 km et que les zones économiques exclusives atteignaient jusque 223 000 km². Le pays était riche en biodiversité et recelait un important potentiel d'économie bleue lié à la sécurité alimentaire et aux moyens de

subsistance, mais ce potentiel se voyait compromis par la pollution marine, les effets des changements climatiques et l'érosion du littoral. La République-Unie de Tanzanie restait pleinement engagée en faveur des cibles de l'objectif de développement durable 14 et de la gestion de la pollution marine : elle a pris des mesures incluant l'interdiction des sacs en plastique à usage unique, ainsi qu'édicte des lois en faveur de la gestion des ressources côtières et de la protection des écosystèmes côtiers et marins. En outre, 6,5 % de la partie de l'océan Indien appartenant au pays avaient été désignés comme aires marines protégées, près de 99 % de la pêche à l'explosif était contrôlée et la surveillance et le contrôle des activités de pêche en haute mer avaient été renforcés. Le pays comptait se moderniser en adoptant une politique nationale de la pêche afin de développer un secteur alimentaire diversifié et compétitif pour le bien-être et la conservation. Au niveau mondial, le pays avait adopté la Convention de Nairobi amendée pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental et était un membre actif de l'Autorité internationale des fonds marins. Le Vice-Président a noté que, depuis la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 qui s'était tenue en 2017, les engagements pris n'avaient pas été suffisamment mis en œuvre. Les océans et les mers du monde continuaient de pâtir de l'acidification, mais la République-Unie de Tanzanie se félicitait de tous les efforts déployés en faveur de la conservation. Le moment était venu d'utiliser la science, l'innovation et les partenariats et de conjuguer les forces pour lutter contre la pollution illégale et sous-réglémentée. Il fallait également une planification concertée de l'espace marin et un accès aux données satellitaires aux fins de la surveillance. Le Vice-Président a invité les détenteurs de technologies à s'associer au transfert de technologies, au renforcement des capacités et à la recherche dans le cadre de la responsabilité commune consistant à préserver la santé des mers.

43. Le Premier Ministre des Fidji a rappelé que son pays avait accueilli en 2017 la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14. Il a mentionné l'explorateur portugais Ferdinand Magellan, qui avait trouvé le nom de l'océan Pacifique en constatant le calme des eaux. Le Premier Ministre a fait observer qu'aujourd'hui l'océan était agité et que son niveau montait. Il a parlé de la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050, qui visait à ce que, même si les îles du Pacifique perdaient leur territoire en raison de l'élévation du niveau de la mer, elles ne perdraient pas leurs droits sur les ressources océaniques. Il a déclaré que du fait du réchauffement des océans, les insulaires du Pacifique se rendaient compte du déclin de la vie marine, ce qui faisait de nouveau ressortir l'importance de l'instrument international juridiquement contraignant sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale, de l'instrument sur la pollution plastique et du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Lors du dialogue sur les océans et les changements climatiques qui s'est tenu à Bonn (Allemagne) en juin, il a été réaffirmé que, pour lutter contre les changements climatiques, il fallait que l'océan soit en bonne santé. Le Premier Ministre a affirmé qu'il fallait prendre un certain nombre de mesures spécifiques, notamment l'augmentation du financement en faveur des océans, l'interdiction de l'exploitation minière des grands fonds marins d'ici 2030, la gestion durable de 30 % des zones maritimes répertoriées comme des aires marines protégées et l'interdiction du plastique à usage unique. Les Fidji avaient déjà interdit le plastique à usage unique et 8 % de leur territoire seraient désignés comme aire marine protégée d'ici 2023. En collaboration avec d'autres nations du Pacifique, les Fidji visaient à réduire les émissions du secteur de la navigation de 40 % d'ici à 2030 et à promouvoir une flotte de pêche verte dans le Pacifique. En outre, elles mettraient en place une surveillance totale en temps réel de leur zone économique exclusive d'ici 2025 et deviendraient une société à zéro émission nette d'ici 2050.

44. Le Premier Ministre portugais a reconnu que les océans rassemblaient les gens et constituaient une préoccupation mondiale pour ce qui était de la lutte contre les changements climatiques et la protection de la biodiversité. Il a appelé à l'action dans un certain nombre de domaines et a donné des exemples de la manière dont le Portugal pouvait y contribuer. Premièrement, la connaissance scientifique devait être au cœur de l'action. La science devait guider les investissements dans un réseau de coopération scientifique portant sur l'espace, les océans, le climat et l'énergie. D'ici à la fin de 2022, le Portugal accueillait un bureau des Nations Unies sur l'océanographie au service du développement durable. Deuxièmement, le Portugal s'engageait à faire en sorte que 100 % des espaces maritimes sous juridiction nationale soient écologiquement rationnels et que, d'ici 2030, quelque 30 % des zones marines nationales soient classées comme aires marines protégées. Le pays avait déjà multiplié par 27 la superficie des réserves nationales et des aires protégées autour des îles de l'Atlantique Nord et s'efforçait de faire en sorte que les activités de pêche aient un faible impact. Troisièmement, il était urgent de reconnaître le lien crucial entre le climat et les océans : il était donc nécessaire de protéger l'océan en tant qu'élément principal de la régulation du climat et que facteur de carbone qui contribuait à la décarbonisation et à l'autonomie énergétique. Quatrièmement, le Portugal prévoyait de rendre opérationnel un « hub bleu » pour doubler le nombre de start-ups financées par le Gouvernement dans l'économie bleue. Le Gouvernement avait également décidé d'organiser une deuxième édition du Forum de l'économie bleue en 2023. La Conférence était une occasion unique de trouver des solutions et de faire progresser l'engagement mondial de mettre fin à la pollution plastique et de protéger 30 % des étendues maritimes. Aucun pays ne pouvait relever ces défis à lui seul.

45. La Première Ministre islandaise s'est engagée à ce que le pays soit neutre en carbone d'ici 2040 et à ne délivrer aucune licence d'exploitation pétrolière ou gazière dans sa zone économique exclusive. L'Islande a souscrit à l'Engagement des dirigeants pour la nature, dans lequel plus de 90 pays s'étaient unis pour protéger la biodiversité, et la Première Ministre a annoncé qu'elle rejoindrait également la Coalition pour de hautes ambitions pour les négociations relatives à un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'œuvrer à l'élaboration d'un traité dont chacun et chacune pouvait être fiers. Elle a appelé à la fin de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, en raison des avantages liés au climat, à l'environnement, à la nutrition et aux pauvres qui y étaient associés, et à la fin de la guerre destructrice au cœur de l'Europe, qui provoquait une crise de la sécurité alimentaire. Enfin, elle a exhorté les autres dirigeants à investir dans le renforcement des capacités et dans une transition juste vers des moyens de subsistance durables pour un océan et une planète en bonne santé.

46. Le Premier Ministre de Cabo Verde a observé que la nature interconnectée des océans devrait se traduire dans d'autres aspects de la société et de la vie, les pays devant assumer la responsabilité collective du développement durable. Il a noté que le territoire de Cabo Verde était « beaucoup plus maritime que terrestre », à l'instar de tant de petits États insulaires en développement. Comme d'autres États de ce type, Cabo Verde était très vulnérable aux changements climatiques et appuyait l'élaboration en cours de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle concernant les petits États insulaires en développement. Le Premier Ministre a noté que, si la mer symbolisait autrefois la migration et les aspirations dans son pays, elle était aujourd'hui synonyme de commerce, de tourisme, d'eau dessalée, de pêche et d'aquaculture, de câbles sous-marins à fibres optiques, de biotechnologie bleue, d'énergie propre et de sûreté maritime. Concernant cette dernière, Cabo Verde

accueillerait un centre interrégional de coordination pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique centrale et occidentale. Parmi les autres priorités de Cabo Verde figuraient l'accord sur la pollution plastique, l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, la transition vers les énergies renouvelables, le renforcement des communautés côtières, la sauvegarde de la biodiversité, notamment par la désignation d'aires marines protégées, la création d'un centre d'éducation à l'économie maritime, l'instauration d'un pacte de durabilité pour le tourisme et la promotion de l'économie circulaire et de la mobilité électrique. Le Premier Ministre a remercié l'ONU pour son soutien constant et a encouragé la communauté internationale à continuer d'investir dans les économies bleue et verte de Cabo Verde.

47. La Première Ministre de la Namibie a salué l'organisation en partenariat de la Conférence par le Portugal et le Kenya et a noté qu'il s'agissait là du type de partenariat qui serait essentiel à la mise en œuvre du développement durable. Elle a évoqué la façon dont les océans rassemblaient les peuples et les sociétés, et a ajouté que les pays côtiers pouvaient relier les pays enclavés aux océans par voies terrestre et ferroviaire. Elle a déclaré que, l'océan étant au cœur de l'économie namibienne, le pays se devait de jouer un rôle dans sa protection, notamment en tant que membre du Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable. Elle a appelé à un soutien international accru, en complément de l'action locale, pour aider à lutter contre les changements climatiques et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, à assurer la sécurité alimentaire et à résoudre les conflits et les inégalités (faire progresser la richesse des océans, leur santé et l'équité). Elle a préconisé une approche de précaution dans le cadre de l'exploitation des fonds marins, des efforts accrus pour réduire la pollution marine (et la pollution terrestre qui y était associée) et protéger les écosystèmes, ainsi qu'une augmentation des investissements consentis dans la science et la recherche. Elle a également souligné la nature interconnectée de l'économie mondiale et, dans ce contexte, a insisté sur la nécessité de s'attaquer à la piraterie de manière collective, notamment en renforçant les capacités des pays en développement. La Namibie investissait dans l'énergie éolienne en mer, s'efforçait de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2050 et investissait dans le suivi et la surveillance des écosystèmes marins. Le plan de développement durable de la Namibie comprenait des initiatives d'économie bleue durable couvrant à la fois l'océan et les cours d'eaux intérieures. La Première Ministre a appelé à un renforcement du multilatéralisme, notamment des institutions maritimes multilatérales.

48. Le Premier Ministre des Tonga a salué le thème de la Conférence qui était axé sur la science, la technologie, l'innovation et les connaissances traditionnelles au service de la conservation des océans. Il a évoqué la position unique des Tonga en tant que nation insulaire dont l'océan représentait 98 % du territoire, ce qui générerait une forte dépendance à l'égard de la santé et de la résilience de l'océan, des services écosystémiques qu'il fournissait et de son rôle de régulateur climatique. Il a souligné l'importance des sciences et technologies océaniques pour dégager des tendances et des solutions dans les activités océaniques et l'action climatique. Depuis 2017, les Tonga mettaient en œuvre le premier plan de gestion des océans visant à protéger 35 % des zones marines. Conformément à l'objectif de développement durable n° 14, les Tonga œuvraient également à l'élaboration d'une stratégie d'économie bleue dans le cadre du relèvement post-COVID-19 et s'efforçaient de mettre en œuvre un cadre d'information géospatiale au service de la gestion de l'océan. Il a appelé à une approche fondée sur les interactions entre les cadres nationaux et mondiaux pour

permettre la compilation d'ensembles de données relatives à l'information marine qui soient accessibles et utilisables, ainsi qu'à l'application du droit international et du droit de la mer pour renforcer les efforts de conservation. Les Tonga espéraient faire progresser l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et les négociations sur les déchets plastiques, ainsi qu'un projet de résolution dans le cadre de l'Autorité internationale des fonds marins. Le Premier Ministre a reconnu l'importance des connaissances scientifiques marines et du transfert de technologie. Il a encouragé une évolution vers les meilleures pratiques en matière de développement des capacités et de partenariats, notant que l'objectif 14 invitait à faire des efforts collectifs. À l'avenir, le pays donnerait la priorité à l'exécution de mesures contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, visant également à soutenir l'économie bleue durable, y compris les systèmes de « nourriture bleue ».

49. Le Premier Ministre de Sao Tomé-et-Principe a déclaré qu'un nouveau consensus avait émergé dans le pays depuis la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 qui s'était tenue en 2017 et que le Gouvernement était déterminé à s'orienter vers une économie bleue durable. Le pays collaborait avec la FAO pour élaborer un plan d'investissement national visant à soutenir les programmes d'emploi et avec d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux pour changer le paradigme sur les océans, les mers et les rivières. Le Premier Ministre a appelé la communauté internationale à consentir de nouveaux investissements dans les initiatives de renforcement des capacités, la création d'emplois, la santé environnementale et le développement social. Parmi les autres priorités figuraient le renforcement de la gestion des risques climatiques et environnementaux, la lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée, la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, la promotion de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Le Premier Ministre a reconnu que le modèle de croissance de Sao Tomé-et-Principe exerçait actuellement une pression sur les ressources océaniques et les ressources hydriques, et que pour protéger les droits des communautés côtières et préserver l'océan – le « poumon bleu » de la planète – il fallait opérer un changement de modèle, avec le soutien de la communauté internationale.

50. Le Premier Ministre du Belize a préconisé des solutions définitives axées sur une protection ciblée contre la surpêche et la pollution. Des écosystèmes uniques ainsi que les personnes qui en dépendaient pour leur subsistance se trouvaient menacés. Il était nécessaire de s'attaquer aux changements climatiques et de progresser vers la décarbonisation des économies. Le Premier Ministre a averti que la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques avait abouti à des engagements insuffisants et que les Gouvernements continuaient à approuver de nouveaux projets de construction qui contribuaient aux émissions. Il a souligné que le monde était en passe de déclencher des événements climatiques catastrophiques et était sur le point d'allumer une « bombe à carbone ». Le Belize apportait sa contribution dans la protection des océans pour les générations actuelles et futures en menant à bien la plus grande restructuration de réduction de la dette liée à la conservation et à la protection du milieu marin, en collaboration avec The Nature Conservancy. Il a déclaré que la réalisation des objectifs locaux était entravée par un manque de financement, notant que, malgré les engagements pris pour le financement de la conservation, seule une petite partie était fournie aux petits États insulaires en développement. Il a reconnu que depuis novembre 2021, le Gouvernement avait tenu ses promesses en élargissant les zones marines protégées et en désignant tous les récifs et zones publiques du

système de réserves de la barrière de corail du Belize comme des réserves de mangrove. Le pays s'engageait également à poursuivre ce travail en étant le premier pays des Amériques à mettre en œuvre une obligation marine (obligation bleue) afin de protéger les écosystèmes naturels et instaurer une pêche productive et durable. L'accord sur les obligations bleues était mis en œuvre moyennant des compromis difficiles, tels que des réductions de salaires et des coupes dans le budget national dans d'autres secteurs. La protection des océans exigeait de faire progresser les énergies renouvelables et de répondre à l'urgence climatique. Le Belize a défini des objectifs climatiques et des mesures de protection des océans, mais a également exigé un soutien international. Il notait que la satisfaction de l'intérêt personnel des uns ne pouvait se faire au détriment des autres : la nature était partie prenante de tous les accords politiques et disposait de plus de voix, d'une mémoire plus longue et d'un sens de la justice plus aigu que les humains. Il a appelé chacun et chacune à préserver l'océan dans l'intérêt de la Terre entière.

51. Le Prince Albert II de Monaco a remercié les hôtes de la conférence, déclarant qu'il s'agissait d'un moment important pour se réunir alors que les risques qui menaçaient l'océan ne cessaient de croître. Il a souligné qu'il fallait agir et que l'on savait comment procéder. Il fallait des normes et des objectifs pour agir de concert. À titre d'exemple, Monaco travaillait sur des stratégies de protection des océans qui s'étendaient au-delà des juridictions nationales, comme l'instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, notant qu'il était dans l'intérêt commun de protéger les zones marines. Le Prince Albert a déclaré que Monaco s'était engagé auprès de la Coalition pour de hautes ambitions à protéger 30 % des zones marines d'ici la fin de la décennie. Il a rappelé que cela impliquait des efforts de recherche scientifique et a exprimé l'engagement de son pays à trouver des options concrètes, en travaillant avec de multiples parties prenantes, notamment l'État, le secteur privé, les institutions scientifiques et la société civile. Il s'agissait notamment du Fonds pour l'éducation et la formation maritimes, destiné à financer la gestion de réseaux d'aires marines, dont 27 millions d'euros étaient déjà été alloués à des fins de protection. De même, 2,7 millions d'euros seraient alloués d'ici 2024 pour soutenir des projets de conservation de la Monk Seal Alliance, laquelle visait à protéger une importante espèce méditerranéenne. Enfin, Beyond Plastic Med était une fondation engagée dans la lutte contre la pollution plastique et comptait 69 projets, auxquels 1,3 million d'euros seraient alloués d'ici 2024. Monaco était disposé à participer à d'autres solutions. Il fallait désormais s'engager pour que les responsabilités soient assumées ensemble.

52. Le Président français a souligné que, nonobstant les défis géopolitiques et la guerre en Ukraine, la communauté internationale ne devait pas être détournée de la mission consistant à parvenir à un développement durable, comme le prévoyait le Programme 2030. Il a évoqué l'élan suscité par le One Ocean Summit, qui s'était tenu à Brest en février 2022 et qui avait réuni des représentants de gouvernements, des scientifiques, des philanthropes, la société civile et le secteur privé. Notant l'importance des mesures concrètes, il a exposé les mesures prises, telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les ports et la certification des constructeurs de navires écologiques. Il a déclaré que la création de zones protégées était un pilier essentiel de la préservation de la biodiversité et, dans ce contexte, a souligné l'importance de la protection du « carbone bleu », qui constituait une part faible mais essentielle de la biodiversité marine. Il a exprimé son soutien à la conclusion d'un traité contraignant sur les plastiques et a déclaré qu'un accord à l'OMC sur les subventions à la pêche était un pas dans le bon sens. Il s'est engagé à poursuivre la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et a

souligné qu'il était temps de conclure les négociations sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Dans la perspective de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, il a salué le travail de la Coalition pour de hautes ambitions et exprimé son soutien à l'initiative « 30 x 30 ». Se référant à l'Accord de Paris et aux mesures prises par la suite pour lutter contre les changements climatiques, il a appelé à un même niveau d'ambition pour l'océan, comme base d'une action concertée et collective. En conclusion, il a annoncé que la France, de même que le Costa Rica, était candidate pour accueillir la troisième Conférence sur les océans en 2025.

Messages clés des déclarations des autres participants

53. Les délégations ont mis l'accent sur un certain nombre de priorités consistant à protéger les ressources et les écosystèmes océaniques et à faire progresser l'objectif de développement durable 14, en notant l'importante complémentarité entre le développement environnemental, économique et social. Beaucoup ont affirmé que leurs économies et leurs cultures étaient nées de l'océan et que la communauté internationale avait la responsabilité collective de préserver les ressources marines.

54. Des délégations ont fait observer que certains pays portaient plus de responsabilités que d'autres concernant les pressions exercées sur l'océan, mais que tous en subissaient les conséquences, et qu'en fait, les pays les plus fragiles – ceux qui contribuaient le moins aux dommages – étaient souvent ceux qui en souffraient le plus. Certains ont souligné l'importance des partenariats pour faire avancer le programme relatif aux océans et ont donné des exemples de partenariats et d'initiatives bilatéraux et multilatéraux, y compris avec des entités du système des Nations Unies.

55. Des délégations ont également souligné l'importance de l'assistance technique et de la coopération internationale pour dynamiser la mise en œuvre du Programme 2030. Certains ont souligné qu'il importait d'investir dans les moyens de mise en œuvre et d'augmenter le financement du climat, et plusieurs ont exprimé leur engagement envers le principe de ne laisser personne de côté.

56. Des participants ont rappelé qu'il fallait répondre aux défis mondiaux par des solutions mondiales et ont établi à cet égard des parallèles entre les questions relatives à l'océan et la pandémie de COVID-19. Tous ont convenu que le document final de la Conférence, intitulé « Notre océan, notre avenir, notre responsabilité », devait servir de moteur à l'action urgente qu'il fallait engager pour enrayer et inverser le déclin de la santé de l'océan.

Remédier à la pollution marine

57. La lutte contre la pollution marine, en particulier les matières plastiques, était une priorité absolue pour les délégations, dont beaucoup exprimaient leur soutien à la résolution 5/14 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, qui avait jeté les bases de la négociation d'un instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique. L'un des tenants de cet instrument a encouragé les Gouvernements et le secteur privé à commencer à prendre les mesures décrites dans la résolution, avant même son adoption. Certaines délégations ont indiqué que leur Gouvernement avait déjà interdit les sacs en plastique à usage unique, ou prévoyait de le faire prochainement, et que des projets à plus long terme étaient envisagés, notamment une interdiction totale ou partielle des plastiques à usage unique. À cet égard, certaines délégations ont fait le point sur les partenariats public-privé et les initiatives spécifiques visant à lutter contre les déchets marins.

58. Les participants ont exprimé leur volonté de rendre le transport maritime plus vert. Certains encourageaient les carburants maritimes sobres en carbone, la comptabilisation du carbone pour les compagnies de navigation et un nouveau « défi du transport maritime vert ».

Rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés

59. Des participants ont souligné que la pêche était essentielle à la sécurité alimentaire, en appelant l'attention sur la contribution et les besoins des petits pêcheurs et pêcheurs artisanaux. Les délégations ont également exprimé leur engagement quasi universel à mettre fin au fléau de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, en présentant des plans et des initiatives portant notamment sur le partage des informations relatives aux navires, l'interdiction des navires « apatrides » et l'amélioration de la surveillance et de l'imagerie par satellite. Certaines ont exprimé leur soutien à la Déclaration de Copenhague, cadre international non contraignant de coopération entre les États pour prévenir, combattre et éradiquer la criminalité transnationale organisée dans l'industrie mondiale de la pêche.

Gérer, protéger, conserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers

60. De nombreuses délégations ont décrit les efforts déployés pour préserver la biodiversité à l'intérieur de leurs frontières, notamment les efforts visant à protéger les récifs de corail et à accroître les zones protégées, par un engagement en faveur de l'initiative « 30 x 30 » visant à protéger 30 % du territoire national marin (et terrestre) d'ici 2030. Des délégations ont également exprimé leur soutien au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Dans le cadre des travaux de leur pays sur la biodiversité, plusieurs délégations ont évoqué les efforts déployés pour aider les populations de poissons à se reconstituer et pour préserver les mangroves.

61. De nombreux représentants se sont engagés à intégrer les connaissances locales et autochtones dans leurs politiques et stratégies de préservation et d'utilisation durable des zones côtières et marines. Ils ont noté que les sociétés traditionnelles vivaient en harmonie avec la mer et qu'elles avaient beaucoup à offrir en matière de gestion des ressources marines.

Assurer le développement et le renforcement d'économies océaniques durables, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés

62. De nombreux participants ont appelé à faire progresser les modèles de développement économique et de moyens de subsistance durables, tels que l'économie bleue, l'économie océanique durable, l'économie circulaire et la consommation et la production durables. Certains ont noté que l'économie bleue et l'économie circulaire étaient liées à la recherche d'un équilibre entre le développement humain et la protection de l'environnement. Plusieurs délégations ont présenté des plans visant à promouvoir un tourisme durable basé sur l'océan. Les participants ont souligné qu'il fallait adopter des politiques favorables aux pauvres et donner la priorité au bien-être des communautés côtières, ainsi que des femmes et des jeunes. Certains participants ont évoqué l'importance de l'aquaculture, notamment la culture d'algues marines, qui faisait office de puits de carbone. D'autres ont souligné que l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022) pouvait contribuer à mettre en lumière ces communautés et ces efforts.

63. De nombreuses délégations ont reconnu que l'investissement dans l'océan, notamment par des financements mixtes et des « obligations bleues », était un moyen essentiel de mettre en œuvre le Programme 2030 et les plans nationaux de

développement. Beaucoup ont souligné l'importance de l'action multilatérale et des politiques financières, notamment celles liées aux efforts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour mettre fin aux subventions néfastes à la pêche.

64. Des intervenants ont souligné qu'il importait d'adopter les modèles et les pratiques de développement des communautés côtières afin d'éviter la perte des moyens de subsistance du fait des activités extractives. Des représentants de la société civile ont presque tous plaidé en faveur d'un moratoire sur l'exploitation minière des grands fonds marins.

Réduire au maximum et combattre l'acidification de l'océan, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan

65. Des participants ont rappelé leur engagement en faveur de l'action climatique, de l'objectif de zéro émission nette et des liens avec la protection de l'océan, ainsi que les conséquences graves des changements climatiques sur les océans et les zones côtières, notamment l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement des océans et leur acidification. L'énergie éolienne en mer était une autre priorité soulevée par de nombreux représentants.

66. Des participants ont souligné que les changements climatiques étaient une « bombe à retardement » pour les océans et ont appelé à des approches écosystémiques et à des solutions fondées sur la nature. Beaucoup ont estimé que les petits États insulaires en développement et les autres petits pays vulnérables souffraient de manière disproportionnée des effets des changements climatiques. Certaines délégations ont dit souscrire au concept de responsabilités communes mais différenciées dans le contexte de la transition vers des économies durables.

Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

67. Des participants ont souligné qu'il était essentiel d'envisager les questions relatives aux océans sous l'angle de l'état de droit et selon une approche multilatérale, en particulier en ce moment, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Des représentants ont réaffirmé que la Convention constituait le cadre juridique des questions liées à l'océan. À cet égard, beaucoup ont exprimé leur appui aux travaux de négociations en cours de l'instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, y compris certains pays ayant rejoint la Coalition pour de hautes ambitions.

68. Des questions liées à l'état de droit et à la sécurité ont également été soulevées dans le cadre de la lutte contre la piraterie et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Certains pays ont pu faire état de progrès à cet égard et avancer dans l'amélioration des réglementations nationales et la garantie des droits humains, y compris la lutte contre le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer. Des participants ont condamné la guerre livrée par la Russie contre l'Ukraine, qui constituait une violation manifeste de l'état de droit.

Approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines

69. Des participants ont convenu que la science et la recherche étaient la clé de voûte de l'action en faveur de l'océan, affirmant qu'il était important de renforcer

l'interface science-politique, d'autant plus pour comprendre le lien entre le climat et l'océan, sachant que le monde ne pouvait se passer de l'océan dans la lutte contre la crise des émissions.

70. Parmi les autres initiatives scientifiques, on pouvait citer l'étude des populations de poissons et de l'acidification des océans, l'utilisation de l'énergie solaire pour encourager la croissance des récifs de corail, le rôle des océans dans la régulation de la chaleur et le cycle du carbone, le rôle des océans dans la séquestration du carbone et la promotion de solutions basées sur la nature. La gestion des données était cruciale, notamment la cartographie des fonds marins et les systèmes d'alerte rapide dans le cadre de la préparation aux catastrophes. À cet égard, un forum des nations insulaires archipélagiques sur la recherche et la collecte de données était mis sur pied. Plusieurs délégations ont exprimé leur soutien à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, en faisant remarquer que les jeunes pouvaient montrer la voie en matière d'innovation, et ont ajouté qu'elles appuyaient les initiatives de la Décennie.

Tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable 14 et les autres objectifs aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

71. Des délégations ont affirmé que du fait de la nature intégrée des objectifs de développement durable, les politiques et les arrangements institutionnels à l'appui de la mise en œuvre des objectifs devaient être intégrés et intersectoriels. Certains ont souligné les liens entre l'action climatique et la protection de l'océan. Des délégations ont convenu que la recherche et les évaluations scientifiques étaient particulièrement pertinentes pour comprendre le lien entre le climat et l'océan, reconnaissant que le monde ne pouvait se passer des océans pour lutter contre la crise des émissions. Plusieurs délégations ont mis en exergue l'importance de la science pour évaluer les synergies et les compromis.

72. Des participants ont décrit les efforts déployés pour explorer des énergies de substitution innovantes, notamment les sources océaniques telles que les marées, les vagues et les courants. Soulignant les liens entre les objectifs de développement durable 4 et 14, certains ont appelé à l'autonomisation des jeunes par l'accès à l'éducation et aux possibilités d'apprentissage sur le développement durable et l'océan.

Chapitre IV

Dialogues interactifs

73. À la 8^e séance plénière, un résumé de chaque dialogue interactif a été présenté par : M. Joubert, coprésident du dialogue interactif sur le thème « Remédier à la pollution marine » ; M. Vicente, coprésident du dialogue interactif sur le thème « Assurer le développement et le renforcement d'économies océaniques durables, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés » ; Sally Box, Secrétaire adjointe chargée des questions de climat et d'environnement au Ministère des affaires étrangères et du commerce de l'Australie, au nom de M^{me} Plibersek, coprésidente du dialogue interactif sur le thème « Gérer, protéger, conserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers » ; M. Samuda, coprésident du dialogue interactif sur le thème « Réduire au maximum et combattre l'acidification, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan » ; M. Klazen, coprésident du dialogue interactif sur le thème « Rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs artisanaux l'accès aux ressources marines et aux marchés » ; M. Tattenbach, et M^{me} de Montchalin, représentée par Denis Robin, Secrétaire général de la mer de la France, coprésidents du dialogue interactif sur le thème « Approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines » ; Scott Loh, Directeur général adjoint chargé des changements climatiques et du développement durable (Singapour), et Anna Pala Sverrisdottir, Conseillère et Conseillère juridique de la Mission permanente de l'Islande auprès de l'Organisation des Nations Unies, au nom de M. Balakrishnan et de M. Thórdarson, coprésidents du dialogue interactif sur le thème « Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer » ; et M. Joseph, coprésident du dialogue interactif sur le thème « Tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable n° 14 et les autres objectifs aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030 ».

A. Lutte contre la pollution marine

74. Dans l'après-midi du 27 juin, le Coprésident, M. Parker, a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème « Remédier à la pollution marine » et a prononcé un discours liminaire. Le Coprésident, M. Joubert, a également fait un discours liminaire.

75. Le dialogue interactif était animé par Charles Goddard, directeur de la rédaction du groupe The Economist, qui a fait une déclaration. Les intervenants ci-après ont présenté des exposés : Kitack Lim, Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI) ; Susan Gardner, Directrice de la Division des écosystèmes du PNUE ; Janis Searles Jones, Présidente-Directrice générale d'Ocean Conservancy ; Alexander Turra, Coordonnateur de la Chaire UNESCO pour la pérennité des océans à l'Institut océanographique de l'Université de São Paulo. Des exposés ont également été faits par les commentateurs principaux : Andrea Meza Murillo, Secrétaire exécutive adjointe de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ; et Carlos Manuel Rodriguez, Directeur général et Président du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

76. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Tonga (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), Fidji (au nom du Forum des îles du Pacifique), Antigua-et-Barbuda (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), Émirats arabes

unis, Maldives, Norvège, Pays-Bas, Uruguay, Lettonie, Bahreïn, Australie, Japon, Équateur, République dominicaine, Kenya et Slovaquie.

77. Les représentants des entités observatrices suivantes ont pris part au débat : Organisation de coopération et de développement économiques ; Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques ; Société andine de développement.

78. La représentante de l'organisation non gouvernementale Young Environmentalists Programme Trust a également pris part au débat.

79. Les Coprésidents, M. Joubert et M. Parker, ont fait les déclarations finales, et M. Parker a clôturé le dialogue interactif.

Résumé

80. Ouvrant le dialogue, le Coprésident, M. Joubert, a souligné qu'une action immédiate, concertée, pour préserver la santé de l'océan revêtait autant d'importance que le développement économique, et qu'elle était d'une importance vitale pour la survie de l'humanité. Il a expliqué que la pollution marine, question intrinsèquement liée à tous les objectifs de développement durable, était un problème mondial qu'il fallait régler à l'échelle mondiale au sein du système multilatéral, grâce à des partenariats solides. Il a souligné que les négociations sur un instrument international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique étaient au cœur de l'évolution qui s'imposait. Il a appelé l'attention sur le fait que, malgré les mesures importantes qui étaient prises pour lutter contre la pollution marine, elles étaient, en l'état, insuffisantes, précisant que la lutte contre la pollution marine était l'une des questions qui avait attiré le moins d'investissements.

81. Dans ses observations liminaires, M. Parker, qui assurait la coprésidence, a déclaré que la pollution marine, qui avait augmenté à une allure alarmante, avait déjà de graves répercussions sur les écosystèmes marins. Il a prévenu que, faute de mesures d'urgence pour atteindre la cible 14.1 des objectifs de développement durable, on verrait la capacité de réalisation de nombreuses autres cibles de l'objectif 14 compromise. Tout en appelant chacun à faire preuve d'ambition dans les négociations sur un instrument international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique, il a fait observer que l'action à mener sur cette question n'avait pas à se limiter aux traités et qu'elle devait associer la société civile et le secteur privé, qui avaient un rôle important à jouer dans la réalisation de l'objectif 14. Il a souligné l'énorme potentiel que recelaient les partenariats public-privé en ce qui concernait l'élaboration de solutions innovantes face à la pollution marine. Il a souhaité voir des investissements faits dans le renforcement des capacités, les installations et les projets afin que tous les pays soient à même de prendre des mesures pour atteindre l'objectif 14, en tenant compte des endroits où la pollution marine a un impact disproportionné.

82. L'animateur a fait observer que, si les matières plastiques avaient occupé le devant de la scène et mis la pollution marine au premier rang des priorités mondiales en matière d'environnement, la pollution des mers par l'activité humaine revêtait de nombreuses autres formes, tels les écoulements urbains et ruissellements des terres agricoles, avec les agents pathogènes qu'ils contiennent, les dépôts de particules dans l'air, les produits chimiques toxiques présents dans les produits modernes du quotidien tels que les crèmes solaires, les pesticides et les engrais, ainsi que les déchets radioactifs et pharmaceutiques. Il a plaidé en faveur d'une action urgente et d'une collaboration mondiale dans la lutte contre toutes les formes de pollution marine.

83. M. Lim a déclaré que la lutte contre la pollution marine était au cœur du travail de l'organisation, et fait remarquer que plus de la moitié des 50 conventions adoptées par l'OMI portaient sur l'environnement. Il a expliqué que nombre des progrès de la réglementation enregistrés à l'OMI étaient à l'origine d'évolutions et d'innovations techniques. Il a rappelé qu'au début de juin 2022, le Comité de protection du milieu marin était convenu de mettre sur pied des mesures obligatoires de marquage des engins de pêche assorties d'objectifs, dans le cadre de la stratégie qu'il avait adoptée en 2021 pour lutter contre les plastiques marins provenant des navires. Il a souligné que l'OMI avait contribué aux efforts internationaux visant à prévenir une éventuelle marée noire en provenance de l'unité flottante de stockage et de déchargement *Safer* et a exhorté les délégations à contribuer au plan de lutte des Nations Unies face à cette menace. La recherche-développement, la collaboration, le partage d'informations et le renforcement des capacités seraient essentiels, a-t-il déclaré, pour que personne ne reste sur le bord du chemin dans l'effort visant à rendre le secteur des transports maritimes plus écologique.

84. M^{me} Gardner a souligné les faits nouveaux positifs qui avaient émaillé la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, tels les importantes résolutions adoptées sur la gestion durable de l'azote, la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et la définition universelle, si longtemps attendue, des « solutions naturelles ». Elle a déclaré que l'objectif prescrit par l'Assemblée, dans sa résolution 5/14, tendant à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, était l'occasion de passer à un nouveau paradigme alliant sûreté et circularité et de stimuler une nouvelle économie du plastique permettant d'évoluer vers de nouveaux modèles commerciaux et de nouveaux emplois voire de réduire la pauvreté.

85. M^{me} Searles Jones a fait remarquer que la Décennie de l'Océan serait déterminante pour combler les lacunes en matière de connaissances et soutenir une prise de décision éclairée et inclusive. Elle a plaidé pour une réduction de la production de plastiques, pour une meilleure gestion du plastique nécessaire et pour un nettoyage de la pollution plastique déjà présente dans le milieu marin. Elle a averti que les engagements pris en vue de réduire les quantités de plastique aboutissant dans l'océan et les cours d'eau n'étaient pas suffisants pour atteindre les objectifs fixés. Elle a salué la résolution de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et déclaré que le secteur informel et ceux et celles qui ramassaient les déchets devaient être associés au processus. Elle a expliqué que derrière les plastiques à l'origine de la pollution des mers il y avait toute une industrie pétrochimique considérable soutenant les changements climatiques et qui investissait massivement dans les capacités de production de plastique pour parer à un avenir sans carburant. En conclusion, a-t-elle dit, il convenait de traiter en même temps la pollution plastique et les changements climatiques, qui partageaient certaines des mêmes causes profondes.

86. M. Turra a fait observer que, pour traiter un problème aussi complexe que la pollution marine, il fallait agir à trois niveaux : la science/connaissance, l'éducation et l'action concrète. Il a mis l'accent sur la nécessité de disposer de données, ce qui ne pouvait se faire sans institutions et systèmes de gouvernance. Il a insisté sur l'importance de l'initiation à l'océan, notamment sur la nécessité d'en faire comprendre l'importance et sur ce que pouvaient faire les citoyens pour le protéger. Il a souligné que les études d'impact sur l'environnement constituaient un formidable outil de régulation des sources de pollution. Il a cité la pauvreté et l'inégale répartition des revenus parmi les causes profondes qu'il fallait résoudre pour lutter contre la pollution marine.

87. M^{me} Meza Murillo a mis en exergue ce qui ressortait en substance des observations liminaires des Coprésidents et des exposés des intervenants, à savoir : l'état déplorable de l'océan, auquel seule une transformation urgente à l'échelle du système permettrait de remédier ; l'importance particulière que revêtait une transformation de l'industrie des combustibles fossiles et du secteur agricole afin d'en réduire au maximum les effets sur le milieu marin, et le potentiel de création de nouveaux emplois verts et « bleus » que recelait une telle transformation ; la nécessité de renouer avec la dynamique qui avait existé à Paris en 2015 pour achever en deux ans les négociations sur un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique ; la nécessité de lutter contre la pauvreté ; les bénéfices politiques qui pouvaient découler de la lutte contre la pollution marine.

88. M. Rodriguez a souligné qu'agir contre la pollution marine était un impératif moral étant donné son impact sur les générations futures. Il a prôné des mesures immédiates contre la pollution plastique, avant même la conclusion d'un instrument international juridiquement contraignant sur la question, relevant à cet égard que le FEM avait pris les devants en fournissant une assistance aux pays en développement. Il a souligné les trois conditions de toute accélération des mesures : l'existence de politiques et de cadres gouvernementaux appropriés, l'amélioration des pratiques de fonctionnement et le renforcement de la sensibilisation du public et de l'action collective.

89. Vingt participants sont intervenus au cours du dialogue interactif, notamment des États, des organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes. Des déclarations écrites supplémentaires ont été reçues d'un certain nombre de participants après la session et peuvent être consultées sur le site Web de la Conférence.

90. Les participants ont souligné qu'il importait de protéger et de préserver le milieu marin, notant à quel point les êtres humains étaient dépendants de l'océan pour leur survie, leurs moyens de subsistance, leur identité culturelle et les usages traditionnels qu'ils en faisaient, ainsi que l'importance qu'avait l'économie océanique pour le développement durable. Plusieurs participants ont évoqué le lien étroit qui unissait les États côtiers, en particulier les petits États insulaires en développement, et l'océan. On a noté les distances considérables que pouvait parcourir la pollution jusqu'à la mer, y compris à partir de sources terrestres. Il fallait, a-t-on insisté, mieux initier le public à ce qu'était l'océan et mieux associer les jeunes en les éduquant. Améliorer tous les aspects du cycle de l'eau pour augmenter les bénéfices et réduire au maximum les nuisances était important, a-t-on souligné. On a également mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre de solides mécanismes de financement.

91. On a mis en évidence les effets néfastes, sur le milieu marin et sur une utilisation viable de l'océan, de nombreuses formes de pollution, notamment : les débris marins, y compris la pollution plastique et les engins de pêche perdus et abandonnés, le transport maritime, les produits chimiques, les substances radioactives, les munitions non explosées, le bruit sous-marin, les déchets de dessalement, les écoulements d'hydrocarbures, les accidents de mer, les déchets pharmaceutiques et l'eutrophisation. Des préoccupations ont été exprimées au sujet du déversement de déchets radioactifs et du rejet prévu par le Japon d'eaux usées radioactives dans le milieu marin. Plusieurs participants ont également appelé l'attention sur les effets des changements climatiques et de l'acidification des océans.

92. On a relevé ce constat des deux Évaluations mondiales de l'océan, à savoir que : malgré certains progrès dans la gestion de plusieurs sources de pollution, telles que les polluants organiques persistants, le mercure et les substances radioactives, la pollution globale de l'océan n'en avait pas moins augmenté. En conséquence, la pollution marine avait de plus en plus d'effets négatifs sur la biodiversité, la sécurité

alimentaire et la salubrité des aliments. Le rôle joué par la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants dans la lutte contre certains polluants a été mis en exergue. Le rôle fondamental que jouent la science et l'innovation dans la compréhension et le traitement de la pollution marine a été souligné. L'apport que pourraient constituer à cet égard la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et la Décennie de l'Océan dans la lutte contre la pollution a été évoqué. Le rôle des programmes et plans d'action pour les mers régionales dans la coopération régionale a également été évoqué.

93. De nombreux participants se sont déclarés gravement préoccupés par l'omniprésence de la pollution plastique marine, dont ils ont souligné les effets néfastes sur le milieu marin, les espèces marines et les utilisations de l'océan, notamment le tourisme et le transport maritime. La vulnérabilité d'espèces d'importance culturelle telles que les oiseaux de mer, les thonidés, les requins et les baleines à la pollution plastique a été mise en relief. Il a également été rappelé que la pollution plastique pouvait être un vecteur d'agents pathogènes et d'espèces exotiques envahissantes. On a également appelé l'attention sur ses incidences potentielles sur l'être humain, notamment en conséquence de la bioaccumulation des plastiques dans la chaîne alimentaire marine. Plusieurs participants ont fait observer que la pollution plastique était inégalement répartie et que les États qui ne contribuaient guère à sa création en subissaient démesurément les conséquences. On a mis en lumière le coût économique généralisé de la pollution plastique et les débouchés économiques que pouvaient ouvrir les mesures visant à y remédier.

94. Il est urgent de s'attaquer à la pollution plastique marine, ont tenu à rappeler les participants, qui ont cité une étude récente de l'Organisation de coopération et de développement économiques selon laquelle nous verrions multiplier par cinq la quantité de plastique dans l'océan d'ici 2060 si la situation actuelle n'était pas redressée. On a fait observer que, même si l'on cessait de produire du plastique dès aujourd'hui, la pollution plastique marine continuerait d'augmenter notablement du fait de la dispersion du plastique existant dans le milieu marin. On a toutefois précisé que le coût estimé des mesures de lutte contre la pollution plastique marine était modeste par rapport au coût de l'inaction.

95. Les participants se sont félicités qu'à sa cinquième session, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ait décidé de convoquer d'ici à 2024 un comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin. Un grand nombre d'entre eux ont déclaré qu'ils entendaient parvenir à un document final ambitieux, tout en ne laissant personne de côté. Il convenait, de plus, que cet instrument s'appuie sur des données scientifiques et aborde la question de façon globale et intégrée sur l'ensemble du cycle de vie de tous les plastiques, en favorisant une économie circulaire. Plusieurs participants ont estimé que l'instrument devait également traiter de la question du nettoyage des plastiques déjà présents dans le milieu marin. Plusieurs participants ont fait observer que la pollution plastique résultait de modes de production et de consommation non viables, et qu'il s'agissait de rechercher d'autres solutions plus viables que le plastique.

96. Certains participants ont souligné les effets positifs des mesures prises à l'échelon national et régional pour lutter contre la pollution plastique, notamment des programmes de recyclage et de l'interdiction des plastiques à usage unique. Certains ont mis en avant les vecteurs que pouvaient être, pour une croissance bleue, les

initiatives en faveur d'une économie circulaire, les aires marines protégées et les mesures contraignantes de type pollueur-payeur.

97. De nombreux participants ont appelé l'attention sur la nécessité de s'attaquer aux sources terrestres de pollution par les nutriments qui entraînent l'eutrophisation, notamment le ruissellement des terres agricoles et les déchets humains et animaux. L'accent a été mis, à cet égard, sur le caractère urgent d'installations de traitement des déchets de même que la nécessité de renforcer les capacités, ainsi que de développer la connaissance scientifique de la pollution par les produits chimiques et par les nutriments. Les meilleures pratiques, telles la mise en place d'un système agricole en circuit fermé pour éviter le ruissellement, la certification environnementale et les solutions fondées sur la nature, comme la plantation de mangroves et d'herbiers marins, ont été évoquées.

98. Des inquiétudes ont été exprimées concernant les dommages que pourraient causer à l'environnement le pétrole contenu dans l'unité flottante de stockage et de déchargement *Safer*, au large des côtes du Yémen. Il a été indiqué que l'ONU avait mis au point un plan viable en vue de traiter le problème, mais que la collecte des fonds devant en permettre la mise en œuvre se poursuivait.

99. En clôturant la session, l'un des coprésidents, M. Parker, a fait observer que les faits concernant la pollution marine faisaient l'objet d'un large consensus et qu'outre l'action à mener dans les différents pays, dont une grande partie était déjà bien engagée, il était nécessaire de mobiliser la coopération multilatérale. Il a déclaré qu'il devrait être facile, étant donné le soutien du public, d'achever l'élaboration de l'instrument juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique et rappelé qu'il ne fallait pas perdre de vue les autres formes principales de pollution marine. Le second Coprésident, M. Joubert, a espéré que le dialogue avait incité chacun à s'engager encore plus à préserver la vie aquatique, ajoutant qu'il était convaincu qu'avec la volonté d'agir et avec les partenariats, il était possible d'opérer la transformation nécessaire vers un avenir durable pour l'océan.

100. Les principaux messages à retenir du dialogue sont les suivants :

- L'importance de la protection et de la préservation du milieu marin pour la subsistance de l'homme, ses moyens d'existence, son identité culturelle et ses us et coutumes, ainsi que pour le développement durable, est largement comprise.
- La pollution marine a toujours plus de retombées néfastes pour la biodiversité, la sécurité alimentaire et la salubrité des aliments. Elle met en danger la pérennité de l'océan, de ses ressources et de ses usages, et compromet la mesure dans laquelle la communauté internationale sera capable d'accéder à l'avenir à ses immenses bienfaits.
- Il est urgent de prendre des mesures pour lutter contre toutes les formes de pollution marine et opérer une transition vers une économie circulaire qui permette de réduire au minimum l'impact des activités humaines sur le milieu marin.
- Le comité international de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, pourrait contribuer notablement à la lutte contre l'une des plus grandes menaces pesant sur les écosystèmes marins et la vie marine.
- Les initiatives de lutte contre les différentes formes de pollution à l'échelon mondial, régional, national et local sont porteuses d'espoir, mais elles demandent à être renforcées et complétées, notamment par le renforcement des capacités des États en développement.

101. La Société andine de développement a annoncé qu'elle ferait une contribution volontaire de 1,2 milliard de dollars à des projets en faveur de l'océan. La délégation australienne a annoncé que son pays allait investir 16 millions de dollars australiens en soutien au plan d'action régional du Pacifique sur les détritiques marins.

B. Assurer le développement et le renforcement d'économies océaniques durables, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés

102. À la séance matinale du 28 juin, M. Barth Eide a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème « Assurer le développement et le renforcement d'économies océaniques durables, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés », et fait une déclaration liminaire. Le Coprésident, M. Vicente, a également prononcé un discours liminaire.

103. Le dialogue interactif était animé par Kristian Teleki, chef du secrétariat du Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable et directeur de Friends of Ocean Action, qui a fait une déclaration. Des exposés ont également été faits par les intervenants suivants : Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice générale de l'OMC ; Mari Pangestu, Directrice générale de la Banque mondiale pour les politiques de développement et les partenariats ; Usha-Rao Monari, Secrétaire général adjointe, Administratrice associée du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Sanda Ojiambo, Sous-Secrétaire générale du Pacte mondial des Nations Unies ; ainsi que par les principaux commentateurs : Ricardo Mourinho, Vice-Président de la Banque européenne d'investissement ; et Danny Faure, fondateur, mécène et président de la Fondation Danny Faure et ancien président des Seychelles.

104. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Fidji (au nom du Forum des îles du Pacifique), Tonga, Antigua-et-Barbuda (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), Pays-Bas, Belize, Trinité-et-Tobago, Suède, Maldives, République dominicaine, Irlande, Mexique, Inde, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Singapour et Chine.

105. Les représentants des entités observatrices suivantes ont également participé aux débats : Union africaine et FAO.

106. Les représentants des ONG et autres parties prenantes suivantes ont pris part aux débats : Ocean Risk and Resilience Action Alliance et Regions4 Sustainable Development.

107. Les Coprésidents, M. Vicente et M. Barth Eide, ont fait les déclarations finales, et M. Vicente a clôturé le dialogue interactif.

Résumé

108. Ouvrant le dialogue, le Coprésident, M. Barth Eide, a indiqué que tous les pays pouvaient bénéficier d'une économie durable fondée sur les océans, pas seulement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. Il a cité les débouchés que cela pourrait permettre de créer dans différents secteurs, notamment les énergies renouvelables, la pêche et le tourisme, qui, développées de manière durable, pourraient soutenir la reprise économique et apporter des solutions face aux changements climatiques. Il a salué la décision de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement d'entamer des négociations sur un instrument juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique, dont l'élaboration devrait être achevée d'ici 2024, et la conclusion d'un accord de l'OMC portant interdiction des subventions aux navires et aux opérateurs pratiquant une pêche illégale, non déclarée et non réglementée et mettant un frein au financement de l'exploitation des stocks

surexploités. Il a également rappelé qu'il était nécessaire de conclure rapidement, en août 2022, un instrument international juridiquement contraignant énergique se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

109. Le Coprésident, M. Vicente, a fait état de l'importante contribution que représentait l'océan au développement durable de Cabo Verde et indiqué un certain nombre de débouchés que le pays entendait exploiter, notamment en matière d'énergies renouvelables, de pêche artisanale et industrielle, de tourisme océanique, de transport maritime, d'aquaculture et de dessalement de l'océan. Il a relevé les points de vulnérabilité structurelle du pays et l'importance des travaux en cours du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour les petits États insulaires en développement ainsi que les avantages que ceux-ci pouvaient représenter pour les pays structurellement limités dans leur développement. Il a également parlé de la valeur des partenariats et de la coopération entre petits États insulaires en développement pour le renforcement de la résilience, prenant à cet égard l'exemple de six petits États insulaires en développement africains qui coopèrent en matière d'accès aux médicaments.

110. La pandémie de COVID-19, a constaté l'animateur, avait aggravé les sources de vulnérabilité des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés, et il fallait trouver d'urgence des solutions pour que les pays puissent se relever, la situation offrant à cet égard une occasion unique de réfléchir et de reconstruire. Il a exhorté les participants à s'efforcer d'atteindre l'objectif visant à protéger 30 % des espaces maritimes sous juridiction nationale d'ici 2030. L'orateur a ensuite invité les intervenants à présenter leur exposé.

111. M^{me} Okonjo-Iweala a évoqué la récente obtention au sein de l'OMC d'un accord s'inscrivant dans une perspective de gestion de l'environnement, qui élimine certaines formes de subventions aux navires et aux opérateurs pratiquant une pêche illégale, non déclarée et non réglementée. L'OMC, a-t-elle indiqué, a créé un fonds de soutien au renforcement des capacités des pays en développement afin d'améliorer la gestion des pêches et de renforcer les capacités de collecte et de gestion des données. En ce qui concerne la diversification économique, elle a encouragé les petits États insulaires en développement et les pays côtiers les moins avancés à élaborer des stratégies de développement globales intégrant les océans et à explorer les débouchés que pourraient offrir des domaines comme l'aquaculture, la construction et la réparation navales, la biotechnologie marine, l'énergie et l'exploration minière. Elle a noté que l'OMC pouvait s'avérer un cadre idoine pour faciliter le développement grâce au commerce, puisqu'elle permettait d'assurer un environnement commercial prévisible susceptible de favoriser la croissance économique. Concernant la question des plastiques, elle a indiqué que les débats menés au sein de l'OMC permettaient de mieux appréhender le problème et de contribuer à le résoudre.

112. M^{me} Pangestu a déclaré qu'il importait de valoriser les ressources océaniques, d'élaborer des plans adaptés dans le domaine de l'économie bleue et de combler les connaissances lacunaires au niveau national. Elle a indiqué que la Banque mondiale disposait d'un éventail d'outils susceptibles d'aider les pays. Elle a également souligné l'importance de financements suffisants et des partenariats, citant l'exemple des Seychelles que la Banque avait aidées à mettre en place leur obligation bleue. Au cours des quatre dernières années, a-t-elle déclaré, la Banque a mis sur pied un portefeuille de 7 milliards de dollars qui donne de bons résultats, en permettant de travailler avec des pays comme le Bangladesh, Cabo Verde et Sao Tomé-et-Principe pour accroître la compétitivité du secteur. La Banque travaillait également, a-t-elle dit, dans les régions des Caraïbes et du Pacifique. Concernant le problème des

plastiques, elle a indiqué que la Banque avait apporté sa contribution au corpus de connaissances afin de fournir des solutions adaptées.

113. M^{me} Monari a déclaré qu'il importait d'investir en priorité dans les petits États insulaires en développement afin de soutenir la croissance de l'économie océanique. À cet égard, des instruments financiers novateurs seraient l'idéal pour les États qui ont du mal à mobiliser suffisamment de ressources pour le développement en raison de leur niveau de revenu. Elle a évoqué le rôle moteur joué par le PNUD dans la conduite d'une réflexion à cet égard et la contribution qu'il apportait à l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle, qui aiderait grandement les petits États insulaires en développement à mobiliser les ressources dont ils avaient tant besoin pour leur développement. Elle a également souligné combien il importait de soutenir le renforcement des capacités dans les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, qui pourrait permettre de supprimer les obstacles à l'investissement privé.

114. M^{me} Ojiambo a mentionné le Forum de la jeunesse qui s'était tenu avant l'ouverture officielle de la Conférence et a applaudi les efforts que faisaient les jeunes pour trouver des solutions aux problèmes des océans. Dans le secteur privé, près de 3 200 entreprises avaient pris l'engagement, en juin 2022, de respecter des objectifs fondés sur des données scientifiques, et nombre d'entre elles avaient également approuvé des objectifs de réduction des émissions. Elle a indiqué que les membres de l'organisation s'étaient engagés à respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies liés à la pérennité des océans – notamment sur les questions de santé et de productivité des océans, de gouvernance et d'interaction, et de communication de données et de transparence – auxquels avaient souscrit 150 signataires représentant de nombreuses grandes entreprises. Elle a également fait savoir que des réunions continueraient d'être organisées dans le cadre du Pacte mondial en vue de la mobilisation de « financements bleus ».

115. M. Mourinho a évoqué l'importance des financements privés obtenus grâce aux partenariats avec le secteur privé, les assureurs et les banques multilatérales de développement. Ces partenariats permettraient de partager équitablement les risques, en toute transparence. Il a indiqué que la Banque venait de signer un programme de subventions avec le PNUE en vue de constituer une réserve de projets visant à dépolluer la mer Méditerranée et susceptibles de recevoir le soutien des banques. Il a également indiqué que la Banque allait étendre ses activités dans la région des Caraïbes, en investissant 150 millions de dollars dans les petits États insulaires en développement de la région pour améliorer la climatorésilience et la santé des océans en soutenant l'amélioration du traitement des eaux.

116. M. Faure a parlé de l'expérience acquise par les Seychelles, dans le cadre de leur obligation bleue, et il a cité le rôle fondamental que jouaient les institutions financières en faveur de la mobilisation de ressources suffisantes pour les investissements au niveau national. Il a expliqué que les obligations bleues pouvaient potentiellement être encore développées pour produire des rendements énormes. Il a également fait mention d'une initiative prise au titre de la Convention de Nairobi amendée pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental, qui fait partie du Programme du PNUE pour les mers régionales, en vue de la mise en place conjointe d'une nouvelle politique océanique et d'une stratégie quinquennale dans toute la région.

117. Vingt-trois participants sont intervenus au cours du dialogue interactif, notamment des États, des organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes. Toutes les déclarations écrites, y compris celles des participants qui n'ont pas pu intervenir en raison du temps limité, ont été mises en ligne sur le site Web de la Conférence.

118. Les participants ont souligné l'importance cruciale que revêtait l'océan en termes de moyens de subsistance et l'immense contribution qu'il pouvait apporter à la croissance économique et au développement, insistant sur la nécessité de protéger et de préserver l'environnement marin. Il importait, ont-ils dit, de mettre au point à l'échelon régional ou national les plans, les stratégies et les politiques voulus en matière d'économie océanique durable, précisant, pour certains d'entre eux, que ces politiques existaient déjà et que des investissements importants étaient réalisés pour diversifier leur économie afin d'y intégrer les secteurs maritimes.

119. De nombreux participants ont souligné que le développement d'économies durables fondées sur les océans nécessitait des ressources financières et techniques supplémentaires, en suffisance. Ils ont relevé à cet égard les difficultés rencontrées par de nombreux États en développement – petits États insulaires ou pays moins avancés –, pour mobiliser, eu égard aux contraintes budgétaires actuelles et à la dynamique de la dette, les investissements publics et privés, et notamment accéder au financement du développement à des conditions favorables. À cet égard, l'importance capitale des travaux menés actuellement par le Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour les petits États insulaires en développement – créé par le Président de l'Assemblée générale en février 2022 – a été soulignée par un grand nombre, qui ont espéré voir ce processus d'élaboration mené à bien.

120. La nécessité d'investir, dans la plupart des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés, dans les infrastructures, la conservation, la recherche-développement, le développement des capacités institutionnelles et humaines, ainsi que le partage de l'information et le renforcement des connaissances, a également été soulignée. L'importance de la mobilisation des ressources auprès du secteur privé, et moyennant des instruments financiers innovants tels que la conversion de dettes et les obligations bleues, a été soulignée par plusieurs participants. On a indiqué que les ressources provenant du secteur privé pouvaient être combinées avec les financements officiels accordés à des conditions favorables de façon à favoriser une croissance durable des économies océaniques. Disposer des stratégies ou des plans voulus, fondés sur des données probantes et tenant compte des connaissances nouvelles sur les risques potentiels, les effets cumulés et les perspectives entrevues, essentielles à la création d'un environnement favorable aux investissements privés et à des partenariats efficaces était une nécessité, comme l'ont redit, encore une fois, les participants.

121. Parmi les autres questions abordées, les participants ont évoqué l'importance d'une gestion intégrée des océans et de la planification de l'espace marin, la nécessité de renforcer les cadres réglementaires et les moyens techniques à l'échelon national et régional, et l'importance de partenariats multipartites à tous les niveaux, associant les femmes, les peuples autochtones et les populations locales.

122. Plusieurs partenariats, mis en place notamment par la création de fonds spéciaux pour la recherche-développement et le renforcement des capacités des petits États insulaires en développement et d'autres pays en développement, ont été annoncés au cours de la session.

123. Les principaux messages à retenir du dialogue sont résumés ci-après :

- Une logique durable, d'économie bleue, offre aux petits États insulaires en développement et aux pays côtiers les moins développés la possibilité de diversifier leur économie tout en relevant le défi climatique. Elle passe toutefois par un financement suffisant, des investissements privés et des partenariats ; des cadres efficaces de gouvernance des océans ; des capacités institutionnelles

renforcées et des politiques cohérentes ; et les mécanismes voulus de soutien à la recherche, à l'innovation et au transfert de technologie.

- Le développement de l'économie bleue exigera des investissements importants. Compte tenu du niveau d'investissement nécessaire et eu égard aux contraintes budgétaires actuelles et à la dynamique de la dette de la plupart des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés, il est indispensable de trouver des mécanismes de financement nouveaux et innovants.
- En 2022, le Président de l'Assemblée générale a mis sur pied le Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pour les petits États insulaires en développement. Cet indice pourrait servir à la mise à jour des critères d'accès de ces États aux financements à des conditions concessionnelles, pour leur permettre de remédier aux vulnérabilités systémiques de leur développement économique et de rebondir face aux chocs extérieurs tels que les changements climatiques et la pandémie actuelle de COVID-19.
- Pour créer des conditions propices à l'investissement, les stratégies ou plans nationaux voulus, fondés sur des données probantes, doivent notamment quantifier les risques et évaluer les incidences systémiques. Ils peuvent également comporter des mécanismes visant à faciliter la mobilisation des parties prenantes et à encourager et soutenir les partenariats à tous les niveaux afin d'accélérer les progrès et les solutions innovantes qui ont un impact positif sur les écosystèmes marins.
- Les pays doivent chercher activement à développer leurs capacités en matière de données pour soutenir la prise de décision et l'innovation.

C. Gérer, protéger, conserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers

124. Dans l'après-midi du 28 juin, la Coprésidente, M^{me} Fuentes, a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème « Gérer, protéger, conserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers » et a fait une déclaration liminaire. M^{me} Plibersek, également coprésidente, a prononcé un discours liminaire.

125. Le dialogue interactif a été animé par Isabella Lövin, coprésidente de Friends of Ocean Action et ancienne vice-première ministre de Suède, qui a fait une déclaration, et des exposés ont été présentés par les intervenants suivants : Elizabeth Maruma Mrema, Secrétaire exécutive du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique ; Martha Rojas Urrego, Secrétaire générale du Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides ; Zhang Zhanhai, envoyé spécial du Gouvernement chinois et ingénieur en chef au Ministère chinois des ressources naturelles de la Chine ; et Marco Lambertini, Directeur général du Fonds mondial pour la nature (WWF International). Les principaux commentateurs ont également présenté un exposé : Torgny Holmgren, Président-Directeur général de l'Institut international de l'eau de Stockholm ; et Mami Mizutori, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe.

126. Au cours du débat interactif qui a suivi, les représentants des pays suivants ont fait une déclaration : Monaco, Fidji (au nom du Forum des îles du Pacifique), Vanuatu (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), Pays-Bas, Belize, Guinée équatoriale, Norvège, Timor-Leste, Espagne, Indonésie, Équateur, États-Unis, Irlande, Cuba et Grèce.

127. Les représentants des entités observatrices suivantes ont participé au débat : Union internationale pour la conservation de la nature, et Polynésie française.

128. La représentante de l'organisation non gouvernementale Australian Seaweed Institute (Institut de l'algue australien) a également pris part au débat.

129. La Coprésidente, M^{me} Fuentes, a fait une déclaration finale. M^{me} Box a également fait une déclaration finale au nom de la Coprésidente, M^{me} Plibersek, avant de clôturer le dialogue interactif.

Résumé

130. À l'ouverture du dialogue, la Coprésidente, M^{me} Fuentes, a souligné que face à l'interconnexion et à la complexité des systèmes océaniques, il fallait que les efforts internationaux soient déployés en commun. Elle a présenté des exemples de zones protégées dans l'océan Pacifique, mises en œuvre en collaboration par neuf pays, notamment par l'alliance « Amériques pour la protection de l'océan », qui se spécialise dans la promotion de solutions fondées sur la nature et l'exploration des possibilités de financement, et le projet « Blue Boat » pour la protection des baleines. Elle a souligné que toutes les mesures de conservation devaient s'appuyer sur les meilleures données scientifiques disponibles et viser à promouvoir des solutions fondées sur la nature, notamment pour préserver les moyens de subsistance des populations autochtones et d'autres groupes vulnérables et les associer à la prise de décision. Elle a également souligné l'importance du « carbone bleu » dans la lutte contre la crise climatique.

131. Dans son discours liminaire, la Coprésidente, M^{me} Plibersek, a souligné l'immense prix attaché à l'environnement côtier et marin par le peuple australien, dont 85 % vit sur le littoral. Elle a expliqué que l'élévation du niveau de la mer, le réchauffement de la température des eaux marines et la dégradation générale de l'environnement constituaient des menaces importantes pour les collectivités côtières, face auxquelles une action immédiate s'imposait, en collaboration. L'Australie entendait relever ces défis planétaires urgents, notamment la restauration des récifs et la renaissance des habitats côtiers, avec d'autres partenaires mondiaux. Elle a également exprimé son soutien aux États insulaires du Pacifique dans l'objectif de maintenir un système océanique stable et sain sous-tendu par un climat mondial stable et sain. À cette fin, l'Australie s'est engagée à consacrer 1,2 milliard de dollars australiens à la préservation de la Grande Barrière de corail au cours de la prochaine décennie.

132. L'animatrice a fait remarquer que la conservation et la restauration des écosystèmes marins étaient les objectifs les plus importants sur lesquels devait porter l'effort, mais qu'il devait s'agir d'un effort global et intégré embrassant comme un tout l'ensemble des pièces imbriquées du système. La nécessaire coordination intersectorielle, qui dépendait de la volonté politique, devait, par-delà l'économie et l'efficacité, s'étendre à la responsabilité réciproque et à l'action commune.

133. M^{me} Mrema a déclaré que le bien-être humain reposait sur l'abondance et la diversité des espèces présentes sur la planète, qui étaient le socle d'un développement durable. La nature avait pourtant sonné l'alarme, alors que 66 % des océans subissaient toujours plus fort l'impact cumulé de pressions multiples, notamment l'explosion de la pollution plastique. Les plus pauvres subissaient de plein fouet les conséquences de la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes, tout comme pâtissaient plus que tout autre les objectifs de développement économique et d'élimination de la pauvreté. M^{me} Mrema a exprimé l'espoir que le nouveau cadre mondial de la biodiversité permettrait de mieux s'attaquer aux facteurs de perte et de renforcer les moyens d'agir des gardiens de la nature, à savoir les populations

autochtones et les populations locales du monde entier. Elle a relevé l'expansion impressionnante des systèmes d'aires marines protégées dans le monde au cours de la dernière décennie (68 % des aires marines protégées ont moins de 10 ans) et dit qu'il fallait poursuivre sur cette lancée. Elle a souhaité, pour finir, voir déployer un ensemble cohérent d'actions multiformes permettant de s'attaquer tous azimuts aux agents de la perte de biodiversité, et appelé à l'adoption d'une série d'approches embrassant tous les secteurs, les disciplines et les populations.

134. M^{me} Rojas-Urrego a fait observer que les flux d'eau et de sédiments reliaient entre elles les zones humides intérieures et contribuaient à la santé des écosystèmes, y compris les environnements côtier et marin. Malgré l'importance cruciale de ces écosystèmes, 87 % des zones humides mondiales avaient pourtant disparu, dont 35 % au cours des 30 dernières années, et 67 % des mangroves n'existaient plus. M^{me} Rojas-Urrego a détaillé les grandes lignes des mesures à prendre pour relever ces défis : donner la priorité à la conservation et à la restauration des écosystèmes marins et côtiers ; procéder « de la source à la mer », notamment en multipliant les processus par zone et en élargissant la portée de la Convention de Ramsar (élément essentiel de la cible 14.5 des objectifs de développement durable) ; souligner le lien essentiel entre les écosystèmes marins et côtiers et les changements climatiques, notamment en reconnaissant que les zones humides constituent de puissantes solutions naturelles face aux changements climatiques, à intégrer dans les contributions déterminées au niveau national ; améliorer l'utilisation des données et faire progresser la science ; renforcer la participation et l'équité, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes étant les clés du succès ; et tirer parti des mécanismes, instruments et conventions existants sur la biodiversité pour atteindre les buts et objectifs fixés.

135. M. Zhanhai a souligné que la Chine avait pris des mesures pour promouvoir la coordination terre-mer, notamment en mettant en place des politiques globales de protection des écosystèmes côtiers, et pour favoriser les investissements en faveur de la protection de l'environnement et de la participation de la société. Il a souligné l'importance de la technologie, en particulier en matière de télédétection, citant à cet égard l'initiative « Set CO₂ » qui a permis, grâce à 60 satellites et divers outils de détection, d'assurer la surveillance et l'analyse du carbone marin en mer. M. Zhanhai a décrit des études de cas spécifiques en Chine, qui ont permis de protéger 30 % des eaux littorales, d'établir des couloirs écologiques marins, de remettre en état les mangroves, de rendre obligatoire un traitement efficace des eaux usées et d'utiliser la télédétection pour améliorer l'action menée. Il a conclu par quatre suggestions destinées à permettre une coexistence plus harmonieuse entre l'être humain et la nature : a) favoriser une formation scientifique commune ; b) coordonner et partager les ressources pour faciliter la surveillance et l'évaluation des zones côtières et marines ; c) promouvoir les mécanismes d'investissement fondés sur le marché dans le cadre de la protection et de la restauration des écosystèmes marins et côtiers ; et d) explorer de nouveaux moyens de tirer parti des puits de carbone que représentant ces écosystèmes, projets de recherche scientifique à l'appui.

136. M. Lambertini a constaté que, depuis la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14, en 2017, on comprend mieux la valeur de l'océan et les conséquences de l'activité humaine. Il a rappelé la valeur du produit marin brut, qui faisait de l'océan l'équivalent de la septième économie mondiale (en termes de produit intérieur brut), générant plus de 2 500 milliards de dollars par an. Les êtres humains avaient la responsabilité de protéger l'océan là où il le fallait (par exemple, les herbiers marins, les marais salants et les mangroves, mentionnés par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa vingt-sixième session) et comme il le fallait, notamment par la gestion des ressources et leur délégation aux populations locales, et en œuvrant pour que les ressources de l'océan offrent les moyens d'une

existence prospère, la sécurité alimentaire et la nutrition. M. Lambertini a indiqué qu'il était possible de progresser vers la protection de la haute mer, notamment en créant des couloirs de migration sûrs pour les espèces. Enfin, il a applaudi les récents efforts déployés par l'OMC pour réduire les subventions préjudiciables et la surpêche, précisant à cet égard qu'il importait, dans l'intérêt de l'océan, de continuer sur cette lancée en 2022 et au-delà.

137. M. Holmgren s'est dit préoccupé par le décalage entre les pressions que subissait l'océan depuis la terre et l'importance considérable qu'avaient les systèmes océaniques pour cette dernière. Il a souligné la nécessité de mieux faire comprendre l'interdépendance fondamentale entre l'océan et la terre et d'investir dans la science et l'éducation, ainsi que dans la surveillance des liens environnementaux et économiques. La volonté et l'action politiques importaient également si l'on voulait raisonner véritablement « de la source à la mer », et évoluer d'une pensée morcelée à une action globale et intégrée à l'échelon mondial et régional, dans tous les secteurs, sous-tendue par les objectifs prioritaires de justice, d'équité et d'inclusion.

138. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe a souligné que les stratégies de développement et les plans nationaux d'adaptation devaient intégrer une gestion globale des risques à l'échelle du système, et cité à cet égard l'exemple positif que constituait la Convention transfrontalière sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée dans le cadre de la protection de la mer Méditerranée contre la pollution. Elle a également évoqué les examens à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028), et la mise au point de systèmes d'alerte rapide, autant de dispositions cruciales pour renforcer la résilience des populations océaniques face aux aléas.

139. Dix-neuf participants sont intervenus au cours du dialogue interactif, notamment des États, des organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes. Des déclarations écrites supplémentaires de participants ont été reçues après la session et peuvent être consultées sur le site Web de la Conférence.

140. Au cours du débat, les participants ont fait observer que la dégradation des écosystèmes compromettrait la quasi-totalité des objectifs de développement durable et que, du fait de notre interdépendance planétaire, la dégradation des écosystèmes aquatiques était particulièrement inquiétante.

141. L'importance clé des foyers de biodiversité que constituent les écosystèmes côtiers et marins, qui, agissant comme puits de carbone, permettent d'atténuer les effets des changements climatiques, et qui contribuent à la prospérité humaine, notamment en permettant d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations, a également été mise en exergue. Bien que ses avantages soient amplement répertoriés et bien compris sur le plan scientifique, l'environnement côtier et marin reste en danger ; les participants ont d'ailleurs évoqué tour à tour les diverses menaces d'origine anthropique (planification décousue, insuffisance des financements et, plus largement, des capacités et des ressources, comme, par exemple, les technologies) qui l'empêchaient d'assurer un suivi et une gestion efficaces.

142. Plusieurs délégations ont souligné que l'océan subissait un accroissement des effets et pressions cumulés. Les participants ont convenu qu'il était nécessaire de remédier au déclin de l'intégrité des écosystèmes, et noté qu'il fallait intensifier les efforts collectifs nécessaires à cet égard. À cet égard, l'importance de l'apport local a été soulignée par un(e) participant(e), plusieurs autres participants indiquant pour leur part qu'il était nécessaire d'intégrer les savoirs traditionnels et autochtones aux

outils modernes afin de trouver des solutions privilégiant une utilisation durable des écosystèmes.

143. Pour faire face à la triple menace de la pollution, des changements climatiques et de la perte de biodiversité, les participants ont mis en avant les axes d'intervention suivants : profiter des solutions fondées sur la nature pour placer l'environnement au cœur de la prise de décision, en permettant à tous d'en bénéficier et en renforçant la résilience ; procéder « de la source à la mer » de façon à mieux comprendre le parcours des plastiques (y compris les microplastiques) et la pollution sous toutes ses formes (comme les eaux usées et le ruissellement des terres agricoles) et à les traiter de façon systématique ; continuer à progresser dans la réalisation des engagements pris en matière de protection des océans, comme celui de protéger 30 % des océans d'ici à 2030, pris par un certain nombre de participants ; et soutenir les efforts relatifs à la gestion des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Plusieurs participants ont exprimé leur soutien à la conférence intergouvernementale en cours, chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, progrès déterminant du droit international en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14.

144. En outre, les formules de gestion spatiale, y compris les aires marines protégées et la planification de l'espace marin, ont été soulignées par certains participants comme des outils clés de préservation de la diversité biologique et, plus généralement, d'utilisation viable des ressources marines. On a relevé qu'il était nécessaire de renforcer l'efficacité de ces outils, notamment en comblant les lacunes en matière d'investissement, de gestion et de partage des connaissances. Au nombre des éventuels nouveaux outils complémentaires, d'autres mesures efficaces de conservation par zone ont été mises en exergue par un(e) participant(e). La pollution par les nutriments a également été citée comme l'une des plus grandes menaces mondiales qui soient pour les écosystèmes côtiers, une solution naturelle proposée à cet égard, et déployable à grande échelle, pouvant être les algues.

145. Quelques participants ont souligné le rôle capital, dans le cadre du renforcement de l'action menée, d'une politique océanique fondée sur des données probantes ainsi que la coopération et les partenariats entre tous les acteurs, y compris les gouvernements, le secteur privé et la société civile. D'autres ont souligné la nécessité d'assurer l'accès à la technologie et aux meilleures connaissances disponibles, y compris les savoirs traditionnels et autochtones, autant d'ingrédients essentiels d'une prise de décision éclairée.

146. Les principaux messages à retenir du dialogue sont résumés ci-après :

- Comprendre à l'aide de la science les facteurs provoquant la disparition d'écosystèmes reste d'une importance capitale pour la prise de décision fondée sur des données probantes. Le partage des connaissances scientifiques et de la formation est à encourager, une large place étant à faire aux connaissances traditionnelles, qui représentent une pièce importante du puzzle.
- Il est on ne peut plus important de mieux faire connaître et prendre en compte la corrélation entre écosystèmes intérieurs et environnements côtiers et marins, dans une optique de gestion intégrée des ressources naturelles « de la source à la mer ».
- Il est nécessaire de continuer de faire état du lien critique entre écosystèmes marins et côtiers et changements climatiques et d'intégrer le « carbone bleu » et les outils marins analogues aux contributions déterminées au niveau national.

- Les solutions fondées sur la nature visant à renforcer la climatorésilience et à protéger la biodiversité doivent être systématiquement intégrées et soutenues dans les politiques, les financements et l'action menée.
- Les formules de gestion spatiale, telles que les aires marines protégées, la planification de l'espace marin et d'autres mesures efficaces de conservation par zone, doivent faire partie de la solution ; un soutien politique et financier s'impose aux fins de leur mise en œuvre, de leur suivi et de leur évaluation.
- Il est essentiel de promouvoir les mécanismes d'investissement fondés sur le marché dans le cadre de la protection et de la restauration des écosystèmes marins et côtiers.
- La justice, l'équité et l'inclusion sont à privilégier comme autant d'objectifs clés de la gestion et de la conservation durables des écosystèmes.

147. Plusieurs engagements volontaires ont été annoncés. Monaco consacrera d'ici 2025 2,7 millions d'euros à des zones protégées s'étendant sur plus de 7 kilomètres carrés. Les États-Unis produiront 30 gigawatts d'énergie marine non polluante d'ici à 2030. L'Australie entend consacrer 1,2 milliard de dollars australiens à la préservation et à la restauration de récifs au cours de la prochaine décennie. Le Belize protégera 30 % de sa zone marine d'ici à 2030 (l'aire couverte actuellement équivaut à 20 % de ses eaux territoriales).

D. Réduire au maximum et combattre l'acidification, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan

148. Dans la matinée du 29 juin, le Coprésident, M. Kerry, a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème « Réduire au maximum et combattre l'acidification, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan » et a fait une déclaration liminaire. M. Samuda, qui coprésidait avec lui, a également fait un discours liminaire.

149. Le dialogue interactif a été animé par Stephen Widdicombe, directeur général adjoint et directeur scientifique du laboratoire marin de Plymouth, et coprésident du Conseil exécutif du Réseau mondial d'observation de l'acidification des océans, qui a fait une déclaration. Des exposés ont été présentés par les intervenants suivants : Rafael Mariano Grossi, Directeur général de l'AIEA ; Johan Stander, Directeur des services de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ; Jessie Turner, Directrice de l'Alliance internationale de lutte contre l'acidification des océans ; et Hans-Otto Pörtner, coprésident du Groupe de travail II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et chef de la section d'écophysiologie intégrée de l'Institut Alfred Wegener. Des exposés ont également été faits par les principales commentatrices : Inti Keith, enquêtrice en chef pour le Projet relatif aux espèces envahissantes de la Fondation Charles Darwin ; et Loreley Picourt, Directrice générale de la Plateforme Océan et Climat.

150. Au cours du débat interactif qui a suivi, les intervenants et la Directrice des Laboratoires de l'environnement marin de l'AIEA, Florence Descroix-Comanducci (au nom du Directeur général de l'AIEA) ont répondu aux observations et aux questions formulées par les représentants des îles Marshall (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), de l'Islande, de la Finlande, du Timor-Leste, de la République-Unie de Tanzanie, du Viet Nam, de la Suède, de l'Espagne, de la Turquie et de l'Angola.

151. Les représentants et représentantes des entités observatrices suivantes ont participé au débat : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, UNESCO et OMM.

152. Les représentants et représentantes des ONG et autres parties prenantes ci-après ont également participé au débat : Save the Waves Coalition, Oceanium, Ocean Visions, ZERO-Associação Sistema Terrestre Sustentável et Ocean Foundation.

153. Le Coprésident, M. Samuda, et Monica Medina, Secrétaire d'État adjointe des États-Unis, au nom du Coprésident, M. Kerry, ont prononcé les déclarations finales. M. Samuda a clôturé le dialogue interactif.

Résumé

154. En ouvrant la discussion, le Coprésident, M. Kerry, a rappelé aux participants et participantes que l'océan absorbait 90 % de la chaleur excédentaire due aux émissions de gaz à effet de serre et que l'ampleur et le rythme des changements climatiques étaient alarmants. Il a souligné qu'il importait de s'attaquer aux émissions à la source et que la solution la plus efficace était de faire la transition vers un avenir à faible émission de carbone. Il a annoncé que les États-Unis allaient rejoindre l'Alliance internationale de lutte contre l'acidification des océans et qu'ils avaient lancé, avec la Norvège, le pari Green Shipping Challenge (Éco-transports en mer), destiné à servir de tremplin vers la transition vers une réduction des émissions du secteur maritime. Il a précisé qu'il était nécessaire d'accélérer nettement le développement des énergies marines renouvelables et évoqué une initiative en vertu de laquelle il était proposé d'engager 15 milliards de dollars sur cinq ans pour aider plus de 500 millions d'habitants de pays en développement à s'adapter aux changements climatiques et à en gérer les effets d'ici 2030. Il a également déclaré que 2022 et 2023 seraient des années d'une importance critiques pour l'océan, puisque s'y tiendraient de nombreuses réunions internationales sur la question.

155. Dans son discours liminaire, le Coprésident, M. Samuda, a souligné le lien inextricable entre l'océan et les changements climatiques. Il a noté que les changements climatiques avaient une incidence sur la qualité de vie des générations actuelles et futures d'habitants des petits États insulaires en développement, étant donné les liens sociaux, économiques et culturels qu'ils entretiennent avec l'océan. Pour ces États, les changements climatiques et l'acidification de l'océan constituaient une menace existentielle. Il a constaté un manque de volonté politique dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les lacunes actuelles en matière de connaissances, de coopération, de capacités et de financement. Il a appelé à un redoublement des efforts afin que soient respectés les engagements pris en matière d'action climatique, notamment l'objectif de 1,5 degré Celsius fixé dans l'accord de Paris et la cible 14.3 des objectifs de développement durable. Il a également appelé au renforcement des capacités afin que le savoir-faire progresse en matière de surveillance et de recherche sur l'océan, ainsi qu'à des progrès dans l'observation des océans, et l'analyse et le partage des données. D'ici à 2030, a-t-il annoncé, 50 % de l'approvisionnement énergétique de la Jamaïque proviendrait de sources renouvelables.

156. L'océan a fortement ralenti le rythme des changements climatiques, a précisé l'animateur, mais au prix de son réchauffement, de son acidification et de sa désoxygénation. La poursuite des changements climatiques menaçait les écosystèmes marins et la mesure dans laquelle l'océan pouvait assurer son rôle nécessaire à la vie sur terre. La menace pesant sur les écosystèmes, les ressources et les services océaniques s'était accentuée. Il y avait urgence à intensifier l'action en faveur de l'océan et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en augmentant la résilience des écosystèmes et des collectivités humaines qui dépendent de l'océan. Il a souligné plusieurs suggestions concrètes, faites dans le document de réflexion établi pour le dialogue ([A/CONF.230/2022/11](#)), qui pourraient être mises à profit.

157. Le premier intervenant, M. Grossi, a évoqué les recherches entreprises par l'AIEA sur les techniques nucléaires et isotopiques, qui ont débouché sur de puissants outils d'étude de l'acidification des océans, de ses incidences sur les organismes marins, notamment leur taux de calcification, des valeurs de pH antérieures et de la capacité de séquestration de carbone des zones côtières. Il a ajouté que l'AIEA gérait plusieurs bases de données ayant trait à l'acidification de l'océan, qu'elle aidait 16 États à évaluer les effets de l'acidification sur les principales espèces marines et qu'elle accueillait le Centre de coordination de l'action internationale relative à l'acidification des océans, qui soutient la recherche et le renforcement des capacités. Il a également souligné que la réduction des émissions de gaz à effet de serre était la mesure la plus importante à adopter pour réduire les effets des changements climatiques.

158. M. Stander a décrit l'état des connaissances sur les changements climatiques et leurs incidences sur l'océan, et précisé que l'acidification, la désoxygénation et l'élévation du niveau de la mer avaient atteint leur niveau le plus élevé jamais enregistré. Il a mis en exergue le rôle joué par l'OMM dans diverses collaborations en matière de recherche autour des questions liées au climat et à l'océan, notamment en vue d'améliorer les données et les modèles disponibles. Il était nécessaire, a-t-il dit, d'aborder de façon systémique et plus intégrée les liens entre l'atmosphère, l'océan et l'hydrosphère afin de relever les défis représentés par les changements climatiques. Le manque de ressources, dû, entre autres, au fait que l'on s'appuyait sur des financements à court terme, avait souvent fait obstacle à l'observation des océans et il existait des lacunes et des zones sous-échantillonnées, notamment dans l'océan Austral. Or, on ne pouvait pas agir tant que l'on ne comprenait pas le problème, et on ne pouvait pas comprendre ce que l'on ne pouvait mesurer.

159. M^{me} Turner a décrit le travail d'évaluation des vulnérabilités entrepris par l'Alliance internationale de lutte contre l'acidification des océans, afin d'aider les gouvernements à déterminer les incidences de l'acidification, du réchauffement et de la désoxygénation des océans et à mettre au point les mesures d'intervention prioritaires. Elle a déclaré que, même s'il y avait des lacunes à combler au niveau des connaissances, on en savait assez sur le plan scientifique pour agir, notamment en réduisant d'urgence les émissions de gaz à effet de serre. Elle a décrit plusieurs autres actions importantes entreprises, et visant, notamment, à : donner la priorité à certaines études locales à des fins de gestion ; élaborer des stratégies d'adaptation tous secteurs confondus, et à toutes les échelles ; intégrer les politiques menées et mettre à profit les cadres existants ; et mieux financer ces travaux, sachant que seuls 2 % des fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques servent à l'adaptation des zones côtières. Elle a également relevé les fortes inégalités qui caractérisaient la répartition des financements des travaux de climatologie au niveau mondial. Le nombre de cadres existants dont on pouvait tirer parti était encourageant, tout comme celui des projets pilotes locaux en cours de mise en œuvre, qui permettaient d'explorer des solutions spécifiques et d'associer les populations locales, les peuples autochtones et les scientifiques dans la création conjointe de connaissances.

160. M. Pörtner a communiqué quelques informations tirées de rapports récents du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat afin de souligner les effets actuels et les effets prévus des changements climatiques sur l'océan. Il a évoqué l'évolution biogéographique subie par les espèces et l'appauvrissement de la biodiversité qui en résultait sous les tropiques, et relevé que les changements intervenus dans le milieu marin avaient déjà dépassé les limites d'adaptation des coraux d'eau chaude. Il a insisté sur la nécessité de : maintenir le réchauffement de la planète en deçà de 1,5 degré Celsius pour que les risques supplémentaires restent modérés ; combler les lacunes en matière d'atténuation et d'adaptation ; renforcer la résilience et optimiser les espaces protégés et les couloirs de migration des espèces.

161. M^{me} Keith a décrit les îles Galápagos comme un laboratoire vivant de la biodiversité marine. Évoquant l'importance des solutions fondées sur la nature, elle a pris l'exemple des récifs de corail détruits par les changements climatiques, et de ce qui avait été fait pour les restaurer, avec le soutien du Fonds vert pour le climat. Elle a prévenu que si on ne les atténuait pas, les changements climatiques provoqueraient la disparition des récifs de corail aux Galápagos.

162. M^{me} Picourt a souligné que la mesure de protection la plus efficace, en ce qui concernait l'océan, consistait à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et à respecter le seuil fixé de 1,5 degré Celsius. Elle a décrit les progrès accomplis dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur le plan du renforcement du lien entre les océans et le climat, notamment par : a) l'amélioration des connaissances scientifiques, sous la forme des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; b) une utilisation accrue des solutions fondées sur les océans dans les plans nationaux d'adaptation et les contributions déterminées au niveau national ; c) la mobilisation de la société civile autour du programme d'action en faveur de l'océan ; et d) l'intégration de l'action en faveur des océans et de l'action climatique grâce au dialogue mené chaque année sur les océans et les changements climatiques par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la Convention-cadre et au Pacte de Glasgow pour le climat. Elle a encouragé les pays à intensifier l'action en faveur des océans, à l'intégrer aux politiques climatiques nationales, à optimiser les relations entre institutions et à mobiliser des financements.

163. Dix-huit participants sont intervenus au cours du dialogue interactif, notamment des représentants des États, des organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes.

164. La plupart des participants ont insisté sur l'urgence de l'action à mener, beaucoup prenant des exemples précis d'incidences déjà observées : vagues de chaleur, violentes tempêtes, élévation du niveau de la mer, très fortes marées, érosion, prolifération d'algues et inondations. Les incidences actuelles et à venir sur les coraux contribuant à la formation des récifs, les mangroves et les pêches ont également été abordées. Ces effets conjugués ont entraîné une réduction de la biodiversité et de la productivité des océans, avec les risques que cela comporte sur le plan de la santé, du bien-être, de la qualité de vie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'économie, des cultures et des moyens de subsistance.

165. De nombreux participants ont fait remarquer que l'acidification, la désoxygénation et le réchauffement des océans étaient dus à un seul coupable : le dioxyde de carbone et les autres émissions de gaz à effet de serre. Il s'agissait donc, en premier lieu, de réduire d'urgence ces émissions en opérant la transition économique nécessaire vers les énergies non polluantes. Un(e) participant(e) a fait observer que de nouvelles technologies permettant d'absorber ou supprimer les émissions étaient également mises au point.

166. On a déclaré qu'il faudrait donner une chance aux écosystèmes et aux espèces océaniques de s'adapter, tout comme les collectivités humaines qui en dépendent. Quelques participants ont cité un certain nombre de mesures d'intervention : solutions fondées sur la nature ; carbone bleu ; aires marines protégées pensées en fonction des changements climatiques ; planification de l'espace marin ; algoculture durable ; et accélération rapide du développement des énergies marines renouvelables permettant de fermer le chapitre des combustibles fossiles. Un(e) participant(e) a insisté sur la nécessité de réduire les subventions favorisant les combustibles fossiles. Plusieurs participants ont évoqué le développement des zones mortes et la perte connexe de biodiversité engendrés par la désoxygénation et la pollution et le représentant de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO a mis en exergue

le rôle joué par la Décennie mondiale de l'oxygène de l'océan dans la sensibilisation du public au problème de la désoxygénation mondiale et dans l'établissement de principes d'action. Un(e) participant(e) a fait remarquer que, compte tenu de la difficulté et du coût que représentait la restauration des zones devenues mortes, il importait d'agir à temps de façon à essayer de prévenir ces pertes. De nombreux États ont indiqué qu'ils avaient intégré les mesures prises en faveur de l'océan à leurs plans nationaux d'adaptation et aux contributions déterminées au niveau national.

167. De nombreux participants ont souligné l'importance que revêtaient la surveillance et la science, à cet égard, la science étant fondamentale pour mieux comprendre les effets qu'avaient les changements climatiques sur l'océan et pour y remédier. Il était nécessaire de continuer de renforcer la collecte de données, la modélisation et les infrastructures en vue de suivre les variations du carbone océanique, ainsi que d'accroître la recherche scientifique et la formation en matière d'acidification des océans. Les systèmes mondiaux d'observation des océans fournissant des services essentiels à la société, il importait de les pérenniser et d'en renforcer la coordination à long terme. Un(e) participant(e) a mis en avant les systèmes d'observation multiplateformes, les technologies d'intelligence artificielle et le calcul intensif et l'importance du rôle qu'ils jouaient pour mieux faire comprendre l'océan et mieux le gérer. Certains ont également souligné qu'il importait d'apprendre des peuples autochtones et des populations locales et de veiller à ce qu'ils participent à l'action menée. Communiquer clairement sur les questions complexes devait également être une priorité.

168. Certains participants ont indiqué que les moyens d'observation de l'acidification et de la désoxygénation de l'océan restaient très marginaux et qu'il fallait démocratiser l'observation des océans par le renforcement des capacités, les nouvelles technologies, les infrastructures et le partage des données et veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. De nombreux participants, notamment de petits États insulaires en développement du Pacifique et de pays africains, ont évoqué la nécessité de renforcer les capacités et les financements en matière d'observation des océans et de sciences océaniques, et d'établir des partenariats efficaces avec un éventail de parties prenantes, y compris les populations, afin d'élaborer des solutions adaptées au contexte. Les donateurs et les partenaires de développement ont été invités à accroître et à simplifier considérablement l'accès aux financements dans le cadre de la surveillance du climat.

169. En ce qui concerne les mécanismes de décision, certains participants ont mis l'accent sur les contributions déterminées au niveau national et les plans nationaux d'adaptation établis au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; la délégation d'un État a par ailleurs engagé les pays en développement à prendre l'initiative de créer un mécanisme de financement des pertes et dommages. Le (la) représentant(e) de la Convention-cadre a noté que l'Accord de Paris était un outil essentiel pour la protection des océans et que les dialogues annuels sur les océans et le climat joueraient un rôle important en vue de continuer de rendre plus bleu l'Accord de Paris.

170. Les principaux messages à retenir du dialogue sont les suivants :

- Un océan sain est essentiel pour une planète saine, et l'action menée en faveur de l'océan est une action pour le climat. La nécessité de transformer d'urgence l'ambition en action a été soulignée par la quasi-totalité des intervenants ; il faudra pour cela de la volonté politique et des financements, et il faudra transposer à plus grande échelle les solutions scientifiques, partager les connaissances et les technologies et intégrer les solutions relatives à l'océan aux politiques nationales.

- En priorité, il est nécessaire de s'engager, de nouveau, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en passant à une économie fondée sur les énergies propres.
- Il est important de donner aux écosystèmes marins une chance de s'adapter en supprimant et en réduisant les menaces liées à d'autres activités humaines et en investissant dans des solutions fondées sur la nature, et dans la protection et l'utilisation durable des océans.
- Il importe également de continuer à combler les nombreuses lacunes qui subsistent en matière de connaissances, en mettant sur pied des partenariats scientifiques, en investissant dans les infrastructures, en partageant données et technologies et en assurant d'urgence un financement durable pour permettre à tous les pays, aux parties prenantes et aux populations, de participer largement aux sciences océaniques, à l'observation et à la surveillance de l'océan et à l'élaboration de solutions.

171. Plusieurs engagements ont été annoncés. La délégation suédoise a annoncé que son pays s'engageait à produire d'ici à 2040 100 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables, et notamment en augmentant la production d'énergie éolienne en mer. La Suède s'est également engagée à verser en 2022 l'équivalent de 400 000 dollars à la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, afin de faire progresser les travaux relatifs à la cible 14.3 des objectifs de développement durable. Les délégations des États-Unis et de la Jamaïque ont annoncé que leur pays allait adhérer à l'Alliance internationale de lutte contre l'acidification des océans.

E. Rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés

172. Dans l'après-midi du 29 juin, le Coprésident, M. Klazen, a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème intitulé « Rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés » et a prononcé un discours liminaire. Le Sous-ministre délégué des pêches et des océans du Canada, M. Lawrence Hanson, a également fait une déclaration liminaire au nom de la Coprésidente, M^{me} Murray.

173. Le dialogue interactif a été animé par Gim Huay Neo, directrice générale du Centre pour la nature et le climat du Forum économique mondial, qui a également fait une déclaration. Les intervenantes et intervenants ci-après ont présenté des exposés : Qu Dongyu, Directeur général de la FAO ; Henry Puna, Secrétaire général du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique ; Shakuntala Thilsted, lauréate du Prix mondial de l'alimentation 2021, responsable mondiale de la nutrition et de la santé publique à Worldfish et membre du comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale ; Santiago Wills, Ambassadeur de la Colombie auprès de l'OMC et président des négociations de l'OMC sur les subventions au secteur de la pêche. Des exposés ont également été faits par les commentatrices principales : Elisa Morgera, directrice de One Ocean Hub et professeure de droit environnemental mondial à la faculté de droit de l'Université de Strathclyde ; Editrudith Lukanga, coprésidente du Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs de la pêche et vice-présidente du comité directeur international de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022).

174. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : îles Salomon (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), Norvège, Costa Rica, Espagne, îles Marshall, Japon, Pakistan (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Cabo Verde, Indonésie, Inde, Colombie (également au nom de l'Argentine, du Costa Rica, du Guatemala, du Pérou et de l'Uruguay), États-Unis, Tuvalu, Maroc et Pérou.

175. Les représentants des observateurs suivants ont également participé au débat : Polynésie française (au nom du Forum des îles du Pacifique), Union africaine, Union européenne, Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est et Union internationale pour la conservation de la nature.

176. Les représentants des organisations non gouvernementales et autres parties prenantes ci-après ont également pris part au débat : Costa Humboldt et la Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale.

177. Le Sous-ministre délégué canadien des pêches et des océans a prononcé une déclaration finale au nom de la Coprésidente, M^{me} Murray. Le Coprésident, M. Klazen, a également fait une déclaration finale avant de clore le dialogue interactif.

Résumé

178. Ouvrant le dialogue, le Coprésident, M. Klazen, a fait observer que de nombreux États cherchaient à légiférer pour prévenir la surpêche et reconstituer les stocks de poissons. Son propre pays, la Namibie, s'était attaché à prendre des mesures de manière concertée pour garantir la gestion responsable des ressources marines, ce qui avait donné lieu à la création d'une certification par le Marine Stewardship Council. L'espoir était que cela contribuerait à garantir la bonne santé des stocks halieutiques pour les générations futures. Par ailleurs, la Namibie avait adopté des politiques spéciales pour soutenir la pêche artisanale et assurer ainsi la gestion durable des ressources halieutiques tout en offrant aux populations des moyens de subsistance.

179. Dans le discours liminaire qu'il a prononcé au nom de la Coprésidente, M^{me} Murray, M. Hanson a souligné qu'il importait d'examiner le rôle que la coopération internationale avait à jouer pour favoriser la viabilité et l'équité dans les pêches. Conscient que les ressources océaniques subissaient des pressions de plus en plus fortes, il a déclaré que le Canada était déterminé à atténuer ces dernières en mettant constamment à jour sa réglementation, en investissant dans les sciences et les technologies et en partageant ses connaissances, et en contribuant ainsi au renforcement des capacités, à la préservation de la biodiversité et au renforcement des mesures destinées à faire respecter la loi. Il a précisé que, pour ce faire, le Canada s'appuyait sur les partenariats conclus avec les populations, provinces, territoires, secteurs et ONG autochtones, puis a donné des exemples de mesures prises par son pays.

180. L'animatrice a déclaré que les systèmes alimentaires bleus offraient l'inclusion, l'accessibilité, la nutrition et la durabilité environnementale nécessaires pour opérer la transition vers un système alimentaire mondial. Il fallait entreprendre une action à l'échelle mondiale pour faire face aux pressions que subissait l'océan et pour améliorer la gestion des systèmes d'« alimentation bleue », renforcer la réglementation locale, développer le « financement bleu » et stimuler l'innovation durable, tout en plaçant les pêcheurs au cœur du débat. Elle espérait que le dialogue interactif susciterait l'ambition et la mobilisation nécessaires pour rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés.

181. M. Qu a fait observer que l'océan, les cours d'eau et les lacs pouvaient concourir à nourrir le monde à condition que les ressources soient utilisées de manière

responsable, durable et équitable. Alors que les aliments aquatiques jouaient un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, seuls quelques pays avaient inclus le poisson dans leurs stratégies de nutrition à ce jour. M. Qu a ensuite évalué les progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs des quatre cibles de l'objectif de développement durable 14, qui relevait de la FAO. Il a ajouté que l'aquaculture, qui n'était pas expressément prise en compte dans l'objectif 14, devrait également être considérée comme une source de denrées et de moyens de subsistance, notamment pour les femmes, les jeunes et les populations autochtones. À cette fin, la FAO œuvrait en faveur d'une « transformation bleue », dont l'objectif était d'intensifier et d'étendre l'aquaculture durable, de gérer efficacement toutes les pêcheries et d'améliorer les chaînes de valeur de manière à assurer la viabilité des systèmes alimentaires aquatiques.

182. M. Puna a noté que la pêche était vitale pour la prospérité des populations du Pacifique, mais que sa viabilité était compromise par divers facteurs. Soulignant l'importance des partenariats multipartites, il a mis en avant les travaux de plusieurs organisations du Pacifique sur la gestion et le développement durables des ressources halieutiques. Il a également mentionné la bonne gestion des stocks de thonidés dans la région du Pacifique, le problème que continuait de présenter la pêche illécite, non déclarée et non réglementée, le rôle des pays du Pacifique dans les négociations sur les subventions au secteur de la pêche, les mesures du ressort de l'État du port prises dans la région et les efforts faits pour renforcer la gestion de la pêche côtière. En conclusion, il a indiqué que l'océan tiendrait une place centrale dans la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050.

183. M^{me} Thilsted a souligné que, malgré la valeur significative que revêtait la pêche artisanale pour l'économie bleue, les personnes travaillant dans ce secteur, en particulier les femmes, et le rôle qu'elles jouaient dans la sécurité alimentaire et la nutrition n'étaient souvent pas reconnus à leur juste valeur. Il existait des instruments internationaux et des plateformes qui permettraient d'atténuer immédiatement ces vulnérabilités et de garantir les droits des petits pêcheurs et de leurs familles, y compris dans le cadre des efforts et des actions entrepris par la FAO, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, ONU-Nutrition, One CGIAR et le WorldFish Center. À cet égard, M^{me} Thilsted a demandé que des investissements ciblés soient faits pour que des mesures adaptées au contexte et à la culture puissent être prises afin de remédier aux inégalités et aux déséquilibres auxquels étaient confrontées les personnes associées à la pêche artisanale.

184. M. Wills a annoncé que les membres de l'OMC avaient adopté un accord multilatéral juridiquement contraignant sur les subventions à la pêche le 17 juin 2022. Ce dernier interdisait l'octroi de subventions publiques à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, à la surpêche et à la pêche dans les zones non réglementées de la haute mer et prévoyait des prescriptions en matière de notification et de transparence ainsi que des dispositions en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. En outre, il prévoyait la création d'un comité sur les subventions à la pêche et des dispositions relatives au règlement des différends, qui faciliteraient la mise en œuvre et le respect de ses dispositions. Enfin, étaient également prévue la tenue de futures négociations en vue de réduire encore les subventions. M. Wills a exhorté les États à accomplir les formalités nécessaires pour que l'accord puisse entrer en vigueur rapidement.

185. M^{me} Morgera a fait un exposé sur les travaux de One Ocean Hub, un programme international de développement durable. L'objectif de ce dernier était de parvenir à instaurer un processus de prise de décision juste et inclusif en créant des partenariats novateurs entre les populations vivant dans les zones littorales, les chercheurs, les décideurs, la société civile et les organisations internationales. One Ocean Hub menait

diverses activités dans le domaine de la protection des droits humains des petits pêcheurs et entretenait un dialogue avec les communautés des petits pêcheurs par le biais de la recherche artistique. Ces activités promettaient de donner aux populations locales davantage de visibilité dans les instances internationales et de favoriser une gouvernance transformatrice de l'océan.

186. M^{me} Lukanga est revenue sur le rôle que les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté jouaient pour favoriser la participation des acteurs de la pêche artisanale à la prise de décisions, faciliter l'accès aux ressources marines et aux marchés et renforcer la position des femmes dans ce secteur. Il fallait renforcer l'application des Directives, y compris par l'élaboration de plans d'action nationaux et par le renforcement du suivi et de la communication des informations. L'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (2022) donnait l'occasion d'atteindre ces objectifs.

187. Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont souligné le rôle important que la pêche durable jouait dans le développement durable, les économies locales et nationales, le commerce, les moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire, la culture et l'identité et l'atténuation de la pauvreté. On a également souligné l'importance particulière qu'elle revêtait pour les petits États insulaires en développement. La crise alimentaire mondiale annoncée rendrait d'autant plus essentiel l'accès à des systèmes alimentaires aquatiques durables, source de denrées et de nutrition. L'avis a été exprimé que la pêche et l'aquaculture constituaient également une question de sécurité.

188. De nombreux participants ont souligné que la santé des pêches dépendait de la santé et de la résilience des écosystèmes marins. À cet égard, plusieurs participants se sont dit préoccupés par l'effet négatif des facteurs de stress, tels que les changements climatiques, l'acidification de l'océan et la pollution, notamment la pollution plastique, sur la viabilité des pêches. On a également dénoncé les effets des méthodes de pêche non viables sur le milieu marin, telles que le fait d'abandonner ou de perdre le matériel de pêche et les dispositifs de concentration de poissons.

189. Plusieurs participants ont exprimé leur inquiétude concernant la surpêche, faisant observer que plus d'un tiers des stocks de poissons dans le monde étaient exploités au-delà des niveaux biologiquement viables. Il importait de restaurer et de maintenir les stocks halieutiques à des niveaux permettant d'obtenir au moins une production maximale équilibrée dans les délais les plus brefs possibles, notamment en mettant en œuvre des plans de gestion fondés sur des données scientifiques.

190. Plusieurs participants ont également exprimé leur préoccupation concernant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, qui venait saper les mesures de conservation et de gestion et mettre à mal la viabilité des stocks de poissons, faisant observer que, à l'échelle mondiale, 20 % des poissons capturés étaient issus de telles pratiques. Un point de vue a été exprimé selon lequel la pêche illégale, non déclarée et non réglementée était liée à la criminalité transnationale organisée dans certains États. Il fallait s'attaquer d'urgence à ces pratiques par une action multiforme, notamment en renforçant les mesures de suivi, de contrôle et de surveillance. Un certain nombre d'initiatives nationales et internationales visant à lutter contre cette pêche ont été mises en avant.

191. De nombreux participants ont souligné que la viabilité des pêches passait nécessairement par une gouvernance et une gestion saines. Il a été fait référence à l'Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur

qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (Accord des Nations Unies sur pêches), au Code de conduite pour une pêche responsable et à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Des participants ont souligné l'importance que revêtaient l'approche écosystémique, la science et l'interface scientifico-politique dans le domaine de la pêche, ainsi que la coopération internationale et le renforcement des capacités. On a également souligné que le renforcement des capacités et le transfert de techniques étaient essentiels pour renforcer le secteur de la pêche dans les États en développement. Plusieurs exemples de meilleures pratiques en matière de gouvernance des pêches aux échelons régional et national ont été donnés. On a mis en avant le rôle des outils de gestion par zone, tels que les aires marines protégées et les systèmes de contingentement des jours de pêche.

192. Plusieurs participants ont estimé qu'il était possible de favoriser la viabilité de la pêche par des politiques sociales et économiques judicieuses. Des participants ont relevé le rôle important des organisations régionales de gestion des pêches dans l'utilisation durable des ressources biologiques marines, mais la question a été soulevée de savoir si la viabilité des pêches serait améliorée si les populations locales avaient davantage de droits sur la pêche. En effet, les conclusions adoptées par consensus au sein des organisations régionales de gestion des pêches ne tenaient pas suffisamment compte des aspirations au développement des petits États insulaires en développement.

193. Des participants se sont félicités de l'adoption de l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, qui concourraient grandement à rendre la pêche plus durable et favoriseraient la pêche artisanale. Il s'agissait d'une étape importante dans la réalisation de la cible 14.6 des objectifs de développement durable, mais, de l'avis de plusieurs participants, tous les types de subventions n'étaient pas visés dans l'accord. Il faudrait continuer à négocier sur les questions en suspens, en gardant à l'esprit que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés devait faire partie intégrante des futures négociations.

194. Certains participants ont mis en avant le rôle essentiel que la pêche commerciale artisanale jouait dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que pour l'emploi, soulignant qu'il fallait que le secteur privé comme le secteur public investissent dans ce domaine tout en veillant à la viabilité de la pêche. Plusieurs participants ont souligné les défis auxquels le secteur artisanal était confronté, notamment la concurrence des pêcheurs industriels, le manque d'infrastructures, la difficulté d'accéder aux capitaux et aux marchés et les conditions de travail difficiles. Certains ont considéré qu'il fallait tirer parti de l'Année internationale de la pêche artisanale et de l'aquaculture, célébrée en 2022. Plusieurs participants ont fait part de leurs expériences et des meilleures pratiques qu'ils avaient mises en place pour renforcer la pêche artisanale, notamment grâce à l'amélioration de la gouvernance, à l'éco-certification, au déploiement de navires de pêche électrique et à la mise en place de système de traçabilité. On a souligné qu'il importait de consulter les petits pêcheurs, les communautés locales et les femmes et de veiller à les associer à la gestion des pêches. Par ailleurs, les pays en développement devaient disposer d'une marge de manœuvre décisionnelle suffisante pour promouvoir la pêche commerciale artisanale et la croissance durable du secteur de la pêche.

195. Certains participants ont fait remarquer que les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, qui suivaient une approche fondée sur les droits humains, constituaient un puissant moyen de concourir au développement durable du

secteur et d'accroître sa contribution à la sécurité alimentaire. Plusieurs participants ont souligné le rôle fondamental que les femmes tenaient dans la pêche, en particulier dans la pêche artisanale et la pêche commerciale artisanale, et insisté sur la nécessité de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans ce secteur. Alors que les femmes représentaient plus de la moitié de la main d'œuvre, leur contribution et les difficultés auxquelles elles se heurtaient n'étaient toujours pas reconnues.

196. S'agissant des engagements pris à titre volontaire, les délégations de l'Argentine, de la Colombie, du Costa Rica, du Guatemala, du Pérou et de l'Uruguay ont fait une déclaration conjointe pour annoncer que leurs pays respectifs entendaient prendre un certain nombre de mesures pour éliminer les effets perniciose des subventions à la pêche, y compris en appliquant provisoirement les dispositions de l'Accord sur les subventions à la pêche en attendant de le ratifier. Les parties à l'Accord de Nauru concernant la coopération dans la gestion des pêches d'intérêt commun se sont engagées à assumer à nouveau 100 % de la couverture de l'effort de pêche.

197. Les principaux messages à retenir du dialogue sont résumés ci-après :

- La contribution de la pêche au développement durable, aux économies locales et nationales, au commerce, aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la culture et l'identité et à l'atténuation de la pauvreté est de plus en plus mise à mal du fait de pratiques non durables et de la détérioration de la santé océanique.
- Pour assurer la viabilité à long terme des stocks halieutiques, il est important de comprendre et de traiter les effets qu'ont sur les pêches les différents facteurs de stress qui pèsent sur la santé et la résilience des écosystèmes marins, notamment les changements climatiques, l'acidification des océans et la pollution marine.
- Il faut agir de toute urgence pour garantir la viabilité des stocks halieutiques mondiaux, dont près d'un tiers sont actuellement exploités à des niveaux qui ne sont pas viables. Grâce à une meilleure gouvernance, fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles, il sera possible de mieux gérer les stocks halieutiques et d'en accroître ainsi la viabilité.
- Il importe de prendre conscience du rôle important de la pêche artisanale et de la pêche commerciale artisanale et d'en améliorer la gestion, de manière à en assurer la viabilité à long terme et à faire en sorte qu'elles contribuent durablement aux pêcheurs, aux populations locales et à l'économie locale. Grâce aux Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, on dispose d'une feuille de route pour renforcer la pêche commerciale artisanale au moyen d'une gouvernance inclusive, participative et juste.
- L'adoption de l'Accord sur les subventions à la pêche par l'OMC est une avancée majeure qui rapproche la communauté internationale de la réalisation de la cible 14.6 des objectifs de développement durable. Cependant, il faut en faire davantage pour que l'Accord entre en vigueur rapidement et commence à être appliqué et que les négociations sur les questions en suspens soient conclues.
- Si l'on ne parvient pas à combattre efficacement aux niveaux mondial, régional, national et local, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée continuera de saper les régimes de gestion des pêches et de mettre à mal la viabilité des stocks.

F. Approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines

198. Dans la matinée du 30 juin, la Coprésidente, M^{me} de Montchalin, a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème « Approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines » et a prononcé un discours liminaire. Le Coprésident, M. Joubert, a également fait un discours liminaire.

199. Le dialogue interactif était animé par Margaret Leinen, Directrice de la Scripps Institution of Oceanography et Vice-Chancelière chargée des sciences marines à l'Université de Californie à San Diego, qui a également fait une déclaration. Les intervenantes et intervenants ci-après ont présenté des exposés : Vladimir Ryabinin, Secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO ; Jane Lubchenco, Directrice adjointe pour le climat et l'environnement au Bureau de la politique scientifique et technologique de la Maison Blanche des États-Unis ; Peter de Menocal, Président de la Woods Hole Oceanographic Institution ; Hide Sakaguchi, Président de l'Ocean Policy Research Institute (Sasakawa Peace Foundation). Des exposés ont également été faits par les commentateurs principaux : Cameron Diver, Directeur général adjoint de la Communauté du Pacifique ; Ratih Pangestuti, spécialiste du Centre de l'industrie biomarine de l'Agence nationale indonésienne de la recherche et de l'innovation.

200. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Antigua-et-Barbuda (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), Portugal, Guatemala, Chili, Suède, Argentine, Pakistan (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Union européenne, États-Unis, République dominicaine, Bangladesh, Tuvalu (au nom des petits États insulaires du Pacifique), République-Unie de Tanzanie, Espagne, Canada, Chine et Algérie.

201. Les représentants des observateurs suivants ont pris part au débat : CESAP et Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques.

202. Les représentants des organisations non gouvernementales et autres parties prenantes suivantes ont également pris part au débat : Ocean Networks Canada, Global Fishing Watch, Système mondial d'observation de l'océan (composante européenne) et OceanHub Africa.

203. Les Coprésidents, M. Tattenbach et M^{me} de Montchalin, ont fait une déclaration finale et M^{me} de Montchalin a clôturé le dialogue interactif.

Résumé

204. Ouvrant le dialogue, la Coprésidente, M^{me} de Montchalin, a souligné que l'océan jouait un rôle crucial pour le bien-être de l'humanité et qu'il fallait bâtir une base de connaissances robuste pour mieux réglementer les activités humaines et ainsi mieux le protéger. Elle a fait part des progrès accomplis par la France dans le domaine des sciences et des technologies océaniques et précisé que les scientifiques devaient continuer de contribuer à la compréhension du monde qui les entourait, échanger dans le domaine des sciences océaniques et dialoguer avec les citoyens.

205. Dans son discours d'ouverture, le Coprésident, M. Tattenbach, a souligné que les sciences et les technologies océaniques aidaient à comprendre l'impact des activités humaines et à prendre des mesures concrètes pour inverser la perte de biodiversité et combattre la pollution. Il a décrit le rôle des connaissances scientifiques dans l'adaptation aux changements climatiques et dans la gestion durable des récifs coralliens, des plages de nidification des tortues de mer et d'autres

écosystèmes sensibles, avant d'évoquer les travaux scientifiques menés au Costa Rica pour mieux comprendre l'océan et relever les défis urgents.

206. L'animatrice a souligné qu'il était essentiel de mobiliser de nouvelles ressources financières, notamment en vue de la mise en place d'un système d'observation de l'océan digne du XXI^e siècle. Les outils génétiques, les satellites et les nouvelles technologies sous-marines pourraient contribuer aux sciences océaniques. Il fallait en outre faire en sorte que les sciences océaniques soient plus inclusives et que les données soient ouvertes et interopérables et puissent être traduites en informations exploitables et propres à appuyer le développement durable de l'océan. Il était par ailleurs nécessaire de conclure de nouveaux partenariats dans les domaines des sciences sociales et des sciences politiques, en particulier aux fins de la gestion des environnements les plus difficiles situés à proximité des côtes.

207. M. Ryabinin a fait observer que les activités océanographiques étaient régies par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'objectif de développement durable 14, qui formaient un cadre fondamental en la matière. Il fallait gérer durablement l'océan pour combattre les changements climatiques et garantir la sécurité alimentaire, notamment, et à cet égard, le rapport sur l'état de l'océan publié par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO était éclairant. Il importait de continuer à investir dans les sciences océaniques, auxquelles n'étaient consacrés que 1,7 % de l'ensemble des investissements faits dans les sciences. Le développement des infrastructures, le renforcement des capacités, l'autonomisation des femmes dans le domaine des sciences océaniques et les partenariats revêtaient également une grande importance.

208. M^{me} Lubchenco a souligné le rôle important de la science, faisant observer que l'humanité en avait besoin pour s'ancrer dans la réalité et comprendre le monde. Il fallait que la science soit compréhensible, propre à faciliter la prise de décisions et pertinente et que les savoirs autochtones et traditionnels soient davantage pris en considération lors de la prise de décisions. Les partenariats, tels que le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable, étaient essentiels, et les États-Unis menaient diverses actions pour renforcer les sciences océaniques. En conclusion, le temps était venu de ne plus considérer l'océan comme un problème « trop gros à régler », mais comme un problème « trop gros pour être ignoré ».

209. M. de Menocal a souligné qu'il fallait accélérer l'action climatique dans le domaine océanique et que c'était la science qui permettrait aux générations futures de trouver des solutions. Faisant référence à la dernière évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, il a souligné qu'il fallait contenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5° C. La capacité d'absorption de carbone de l'océan bénéficiait à l'humanité tout entière, et il importait de mesurer, suivre et vérifier les flux de carbone dans l'océan pour mieux combattre le rôle que ce dernier jouait dans la lutte contre les changements climatiques. M. de Menocal a présenté le réseau Ocean Vital Signs, qui permettrait de mieux comprendre les flux de carbone dans les océans grâce à la collaboration internationale. L'élimination du dioxyde de carbone était également envisagée, mais elle devrait se faire de manière éthique et responsable et être encadré par un code de conduite.

210. M. Sakaguchi a souligné le rôle de la technologie dans la réduction des effets de l'activité humaine sur l'océan. Il a donné l'exemple du projet Smart Ocean à Suruga Bay, dans le cadre duquel les pêcheurs travaillaient avec des filets fixes équipés de capteurs pour surveiller le nombre de poissons et de spécimens d'autres taxons, ce qui permettait de minimiser les déchets et les coûts de transport. Il a également décrit les travaux entrepris par l'Ocean Policy Research Institute du Japon en matière de renforcement des capacités et d'autonomisation des jeunes. Il a appelé

à une recherche interdisciplinaire sur les sciences et les politiques océaniques au niveau international, afin notamment de partager les bonnes pratiques en matière de durabilité de l'océan et d'économie bleue durable.

211. M. Diver a fait observer qu'il était essentiel d'accroître les investissements dans les capacités et les moyens de recherche, notamment les navires de recherche, pour garantir la souveraineté scientifique des États du Pacifique. Il fallait tirer parti des possibilités offertes par la Décennie de l'Océan pour intégrer les savoirs traditionnels aux sciences occidentales et investir dans les sciences océaniques afin d'approfondir les connaissances dont on avait besoin pour s'assurer un avenir plus durable.

212. M^{me} Pangestuti a souligné qu'il fallait renforcer l'action menée en faveur de la science, de l'innovation et des capacités de recherche. La répartition des capacités et des connaissances scientifiques était inégale et il fallait ouvrir l'accès aux données, développer les infrastructures et les équipements, renforcer les partenariats scientifiques, accroître les financements et renforcer les capacités, en particulier dans les petits États insulaires en développement et les États africains côtiers. Il fallait également prendre en considération les connaissances autochtones et locales en dialoguant avec les détenteurs de ces connaissances et favoriser davantage l'initiation à l'océan et les sciences participatives, y compris auprès des jeunes.

213. Vingt-trois participants sont intervenus au cours du dialogue interactif, notamment des États, des organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes. Cinq autres déclarations ont été soumises sous forme écrite.

214. Plusieurs participants ont souligné que la partie XIV de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer prévoyait des obligations claires en matière de transfert de techniques marines et de renforcement des capacités scientifiques et connexes des pays en développement. Ils ont déploré que la disparité entre les pays développés et les pays en développement en matière de capacités et de techniques, qui existait déjà lors de l'adoption de la Convention 40 ans auparavant, persiste encore et que bon nombre de promesses n'aient pas été tenues. Un point de vue a été exprimé selon lequel les parties XIII et XIV de la Convention, y compris les dispositions relatives aux États géographiquement désavantagés, n'étaient pas pleinement appliquées. À cet égard, il a été souligné que les négociations sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale étaient l'occasion de rectifier le cap. Il a également été dit que la Décennie de l'Océan était un mécanisme nouveau et efficace qui servirait à soutenir la poursuite de la mise en œuvre des parties pertinentes de la Convention.

215. Plusieurs participants ont souligné qu'il convenait de rendre la participation aux sciences océaniques plus inclusive et démocratique et de renforcer la recherche fondamentale et appliquée. On a fait observer que les capacités de recherche du Pacifique étaient parmi les plus faibles qui soient et qu'il importerait de permettre aux insulaires du Pacifique de coconcevoir et de coproduire des solutions qui tiennent compte de leurs réalités et qui seraient susceptibles d'orienter les investissements futurs dans la région. Des appels ont également été lancés pour accroître les capacités et les infrastructures de recherche en Afrique. Les États ont été invités à signer la déclaration de l'Alliance des petits États insulaires relative au renforcement des connaissances scientifiques, à la capacité de recherche et au transfert des techniques marines en faveur des petits États insulaires en développement, dans laquelle était soulignée la nécessité de conclure des partenariats scientifiques à long terme conçus de manière conjointe plutôt que de rechercher des solutions à court terme et élaborées sans concertation.

216. Les participants ont également souligné qu'il fallait combler les lacunes dans les connaissances, notamment en ce qui concernait les grands fonds marins, en particulier la couche mésopélagique et sa très riche biodiversité. Parmi les autres priorités scientifiques citées par les participants figuraient la nécessité de s'attaquer à la pollution d'origine terrestre et marine ; de procéder à la planification de l'espace marin ; de comprendre et de gérer les activités humaines liées à l'océan ; de mieux comprendre le lien entre l'océan et le climat ; d'appliquer des solutions fondées sur la nature ; de mettre en place une gestion écosystémique et de créer des aires marines protégées ; d'améliorer l'interface science-politique-société. Il a également été noté que de nombreuses aires marines protégées n'étaient pas gérées efficacement et qu'il était urgent d'en assurer un suivi véritable pour y remédier.

217. Constatant que les importantes disparités qui persistaient en matière de ressources financières, technologiques et humaines entravaient la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 14, de nombreux participants ont souligné que le transfert de techniques marines et le renforcement des capacités étaient deux piliers essentiels à la réalisation des objectifs, et qu'un tel transfert passerait par des investissements dans les ressources humaines, les institutions et les infrastructures, ainsi que par des réseaux et des activités de coopération destinées à améliorer l'accès aux données. Il a été souligné qu'il fallait investir dans les infrastructures physiques de recherche, y compris les universités et les centres de recherche nationaux et régionaux. En outre, il fallait tenir compte des technologies les plus récentes et du renforcement des capacités endogènes aux fins de la coopération technique, cette dernière devant intervenir aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Certains participants ont souligné l'importance de la coopération régionale dans le domaine de l'océanographie ainsi que de la coopération Sud-Sud, qui permettaient de produire davantage de connaissances pour relever les défis auxquels le Sud se heurtait.

218. Plusieurs participants ont souligné qu'il fallait s'appuyer sur les savoirs autochtones et locaux pour compléter les connaissances scientifiques et qu'il importait de dialoguer avec les communautés côtières, citant l'exemple de communautés autochtones associées à l'observation de l'océan. Les sciences océaniques devaient par ailleurs être plus inclusives et laisser une plus grande place aux femmes, aux jeunes et aux océanographes en début de carrière. Des participants ont fait observer qu'il fallait accroître sans attendre les investissements dans la recherche et les données pour que les décisions puissent être prises sur la base des meilleures connaissances scientifiques et traditionnelles disponibles. L'initiation à l'océan était également un moyen de favoriser la prise de meilleures décisions.

219. De nombreux participants ont appelé à la conclusion de partenariats scientifiques et souligné qu'il fallait codévelopper les connaissances de manière plus équitable afin de se préparer et de s'adapter au changement. Il a été noté que des partenariats solides pourraient égaliser les chances en matière de gouvernance de l'océan et éliminer les inégalités d'accès aux données. Plusieurs participants ont noté que la Décennie de l'Océan offrait l'occasion de faciliter les partenariats dans de nouveaux domaines d'action et de partager les données et les connaissances. Toutefois, on a fait observer que le rôle que l'océan jouait à l'appui des sociétés restait largement sous-estimé et que, par conséquent, la recherche ne bénéficiait toujours pas du soutien nécessaire sur la durée.

220. Les principaux messages à retenir du dialogue sont résumés ci-après :

- La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer fournit le cadre juridique nécessaire pour approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines. La Décennie de

l'Océan est un mécanisme nouveau et efficace devant servir à soutenir la poursuite de la mise en œuvre des parties pertinentes de la Convention.

- Il convient de mettre à nouveau l'accent sur le renforcement des capacités de recherche et le transfert des techniques marines, ce que les partenariats scientifiques à long terme conçus conjointement sont plus susceptibles de favoriser que les solutions à court terme élaborées sans concertation.
- Pour contribuer à relever les défis mondiaux, la science doit faciliter la prise de décisions, être pertinente et être présentée de manière compréhensible. L'interface science-politique-société doit être encore renforcée afin que les meilleures données scientifiques disponibles et les connaissances autochtones et locales puissent soutenir la gouvernance de l'océan.
- Si les sciences océaniques ne sont pas dotées des capacités, infrastructures et technologies nécessaires, l'objectif de développement durable 14 ne pourra guère être atteint. Les partenariats scientifiques et l'élaboration conjointe de solutions sont essentiels pour faire face aux changements que subit l'océan.
- L'océan est trop grand pour être ignoré. Il importe d'en prendre conscience et de mieux le protéger.

221. Plusieurs engagements volontaires ont été pris. La délégation de l'Union européenne a annoncé un projet visant à créer un groupe international sur la durabilité de l'océan destiné à faciliter l'évaluation de l'état actuel et futur de l'océan. La délégation du Chili a annoncé la création d'une nouvelle aire marine protégée, importante pour les baleines bleues. La délégation d'Antigua-et-Barbuda, s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires, a annoncé la Déclaration relative au renforcement des connaissances scientifiques, à la capacité de recherche et au transfert des techniques marines en faveur des petits États insulaires en développement et exhorté les pays à la signer. La représentante de la CESAP a annoncé que la Commission s'engageait à nouveau à continuer de renforcer la coopération régionale aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers. Le représentant de la Woods Hole Oceanographic Institution a annoncé la création du réseau Ocean Vital Signs, qui vise à améliorer la compréhension des flux de carbone océanique, et invité les partenaires à s'y associer.

G. Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

222. Le 30 juin après-midi, le Coprésident M. Thórdarson, a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème intitulé « Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer » et prononcé un discours liminaire. M. Balakrishnan, qui coprésidait avec lui, a également fait un discours liminaire.

223. Le dialogue interactif a été animé par le président des études climatiques de la faculté des géosciences de l'université d'Édimbourg, Alexander Tudhope, qui a également fait une déclaration. Les intervenantes et intervenants ci-après ont présenté des exposés : Michael Lodge, Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins ; Vladimir Jares, Directeur de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques, s'exprimant au nom du Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique de l'ONU, conseiller spécial sur

les océans et les questions juridiques auprès des présidents de la Conférence, Miguel de Serpa Soares ; Jia Yu, Directrice générale adjointe de l'Institut chinois des affaires marines du Ministère chinois des ressources naturelles ; Rena Lee, Présidente de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Des exposés ont également été faits par les commentateurs principaux : Mārtiņš Pāparinskis, maître de conférences en droit international public au University College de Londres et membre élu de la Commission du droit international ; Jakob Granit, Directeur général de l'Agence suédoise pour la gestion des eaux et de la mer et président de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique.

224. Au cours du débat interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Vanuatu (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique et en son nom), Viet Nam, Équateur, Timor-Leste, Finlande, Argentine, Israël, Bangladesh, Royaume-Uni, Philippines, Chili et Indonésie.

225. Les représentants des observateurs suivants ont également participé au débat : Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, Polynésie française, FAO et Union internationale pour la conservation de la nature.

226. Les représentants des ONG et autres parties prenantes suivantes ont également participé au débat : Conseil international des sciences, Women4Oceans, World Wild Fund for Nature et Youth and Environment Europe.

227. Les Coprésidents, M. Thórdarson et M. Balakrishnan, ont fait une déclaration finale et M. Balakrishnan a clôturé le dialogue interactif.

Résumé

228. Dans son discours liminaire, le Coprésident, M. Thórdarson, a souligné l'importance de l'état de droit et du caractère universel de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui règlementait l'ensemble des activités conduites dans l'océan. Se félicitant du thème retenu pour la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14, il a souligné que la science et l'innovation seraient déterminantes pour surmonter les obstacles complexes que constituaient notamment les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer, faisant observer que la Convention elle-même s'appuyait sur la science et fournissait un cadre juridique stable et prévisible aux fins de la gestion des ressources océaniques. On ne savait trop insister sur l'importance de la Convention, qui était l'une des plus grandes réalisations de l'Organisation des Nations Unies, et son succès et celui de ses accords de mise en œuvre ne devaient pas être tenus pour acquis. Il convenait de les protéger et de s'en inspirer, y compris en menant à bien les négociations sur un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

229. Le Coprésident, M. Balakrishnan, a souligné le caractère urgent des défis auxquels l'océan faisait face et ajouté qu'il fallait trouver un juste équilibre entre la protection des écosystèmes marins et côtiers et le soutien aux économies océaniques. De nombreux États étaient dépendants de l'océan et les changements climatiques rendaient la situation plus complexe. La Convention offrait un bon équilibre entre croissance économique et protection du milieu marin ; elle permettait de relever les défis qui se faisaient jour en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources et fournissait la souplesse nécessaire pour tenir compte des dernières

évolutions. L'Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs constituait un bon exemple de la manière dont le processus d'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale pouvait contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des biens collectifs mondiaux. L'année 2022 marquait le quarantième anniversaire de l'adoption et de l'ouverture à la signature de la Convention et donnait l'occasion de célébrer les accomplissements auxquels avait conduit l'instrument, notamment sur les plans de l'état de droit et du multilatéralisme.

230. M. Tudhope a souligné que le dialogue était l'occasion de partager des exemples de mesures concrètes qui étaient prises pour améliorer la conservation et l'utilisation durable de l'océan et de ses ressources en favorisant l'application des dispositions du droit international énoncées dans la Convention. Cette dernière s'était révélée être un cadre juridique solide et résistant qui recueillait une adhésion quasi-universelle et qui était considéré comme la « Constitution des océans ». Il s'agissait d'un instrument évolutif que des accords de mise en œuvre et d'autres instruments venaient compléter. Ses dispositions favorisaient la clarté, promouvaient et facilitaient la coopération internationale et permettaient de répondre aux défis naissants. Toutefois, malgré ces points positifs, l'état de l'océan s'était grandement détérioré depuis l'adoption de la Convention quarante ans auparavant, à cause, entre autres facteurs, de la pollution, de la surexploitation de ressources finies et des effets des changements climatiques. La compréhension scientifique des processus et interactions clés concernant le rôle de l'océan avait progressé. Bien qu'il restait encore beaucoup à comprendre, les connaissances dont on disposait suffisaient à démontrer que le statu quo n'était pas viable. M. Tudhope a invité les délégations à s'engager à œuvrer de concert pour intensifier l'action océanique fondée sur la science en appliquant pleinement le droit international.

231. M. Lodge a fait remarquer que la Convention avait contribué à garantir la paix et la sécurité internationales et l'état de droit dans l'océan et qu'il s'agissait de l'un des traités environnementaux les plus ambitieux jamais conclus. Soulignant les principales réalisations de la Convention et ses contributions au développement durable, il a fait observer qu'il était possible d'adapter l'instrument aux nouveaux défis, comme cela avait été le cas avec l'adoption de l'Accord des Nations Unies sur les pêches, notamment. La Convention confiait à l'Autorité internationale des fonds marins des responsabilités propres et complémentaires pour ce qui était de gérer les activités dans la Zone, de protéger le milieu marin, de favoriser et d'encourager la recherche scientifique marine et de partager équitablement les avantages tirés des activités menées dans la Zone. Elle jouait un rôle essentiel dans la réalisation de l'objectif 14 et l'Autorité était quant à elle une instance neutre et transparente où se prenait, d'un commun accord, des décisions sur la gestion de la Zone. Il fallait faire en sorte que toutes les dispositions de la Convention soient bien appliquées et que les institutions créées en vertu de l'instrument bénéficient de l'appui voulu.

232. Le Directeur de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer a évoqué le rôle des sciences océaniques et de l'innovation dans le régime juridique défini par la Convention et formulé quelques réflexions sur la manière dont elles contribuaient plus largement à la gouvernance de l'océan. Rappelant que la Convention régissait la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, il a souligné que la science avait été au cœur des négociations ayant conduit à son adoption, le texte de compromis concernant la recherche scientifique marine et le transfert de techniques marines s'étant révélé gagnant-gagnant pour les sciences océaniques. Il a

relevé que la mise en œuvre pleine et entière des parties de la Convention traitant de ces questions contribuerait à la réalisation des cibles de l'objectif 14. Les sciences de la mer constituaient en outre l'épine dorsale d'autres parties de la Convention, notamment des dispositions relatives à la fixation de la limite extérieure du plateau continental au-delà de 200 milles marins, à la protection et la préservation du milieu marin ainsi qu'à la conservation et la gestion des ressources biologiques et non biologiques. La science contribuait par ailleurs à la prise de décisions, comme l'avait montré l'Évaluation mondiale de l'océan et la Décennie de l'Océan. La connaissance de l'océan appuyait la coopération et la coordination internationales sur les questions océaniques, y compris le cadre juridique, comme en témoignaient les processus d'élaboration d'instruments juridiques internationaux contraignants sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et sur la pollution plastique. Il fallait faire en sorte, en priorité, que la prise de décisions se fonde sur la science et, à cet égard, il convenait de renforcer la capacité de tous les États à intégrer les sciences dans les dispositifs de gouvernance de l'océan et à participer aux processus pertinents. Par ailleurs, l'assistance technique fournie par l'ONU à cet égard visait également à faire en sorte que les femmes occupent une plus grande place dans la gouvernance de l'océan, notamment en garantissant l'égalité des genres. En conclusion, l'application plus efficace du droit international contribuait au développement des sciences océaniques, qui venaient à leur tour renforcer les dispositifs de gouvernance de l'océan et contribuer ainsi à la réalisation de l'objectif 14.

233. M^{me} Yu s'est félicitée que la Convention ait positivement contribué à la création du droit de la mer, favorisant ainsi le maintien de l'ordre international dans l'océan aux niveaux mondial et régional et encourageant la conservation et l'utilisation durable de l'océan et des ressources marines. En particulier, la Convention offrait suffisamment de souplesse pour relever les défis nouveaux ; la notion de développement durable y était réaffirmée et enrichie, et un juste équilibre entre les divers intérêts y était fixé, y compris entre les droits des États d'exploiter l'océan et ses ressources et l'obligation qui leur incombait de protéger et de préserver le milieu marin. La Chine avait pris des mesures pour appliquer la Convention aux fins de la conservation et de l'utilisation durable de l'océan et des ressources marines et la coopération internationale devait se poursuivre pour prévenir, réduire et maîtriser la pollution du milieu marin et restaurer les écosystèmes marins.

234. M^{me} Lee a souligné que la Convention instituait le cadre juridique dans lequel devaient s'inscrire toutes les activités menées dans les mers et océans. Les travaux de la conférence intergouvernementale sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marines des zones ne relevant pas de la juridiction nationale visaient à élaborer un accord d'application au titre de la Convention et le document final auxquels ils devaient aboutir devait être pleinement compatible avec la Convention. L'article 206 de la Convention, par exemple, prévoyait déjà l'obligation de procéder à des études d'impact sur l'environnement ; les négociations sur l'instrument seraient l'occasion de préciser les modalités de ces études (comment et quand les mener et à qui en confier l'exécution) pour ce qui était des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, ainsi que les dispositifs institutionnels pertinents. Il importait d'associer les populations autochtones et les communautés locales, ainsi que le monde scientifique, les organisations intergouvernementales, les organismes régionaux et la société civile, à la prise de décisions et d'ancrer ces dernières dans la science.

235. M. Paporinskis a souligné que le droit international pouvait jouer de nombreux rôles, tels que celui d'instaurer des règles, de créer des institutions et de formuler des hypothèses de base devant servir d'orientations. Pour autant, il ne permettait pas toujours de régler les difficultés, soit parce que ses dispositions se révélaient parfois trop vagues, témoignant de divergences politiques, soit parce que son élaboration était

complexe. En outre, les juridictions internationales jouaient un rôle important dans l'application du droit international en cas de désaccord lié à certaines évolutions. La Cour internationale de Justice, le Tribunal international du droit de la mer et les tribunaux d'arbitrage créés au titre de l'annexe VII de la Convention avaient par exemple contribué à éclaircir et à trancher avec constance un certain nombre de questions relevant du droit de la mer. La recherche scientifique marine jouait un rôle crucial, diverses institutions en ayant fait la preuve par l'appui qu'elles avaient prêté. Il fallait en outre renforcer les capacités. Plus généralement, les entités des Nations Unies concouraient à l'harmonisation des obligations et offraient un cadre permettant l'échange de vues, et les processus devaient se renforcer mutuellement. L'application de la partie XIV de la Convention sur le développement et le transfert des techniques marines se heurtait à des difficultés et il pourrait valoir la peine d'inscrire cette question de manière permanente à l'ordre du jour de la Réunion des États Parties à la Convention. Il serait bon d'envisager de demander qu'un plus grand nombre de rapports portant spécifiquement sur l'application de la Convention soient élaborés.

236. M. Granit a souligné que l'évolution du droit international exigeait un investissement soutenu dans le développement du cadre mondial de gestion de l'océan. De son point de vue, des régimes juridiques solides et bien appliqués étaient gages de sécurité. Les vides qui existaient dans les cadres de gouvernance et les régimes réglementaires étaient comblés par des processus tels que la négociation d'un instrument international juridiquement contraignant portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et l'élaboration d'un code minier, entreprise sous les auspices de l'Autorité internationale des fonds marins. Cependant, en l'état, le dispositif de gouvernance était fragmenté par endroit, y compris pour ce qui était de l'application et du respect du droit, et les avancées technologiques offraient des moyens d'améliorer le suivi et la surveillance. La recherche scientifique marine constituait un socle essentiel sur lequel s'appuyer pour prendre de nouvelles mesures réglementaires et les appliquer. Les mécanismes de collaboration régionaux et les processus d'élaboration de régimes juridiques mondiaux étaient complémentaires et les mécanismes régionaux présentaient de nombreux avantages, notamment en ce qu'ils permettaient de travailler de façon rapide et pragmatique. L'intégration de la conservation marine régionale dans les grandes politiques économiques pourrait avoir d'importantes répercussions. Les outils tels que la planification de l'espace marin, qui favorisaient la coopération aux fins de la conservation de l'océan et de l'instauration du cadre devant régir l'économie bleue, revêtaient une grande importance.

237. Dans les débats qui ont suivi, les participants ont souligné que la Convention, dite « Constitution des océans », avait institué le cadre juridique dans lequel devaient s'inscrire toutes les activités menées dans les mers et océans. Ils ont fait observer que la Convention tenait un rôle prépondérant dans la réalisation de l'objectif 14, notamment parce qu'elle prévoyait le bon équilibre entre les droits des États d'exploiter l'océan et les ressources marines et les obligations qui leur incombait de protéger et de préserver le milieu marin. À cet égard, certains ont mis en lumière les manières par lesquelles la Convention contribuait au règlement pacifique des différends, à la conservation de ressources biologiques marines et à la prévention, la réduction et la maîtrise de la pollution.

238. Plusieurs participants ont estimé qu'il importait de sécuriser les zones maritimes établies conformément à la Convention face à l'élévation du niveau de la mer engendrée par les changements climatiques et ont déclaré qu'il fallait soutenir la Déclaration du Forum des îles du Pacifique sur cette question. Un participant a appelé à soutenir la présentation d'une résolution à l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière serait priée d'adresser à la Cour internationale de Justice une demande d'avis

consultatif sur les droits des générations actuelles et futures d'être protégées contre les changements climatiques.

239. Les participants ont également souligné que la Convention offrait la souplesse nécessaire pour relever les nouveaux défis, notamment en permettant la conclusion de nouveaux accords destinés à renforcer son cadre juridique. À cet égard, de nombreux participants ont souligné qu'il était urgent de conclure les négociations sur un instrument international juridiquement contraignant relatif à la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale. Les négociations à venir étaient une occasion historique à saisir et il importait de faire en sorte d'élaborer un instrument universel et efficace, de conduire le processus de manière inclusive et d'instaurer un cadre fondé sur la science. Il fallait par ailleurs veiller à ce que tout instrument futur soit compatible avec les dispositions de la Convention. Certains participants ont déclaré être membres de la Coalition pour de hautes ambitions concernant la biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale ou entendaient le devenir.

240. Plusieurs participants se sont félicités de la création d'un comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin. Un participant a fait remarquer que les objectifs de réduction de la pollution plastique devraient tenir compte des situations propres à chaque pays et souligné que le renforcement des capacités tenait à cet égard un rôle central.

241. Certains participants ont souligné le rôle que science et technologie jouaient dans la mise en œuvre de la Convention à l'appui de la réalisation de l'objectif 14. À cet égard, plusieurs participants ont mis en avant l'importance du financement, des partenariats, du renforcement des capacités et du transfert de techniques marines.

242. D'aucuns ont exprimé des inquiétudes quant aux effets potentiels de l'exploitation minière des grands fonds marins sur l'environnement. Certains ont également demandé un moratoire sur l'exploitation des ressources minérales dans la Zone. Il a par ailleurs été fait référence à une demande soumise lors de la trente-deuxième réunion des États Parties à la Convention tendant à proroger de 15 ans le délai prévu pour l'élaboration, par l'Autorité, du règlement relatif à l'exploitation des ressources minérales dans la Zone.

243. Les principaux messages à retenir du dialogue sont résumés ci-après :

- La mise en œuvre pleine et effective de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer jouera un rôle essentiel et contribuera de manière significative à la réalisation du Programme 2030, et en particulier de l'objectif 14.
- La Convention offre un juste équilibre entre la conservation et l'utilisation durable de l'océan et des ressources marines et fournit un cadre suffisamment souple pour relever les défis actuels.
- Il est primordial de conclure rapidement de nouveaux accords sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et sur la pollution plastique.
- Il est fondamental d'avoir une bonne compréhension scientifique pour être en mesure d'assurer la bonne gouvernance de l'océan et, à cet égard, le financement, les partenariats, le renforcement des capacités et le transfert de techniques sont d'une importance capitale.
- L'impact potentiel de l'exploitation minière des grands fonds marins sur le milieu marin suscite une inquiétude croissante.

H. Tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable n° 14 et les autres objectifs aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

244. Dans la matinée du 1^{er} juillet, le Coprésident, M. Sandov, a déclaré ouvert le dialogue interactif sur le thème « Tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable n° 14 et les autres objectifs aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » et a prononcé un discours liminaire. M. Joseph, qui coprésidait avec lui, a également fait un discours liminaire.

245. Le dialogue interactif a été animé par James Leape, chercheur principal du William and Eva Price au Stanford Woods Institute for the Environment, qui a également fait une déclaration. Les intervenantes et intervenants ci-après ont présenté des exposés : Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence ; Armida Salsiah Alisjahbana, Secrétaire exécutive de la CESAP ; Teresa Moreira, Directrice chargée de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED ; Charles Fox, Directeur exécutif d'Oceans 5. Des exposés ont également été faits par les commentatrices principales : Charlina Vitcheva, Directrice générale Affaires maritimes et pêche à la Commission européenne ; Claire Jolly, responsable à la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

246. Au cours du débat interactif qui a suivi, les intervenantes et intervenants et les commentatrices principales ont répondu aux questions posées et aux observations formulées par les représentants des pays suivants : Trinité-et-Tobago, Cabo Verde, Portugal, Roumanie, Philippines, Nauru (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), Zimbabwe, Colombie, Arabie saoudite, Brésil, Oman, Haïti et Bahreïn.

247. Le représentant de l'observateur suivant a également pris part au débat : Autorité internationale des fonds marins.

248. Les représentants des organisations non gouvernementales et autres parties prenantes suivantes ont également pris part au débat : Sustainable Ocean Alliance (SOA) (au nom du grand groupe des enfants et des jeunes de l'ONU), ICLEI - Local Governments for Sustainability, Medical IMPACT, Acqua Mater, National Ocean Policy Coalition et APCO Worldwide.

249. Les Coprésidents, M. Joseph et M. Sandov, ont fait une déclaration finale et M. Joseph a clôturé le dialogue interactif.

Résumé

250. En ouvrant le dialogue, le Coprésident, M. Sandov, a souligné qu'il importait d'intégrer les politiques pour atteindre les objectifs de développement durable, dans la mesure où ces derniers étaient liés les uns aux autres et étaient indivisibles. La pandémie de COVID-19 était venue freiner les progrès, raison pour laquelle il fallait désormais accélérer les efforts jusqu'à 2030 et au-delà. La biodiversité étant au cœur du bien-être de l'humanité, sa protection, ainsi que celle du milieu marin, étaient l'occasion de faire avancer et progresser l'économie bleue. Les secteurs de l'économie maritime devaient prendre des mesures intégrées et coordonnées pour limiter au minimum les pressions exercées sur le milieu marin. Le monde universitaire tenait un rôle important dans la recherche et les entreprises devaient s'acquitter de leur responsabilité sociale. Il fallait aussi mobiliser des fonds pour atteindre l'objectif 14, et plus particulièrement pour financer la science, l'éducation et

l'économie circulaire et favoriser une croissance économique durable et inclusive. Il importait de mobiliser le grand public et les jeunes.

251. Dans son discours liminaire, le Coprésident, M. Joseph, a noté que la capacité de l'océan à produire des services écosystémiques était en déclin, ce qui était particulièrement préoccupant pour les petits États insulaires en développement, dont l'identité, la culture et les moyens de subsistance étaient étroitement liés à l'océan. Il fallait prendre des mesures globales pour l'ensemble des objectifs de développement durable et mettre au point des politiques intersectorielles intégrées afin de maximiser les retombées positives et d'éviter les conséquences négatives inutiles. Il importait de créer des partenariats de collaboration intersectorielle qui maximisaient la santé, la résilience et la productivité de l'océan. À cet égard, les États et les organisations étaient invités à adhérer à la déclaration de l'Alliance des petits États insulaires relative au renforcement des connaissances scientifiques, à la capacité de recherche et au transfert des techniques marines en faveur des petits États insulaires en développement. Il fallait également améliorer l'initiation à l'océan afin d'aider les décideurs à mieux comprendre les liens qui existaient.

252. L'animateur a souligné qu'il n'était pas possible d'atteindre les objectifs de développement durable si on les considérait comme 17 blocs distincts. Afin d'illustrer les liens qui existaient entre eux, il a expliqué comment les « denrées bleues », c'est-à-dire les denrées capturées ou cultivées dans le milieu marin, pouvaient contribuer à atteindre les objectifs mondiaux en matière de santé, de nutrition, de lutte contre les changements climatiques, d'élimination de la pauvreté, d'égalité des genres et d'emplois décents. Par exemple, l'amélioration de la gestion des pêches pouvait s'envisager sous l'angle de la santé publique et de l'environnement, dans la mesure où elle fournissait des denrées nutritives dont l'impact environnemental était plus faible que celui des denrées produites sur terre. La pêche commerciale artisanale pouvait quant à elle concourir à la réalisation des objectifs liés à l'élimination de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à l'égalité des genres.

253. Le premier intervenant, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a fait remarquer que les efforts déployés pour atteindre plusieurs autres objectifs de développement durable pouvaient contribuer à la réalisation de l'objectif 14, et vice versa. Comme il ressortait des conclusions issues de la deuxième Évaluation mondiale de l'océan, l'activité économique, les changements démographiques, les progrès technologiques, l'évolution des structures de gouvernance et l'instabilité politique avaient des répercussions sur la santé de l'océan. Il fallait évaluer les synergies et les effets néfastes potentiels des efforts déployés pour atteindre les objectifs afin de favoriser l'exécution holistique du Programme 2030. À cet égard, l'accord de l'OMC visant à mettre fin à certaines subventions à la pêche préjudiciables aurait également des effets négatifs sur l'emploi et il faudrait en tenir compte. Toutes les parties prenantes devaient donc être associées à la recherche de solutions et les diverses disciplines scientifiques et les connaissances traditionnelles jouaient un rôle important. L'inclusion était également de mise, et il fallait notamment associer les jeunes femmes scientifiques à la réalisation de l'objectif 14. De tous les objectifs, l'objectif 14 était celui auquel on consacrait le moins de financements. Dès lors, pour tenter de combler ce déficit, il importait de faire comprendre que la réalisation de cet objectif contribuerait à la réalisation des autres objectifs.

254. La Secrétaire exécutive de la CESAP a souligné l'importance que revêtait l'océan pour la région Asie-Pacifique et les moyens de subsistance locaux. Recensant les domaines d'action prioritaires, elle a mis en lumière les liens qui existaient entre les objectifs 8, 13, 14 et 17. Il fallait en particulier mettre au point des politiques axées sur le lien océan-climat et fondées sur la science et sur le dialogue avec les communautés et les autorités locales. Il fallait créer des partenariats solides, y compris

des partenariats public-privé, et mobiliser des fonds pour combattre la pollution marine, favoriser une consommation et une production durables, créer des économies bleues et faire progresser la science, y compris l'interface science-politique. Les statistiques permettaient de mieux comprendre les interactions complexes et il importait d'améliorer la comptabilité de l'océan. La CESAP présidait le Partenariat mondial pour la comptabilité de l'océan et organisait la Journée Asie-Pacifique de l'océan.

255. La Directrice chargée de la Division du commerce international et des produits de base de la CNUCED s'est félicitée du succès remporté à l'OMC grâce à l'accord visant à mettre fin aux subventions à la pêche préjudiciables. Elle a proposé un « blue deal » pour le commerce mondial, l'investissement et l'innovation qui, grâce à l'instauration d'une économie durable basée sur l'océan, serait bénéfique pour l'océan, et qui devrait être transversal et inclure les femmes, les jeunes, les petits pêcheurs et les petites entreprises. Les secteurs de l'économie maritime, tels que la pêche durable, l'aquaculture, le secteur énergétique offshore, le tourisme, la biotechnologie, la bioprospection et les énergies propres et abordables avaient tous un grand rôle à jouer dans l'action climatique et la sécurité alimentaire. En outre, il importait de mettre en œuvre la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il fallait renforcer la protection et l'utilisation durable de l'océan et veiller au partage des avantages en rapport avec les ressources génétiques marines. La CNUCED collaborait avec des partenaires multilatéraux en faveur d'une pêche plus durable et s'employait à établir une classification des biens et services basés sur l'océan pour les flux de données de suivi.

256. M. Fox a évoqué le rôle de la philanthropie en faveur de l'océan, qui était en plein essor. Toutefois, les activités menées en faveur de l'océan bénéficiaient toujours de beaucoup moins de fonds que l'action climatique. Il existait, essentiellement aux États-Unis et en Europe, un petit nombre de fondations qui promouvaient la philanthropie en faveur de l'océan. On observait de nouvelles tendances dans ce domaine, notamment un soutien accru en faveur des objectifs suivants : parvenir à protéger 30 % du milieu marin à l'horizon 2030 ; parvenir à la justice sociale (lutte contre la pauvreté, la faim, les inégalités et les changements climatiques) ; œuvrer en faveur des pêches côtières et des activités de conservation menées par les communautés. Le fait que les activités philanthropiques soient axées sur la justice sociale pourrait permettre de tirer parti des liens avec les autres objectifs de développement durable.

257. M^{me} Vitcheva a indiqué que l'Union européenne participait à l'analyse des liens entre les objectifs de développement durable depuis 2016 et que ces travaux avaient permis de dégager des pistes pour atteindre les objectifs de manière holistique et intégrée. Elle a également décrit les efforts déployés pour adapter les objectifs aux contextes locaux et en faciliter ainsi la mise en œuvre, notamment dans de nombreuses villes du monde. Elle a mis en lumière les synergies qui existaient entre l'objectif 6 (Eau propre et assainissement) et l'objectif 14 et expliqué comment l'eau douce et l'eau de mer étaient liées et pourquoi il fallait les gérer de manière coordonnée à tous les niveaux. Elle a également souligné les liens qui existaient avec l'objectif 12 (Consommation et production responsables), soulignant l'importance de l'économie circulaire. L'Union européenne avait pris sept engagements volontaires concernant les liens entre les objectifs 13 et 14.

258. M^{me} Jolly a expliqué que l'on commençait à comprendre de mieux en mieux les liens qui existaient entre l'objectif de développement durable 14 et les autres objectifs, soulignant l'importance du lien océan-climat et les relations entre océan, sécurité alimentaire et changements climatiques. Les déplacements d'espèces engendrés par les changements climatiques pourraient faire naître des conflits et la

coopération internationale était nécessaire aux fins de la gestion des pêches. Dans le cas de 40 cibles, on manquait d'outils de mesure et les données étaient insuffisantes pour un grand nombre d'indicateurs. L'océan et la croissance de l'économie bleue suscitaient un intérêt grandissant dont il faudrait tirer parti.

259. Vingt participants sont intervenus au cours du dialogue interactif, notamment des États, des organisations intergouvernementales et d'autres parties prenantes.

260. De nombreux participants ont souligné que l'objectif de développement durable 14 ne pourrait être atteint s'il n'était pas relié à d'autres objectifs et que de nombreux autres objectifs ne seraient pas atteints non plus si on ne progressait pas dans la réalisation de l'objectif 14. Pour être en mesure d'atteindre les multiples cibles des objectifs, il était essentiel d'adopter une approche intégrée associant l'ensemble des pouvoirs publics, de manière à ce que les actions puissent être menées de front. Certains participants ont toutefois fait observer qu'il demeurerait difficile d'identifier les liens entre les objectifs.

261. Examinant les moyens d'atteindre divers objectifs de développement durable en suivant une approche intégrée, de nombreux participants ont souligné qu'il fallait renforcer encore le lien océan-climat, réduire les émissions et multiplier les mesures d'adaptation. Dans ce contexte, on a également estimé qu'il importait d'inclure les mesures liées à l'océan, telles que les solutions fondées sur la nature, dans les contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris. Des participants ont débattu des multiples cibles liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition et souligné qu'il fallait gérer durablement les ressources océaniques. Un participant a fait observer que l'aquaculture pouvait appuyer la pêche et a évoqué la production de microalgues. D'autres ont également mentionné les nombreux objectifs liés à la lutte contre la pollution marine et estimé que cette question concernait aussi d'autres objectifs. L'adoption par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement d'une résolution sur l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique a été saluée par de nombreux participants. Il a été demandé de veiller à ce que les activités économiques liées à l'océan soient entreprises de manière durable et qu'elles favorisent une relance bleue et verte. De nombreux participants ont mis en lumière les multiples avantages découlant de la protection du milieu marin.

262. De nombreux participants ont souligné le rôle important de la science, de la technologie et de l'innovation et il a été demandé que les petits États insulaires en développement et les femmes soient davantage associés aux sciences océaniques. Dans ce contexte, de nombreux participants ont souligné l'importance de l'objectif de développement durable 17 sur les partenariats, y compris ceux qui favorisaient la science, les données, la technologie, l'innovation et le financement à l'appui de la réalisation de tous les objectifs. À cet égard, il a été noté que la science, les données, les statistiques et les connaissances constituaient le socle de la réalisation de tous les objectifs et qu'il fallait pouvoir suivre les progrès et tirer parti des liens qui existaient entre les objectifs. Un participant a souligné qu'il était important de veiller à ce que le renforcement des capacités et le transfert de techniques marines ne viennent pas creuser les inégalités et à ce que l'accès aux technologies soit élargi afin que personne ne soit laissé pour compte.

263. Compte tenu de la nature indivisible des objectifs de développement durable, de multiples secteurs et parties prenantes devaient être associés à la recherche de solutions, notamment les pouvoirs publics, les villes côtières, les communautés, les innovateurs, le secteur privé et les secteurs économiques concernés. Plusieurs intervenants ont fait observer que, pour progresser dans la réalisation des objectifs, il fallait améliorer l'initiation à l'océan et accroître la participation des femmes et des jeunes aux activités menées en faveur de l'objectif 14. En particulier, un appel fort a

été lancé pour que les jeunes puissent véritablement se mobiliser et fassent partie des délégations nationales lors des prochaines conférences.

264. Des participants ont déploré avec inquiétude le faible niveau de financement dont bénéficiait l'objectif 14 et le manque d'investissements en faveur de l'océan. Des intervenants ont indiqué qu'il fallait mobiliser davantage de fonds, y compris auprès du secteur public et du secteur privé, qui devaient investir de manière durable et responsable dans le renforcement des capacités et l'appui technique. On a fait observer qu'il serait peut-être plus simple d'obtenir des financements en faveur de l'océan si l'on mettait en avant les contributions que cet objectif pouvait apporter à la réalisation des autres objectifs.

265. Les principaux messages à retenir du dialogue sont résumés ci-après :

- L'objectif de développement durable 14 ne peut être atteint s'il n'est pas lié à d'autres objectifs et il faut impérativement se détourner de l'approche compartimentée suivie dans la réalisation des objectifs. L'océan offre des possibilités considérables de combattre la pauvreté et la faim et de soutenir la nutrition, le développement économique et la réalisation d'autres objectifs prioritaires. Pour en tirer parti, cependant, il faut que les politiques et les actions soient menées de manière intégrée et harmonisée.
- Bien que les objectifs soient globalement liés les uns aux autres, il faut veiller à éviter les compromis inutiles, en particulier dans l'exploitation des ressources. La durabilité et la protection de l'océan devraient être au cœur du développement économique fondé sur l'océan.
- Les politiques fondées sur des données probantes et la coopération régionale, ainsi que le commerce international, peuvent favoriser la mise en œuvre harmonisée d'objectifs interdépendants.
- Pour atteindre des objectifs interdépendants, il est essentiel de s'appuyer sur des partenariats en matière de renforcement des capacités, de transfert de techniques et de financement, notamment en faveur des petits États insulaires en développement. La science, les données et l'innovation constituent des leviers importants pour élaborer des politiques harmonisées qui tirent parti des synergies.

266. Plusieurs engagements volontaires ont été annoncés. La délégation de l'Union européenne a annoncé avoir pris sept engagements volontaires pour établir des liens entre climat et océan grâce au système satellitaire Copernicus, son programme d'observation de la Terre. La délégation du Brésil a annoncé que son pays s'était engagé à consacrer 1 milliard de dollars sur les 10 prochaines années à la préservation des ressources en eau.

Chapitre V

Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

267. L'article 4 du règlement intérieur de la Conférence dispose ce qui suit :

Une commission de vérification des pouvoirs comprenant neuf membres est nommée au début de la Conférence. Sa composition est fondée sur celle de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Elle examine les pouvoirs des représentants et fait immédiatement rapport à la Conférence.

268. Un des États qui était membre de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session n'était pas disponible pour siéger à la Commission de vérification des pouvoirs de la Conférence. Par conséquent, conformément à la pratique suivie dans le passé, le Président de la Conférence a proposé, à la 1^{re} séance plénière de nommer la Suède, État appartenant au même groupe régional que celui de l'État indisponible, pour occuper le siège vacant.

269. À la même séance, conformément à l'article 4 de son règlement intérieur, la Conférence a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs les États suivants : Barbade, Botswana, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Maurice, Népal, Suède et Uruguay.

270. La Commission de vérification des pouvoirs s'est réunie le 30 juin 2022.

271. Le Représentant permanent de Maurice, Jagdish Dharamchand Koonjul, a été élu Président de la Commission à l'unanimité.

272. La Commission était saisie d'un mémorandum du Secrétaire général daté du 29 juin 2022 concernant les pouvoirs des représentants des États et de l'Union européenne participant à la Conférence. Une représentante du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat a fait une déclaration au sujet de ce mémorandum.

273. Comme il est indiqué au paragraphe 1 du mémorandum, mis à jour selon la déclaration de la représentante du Bureau des affaires juridiques, au moment de la réunion de la Commission, les pouvoirs en bonne et due forme des représentants des 59 États suivants participant à la Conférence avaient été remis au Secrétaire général conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement intérieur de la Conférence : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Brésil, Bulgarie, Cabo Verde, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, Égypte, El Salvador, États-Unis, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Madagascar, Maroc, Maurice, Mexique, Monaco, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Siège, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

274. Comme il est indiqué au paragraphe 2 du mémorandum, mis à jour selon la déclaration de la représentante du Bureau des affaires juridiques, au moment de la réunion de la Commission, l'Union européenne et les 100 États suivants avaient communiqué au Secrétaire général des informations concernant la nomination de leurs représentants à la Conférence, soit par transmission d'une copie des pouvoirs en bonne et due forme signés par le ou la chef d'État ou de gouvernement ou le ou la Ministre des affaires étrangères, soit par lettre ou note verbale émanant du ministère, de l'ambassade ou de la mission concernés : Angola, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Burundi, Cameroun, Chypre, Colombie, Comores, Côte

d'Ivoire, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, État de Palestine, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Kiribati, Lesotho, Lettonie, Libéria, Libye, Lituanie, Luxembourg, Malawi, Maldives, Malte, Mauritanie, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Mozambique, Namibie, Nauru, Nigéria, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Qatar, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Tchèque, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

275. Comme il est indiqué au paragraphe 3 du mémorandum, mis à jour selon la déclaration de la représentante du Bureau des affaires juridiques, les 37 États suivants qui avaient été invités à participer à la Conférence n'avaient communiqué au Secrétaire général ni les pouvoirs en bonne et due forme de leurs représentants, ni les informations mentionnées au paragraphe 273 ci-dessus : Afghanistan, Albanie, Bélarus, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Congo, Djibouti, Dominique, Eswatini, Éthiopie, Honduras, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Malaisie, Mali, Monténégro, Nicaragua, Niger, Niue, Ouganda, Ouzbékistan, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Rwanda, Saint-Marin, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Turkménistan.

276. Le Président a recommandé que la Commission accepte les pouvoirs des représentants des États et de l'Union européenne énumérés aux paragraphes 1 et 2 du mémorandum susmentionné, tel que mis à jour, étant entendu que les représentants des États et de l'Union européenne énumérés au paragraphe 2 du mémorandum, tel que mis à jour, et, éventuellement, des États énumérés au paragraphe 3 du mémorandum, tel que mis à jour, communiqueraient dès que possible leurs pouvoirs en bonne et due forme au Secrétaire général.

277. La Commission était saisie de deux communications concernant la représentation du Myanmar à la Conférence. La première, datée du 9 juin 2022, émanait du Ministère des affaires étrangères du Myanmar. La seconde, datée du 12 juin 2022, émanait de la Mission permanente du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies. Prenant acte du rapport de la Commission de vérification des pouvoirs à la soixante-seizième session de l'Assemblée générale (A/76/550), le Président a proposé que la Commission attende pour se prononcer sur les pouvoirs des représentants du Myanmar à la Conférence. La proposition a été adoptée sans être mise aux voix.

278. La Commission a adopté le projet de résolution suivant sans le mettre aux voix :

La Commission de vérification des pouvoirs,

Ayant examiné les pouvoirs des représentants à la Conférence des Nations Unies de 2022 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable,

Accepte les pouvoirs des représentants de l'Union européenne et des États mentionnés aux paragraphes 1 et 2 du mémorandum du Secrétaire général, tel que mis à jour.

279. La Commission a décidé, sans vote, de recommander à la Conférence d'adopter un projet de résolution approuvant son rapport.

Mesures prises par la Conférence

280. À sa 8^e séance plénière, la Conférence a examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs ([A/CONF.230/2022/13](#)), tel que présenté par le Président de la Conférence, le Président du Kenya, qui l'a également informé que, depuis la séance officielle de la Commission, des pouvoirs en bonne et due forme avaient été reçus de la Tchéquie, de l'Indonésie, du Kenya, de la Lettonie, des Palaos, des Seychelles et de l'Union européenne.

281. À la même séance, les représentants des Palaos, de la Chine, des États-Unis, des Îles Marshall, du Pakistan et du Royaume-Uni ont pris la parole.

282. La Conférence a adopté le projet de résolution que la Commission lui avait soumis dans son rapport et accepté les pouvoirs supplémentaires mentionnés par le Président de la Commission (voir chap. I, résolution 2).

Chapitre VI

Document final de la Conférence

283. À sa 8^e séance plénière, la Conférence était saisie d'un projet de résolution présenté par les deux Présidents de la Conférence, intitulé « Notre océan, notre avenir, notre responsabilité » ([A/CONF.230/2022/L.1](#)).

284. À la même séance, les représentants du Danemark, de la Grenade, de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie ont fait des déclarations pour expliquer leur vote avant l'adoption du projet de résolution.

285. Toujours à la même séance, la Conférence a adopté le projet de résolution [A/CONF.230/2022/L.1](#), par lequel elle a adopté la déclaration figurant dans le document [A/CONF.230/2022/12](#) et recommandé à l'Assemblée générale de faire sienne, à sa soixante-seizième session, ladite déclaration (voir chap. I, résolution 1).

286. Toujours à la 8^e séance plénière, les représentants des États-Unis, de la République islamique d'Iran, du Costa Rica et de la République bolivarienne du Venezuela ont fait des déclarations pour expliquer leur vote après l'adoption du projet de résolution.

Chapitre VII

Adoption du rapport de la Conférence

287. À la 8^e séance plénière, la Rapporteuse générale a présenté le projet de rapport de la Conférence ([A/CONF.230/2022/L.2](#)).

288. À la même séance, la Conférence a adopté le projet de rapport ([A/CONF.230/2022/L.2](#)) et a autorisé la Rapporteuse générale à finaliser le rapport.

Chapitre VIII

Clôture de la Conférence

289. À sa 8^e séance plénière, la Conférence a décidé, à titre exceptionnel, d'entendre les points clés des débats des organisateurs des quatre manifestations spéciales qui ont eu lieu en marge de la Conférence.

290. À la même séance, la Conférence a entendu les déclarations faites par un délégué de la jeunesse du Kenya, Abbas Mahmoud, au sujet de la manifestation intitulée « Forum sur la jeunesse et l'innovation » ; par la mairesse de Matosinhos (Portugal), Luísa Salgueiro, au sujet de la manifestation intitulée « Ancrer l'action en faveur de l'océan dans les administrations locales et régionales » ; par le Ministre de l'environnement et de l'action climatique du Portugal, Duarte Cordeiro, au sujet de la manifestation intitulée « Symposium de haut niveau sur l'eau – faire le lien entre les objectifs de développement durable 6 et 14 » ; par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'océan, Peter Thomson, au sujet de la manifestation intitulée « Forum sur l'investissement dans l'économie bleue durable ».

291. Toujours à la même séance, le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique de l'ONU, Conseiller spécial sur les océans et les questions juridiques auprès des Présidents de la Conférence, a prononcé le discours de clôture au nom du Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 16 du règlement intérieur.

292. Toujours à la 8^e séance plénière, le Président de la Conférence, M. Rebelo de Sousa, et le Vice-Président de droit de la Conférence, M. Tobiko ont fait des déclarations.

293. À la même séance, le Président de la Conférence, M. Rebelo de Sousa, a clos la Conférence.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/CONF.230/2022/1	4	Ordre du jour provisoire
A/CONF.230/2022/2	3	Règlement intérieur provisoire
A/CONF.230/2022/3	6	Questions d'organisation et de procédure
A/CONF.230/2022/4	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 4, intitulé « Rendre la pêche durable et garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés »
A/CONF.230/2022/5	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 5, intitulé « Assurer le développement et le renforcement d'économies océaniques durables, en particulier pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés »
A/CONF.230/2022/6	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 6, intitulé « Approfondir les connaissances scientifiques et renforcer les moyens de recherche et le transfert de techniques marines »
A/CONF.230/2022/7	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 7, intitulé « Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en appliquant les dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer »
A/CONF.230/2022/8	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 8, intitulé « Tirer parti des liens entre l'objectif de développement durable n° 14 et les autres objectifs aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »
A/CONF.230/2022/9	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 1, intitulé « Remédier à la pollution marine »
A/CONF.230/2022/10	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 2, intitulé « Gérer, protéger, conserver et restaurer les écosystèmes marins et côtiers »
A/CONF.230/2022/11	9	Document de réflexion établi par le Secrétariat sur le dialogue interactif 3, intitulé « Réduire au maximum et combattre l'acidification de l'océan, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan »
A/CONF.230/2022/12	11	Note du Secrétariat intitulée « Notre océan, notre avenir, notre responsabilité : projet de déclaration »

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
A/CONF.230/2022/13	7 b)	Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
A/CONF.230/2022/L.1	11	Projet de résolution intitulé « Notre océan, notre avenir, notre responsabilité »
A/CONF.230/2022/L.2	12	Projet de rapport de la Conférence des Nations Unies de 2022 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
A/CONF.230/2022/INF/1	s.o.	Note d'information à l'usage des participants
A/CONF.230/2022/INF/2	s.o.	Liste des délégations participant à la Conférence des Nations Unies de 2022 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
A/CONF.230/2022/INF/3	s.o.	Résumé des manifestations de haut niveau

Annexe II*

List of voluntary commitments

1. Urban Bay: behavioral change (Instituto Mar Urbano), #OceanAction42060
2. Norwegian Ocean Acidification monitoring project (Institute of Marine Research (IMR), Uni Research (UNI), Norwegian Institute for Water Research (NIVA)), #OceanAction42061
3. Marine Biodiversity Observation Network (MBON) (Marine Biodiversity Observation Network (MBON) of the Group on Earth Observations Biodiversity Observation Network (GEO BON)), #OceanAction42062
4. Guillermo Cuellar (TTOO Descubre Guatemala), #OceanAction42063
5. ICOS (Marine community) and OTC (Uni Research), #OceanAction42064
6. Conciencia Martima (Dirección General de Intereses Marítimos), #OceanAction42065
7. Community Based Sea Turtle Conservation in Sri Lanka (Turtle Conservation Project of Sri Lanka), #OceanAction42068
8. Marine conservation, protection, and sustainable use of marine biodiversity and marine management for monitoring, control and surveillance (MCS) included for combating IUU-fishing and its related fisheries crime activities with community resilience and ad (Ministry of Agriculture Forestry and Fisheries, and Ministry of Environment), #OceanAction42066
9. Establish the Local Environmental Observer (LEO) Network in all oceans and along all of the world's coastlines within 5 years (Conservation Science Institute), #OceanAction42073
10. Seabird conservation monitoring & predator removal (Te Ipukarea Society), #OceanAction42074
11. Sport2Clean Education Environment (Sport2Clean Australia Limited), #OceanAction42075
12. Aquaconnect - A mobile app based market place to provide access to Aqua farmers to marine resources and markets (Coastal Aquaculture Research Institute P. Ltd.), #OceanAction42077
13. BLOOM commits to helping governments categorize and analyze their fisheries subsidies data (BLOOM), #OceanAction42078
14. Promote better understanding and advocacy on the organic linkages between oceans and mountains (Government of Nepal), #OceanAction42081
15. Implementation of relevant provision of UNCLOS (Government of Nepal), #OceanAction42082
16. Enhancing research and awareness on the impact of ocean acidification and climate change on tropical marine ecosystems (Centre for Marine and Coastal Studies (CEMACS), Universiti Sains Malaysia), #OceanAction42084
17. Workshop on Seafood Products Safety and Quality (Indian Ocean Rim Association (IORA) and IORA Fisheries Support Unit), #OceanAction42083

* La présente annexe est reproduite tel qu'elle a été reçue, dans la langue de l'original seulement, sans avoir été revue par les services d'édition.

18. A Blueprint for Re-Building Fisheries (Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO)), #OceanAction42092
19. Compliance, Monitoring and Enforcement (Environmental Justice Foundation), #OceanAction42093
20. EXPEDITION 7eme CONTINENT: Scientific expedition and research in South Atlantic (Expédition 7eme Continent), #OceanAction42095
21. Strengthening fisheries governance and States capacities to prevent, deter and eliminate illegal, unreported and unregulated fishing (Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)), #OceanAction42099
22. Technical assistance on issues related to market access and trade-related aspects (UNCTAD-FAO-UNEP), #OceanAction42101
23. To increase economic benefits to SIDS through the Blue Growth Initiative (Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)), #OceanAction42102
24. Somalia and Yemen Development Programme (SYDP) on Banking and Artisanal Fisheries (Indian Ocean Rim Association), #OceanAction42100
25. Carbon Dioxide in the atmosphere & oceans acidification (Social Good Summit), #OceanAction42104
26. SEAFDEC Initiatives Toward Sustainable Development of Fisheries in ASEAN Region (Southeast Asian Fisheries Development Center), #OceanAction42105
27. Restoring dying and degraded coral reefs (Coral Vita), #OceanAction42121
28. KnipBio Meal to Support Sustainable Aquaculture Practices (KnipBio), #OceanAction42123
29. Política Nacional de Humedales (Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD)), #OceanAction42136
30. Política Nacional de Costas y Mares (Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD)), #OceanAction42137
31. Responsible & Sustainable Aquaculture Practices for Fiji and Pacific Islands enabling Food Security & Natural Resource Preservation (Pacific Ocean Culture Pte Ltd (Fiji)), #OceanAction42139
32. Ocean Literacy Campaign in Bangladesh: School Project (Blue Green Foundation Bangladesh), #OceanAction42150
33. Monitoring and rehabilitation of HA. Kela House Reef, Maldives (Island Development and Environmental Awareness Society - IDEAS), #OceanAction42158
34. Mangrove Partnership Reporting Online Platform (Indigenous Training Programme (NGO)), #OceanAction42172
35. Science to Support SDG-14 Goals (Scientific Committee on Oceanic Research (SCOR)), #OceanAction42174
36. Green Indonesia Waste Education for primary schools in Indonesia (Indonesian Waste Platform), #OceanAction42214
37. Unmanned/Autonomous Technologies For Ocean Protection and Production (3D PARS), #OceanAction42215
38. African Marine Waste Network (Sustainable Seas Trust), #OceanAction42217
39. Laut Sehat - Healthy Ocean - Solid Waste Management Symposia - 2018, 2019 Indonesia (Indonesian Waste Platform), #OceanAction42218

40. Preserve and protect the marine environment against pollution by (plastic) litter and microplastics through prevention and reduction (APLM - Portuguese Marine Litter Association - Hub), #OceanAction42219
41. Provision of subject matter expertise on the application of risk management tools in regulatory frameworks supporting SDG14 (UNECE), #OceanAction42220
42. International Network for Multi-Hazard Early Warning Systems (IN-MHEWS) and Global Meteo-Alert System (World Meteorological Organization (WMO)), #OceanAction42224
43. A Plastic Planet (A Plastic Planet), #OceanAction42225
44. Renewable Energy from Coral and Karstic Formation (Ernesto Icogo / Global Network Member), #OceanAction42226
45. Watertrek (Watertrek), #OceanAction42227
46. Concept Design of Robotic Solar Powered Barges to Filter and Remove Oceanic Plastic (OceanicPlasticRecovery.com), #OceanAction42230
47. Closed Loop Ocean Funding Mechanism (Closed Loop Partners), #OceanAction42231
48. Tethered Plastic Cap Solution Implementation WorldWide (Tethered Plastic Cap Solution Implementation WorldWide), #OceanAction42236
49. L'écotourisme et la réduction et la gestion des risques de catastrophe (AIPIA / AIPEA / ACAEPB), #OceanAction42237
50. Stronger commitment to dolphin protection (Hotelplan Suisse), #OceanAction42238
51. Paddling for a Cleaner ocean (Passage Adventures), #OceanAction42258
52. Seafood Stewardship Index (SSI) (World Benchmarking Alliance- Index Initiative), #OceanAction42264
53. Planting 1 Million 'SeaTrees' (mangroves) on behalf of the global Surfing community (Sustainable Surf), #OceanAction42266
54. West African subregional mangrove project (Ramsar Convention Secretariat), #OceanAction42269
55. Encouraging exchange of experiences and lessons learned regarding the sustainable management and use of marine and coastal resources (Blue Solutions), #OceanAction42274
56. Blue Planning in Practice: Worldwide MSP training offer to enable ecosystem-based marine and coastal planning and management (Blue Solutions), #OceanAction42273
57. Milkfish Aquaculture Project (Kiribati) (Ministry of Fisheries and Marine Resources Development (Republic of Kiribati); International Cooperation and Development Fund), #OceanAction42295
58. Blue IES: Worldwide training course offer around integrating ecosystem services into marine & coastal development planning (Blue Solutions), #OceanAction42297
59. Information Technology in Marine life for Kenya (cad creations ltd), #OceanAction42302
60. Sea Patriots Organization (Mohd Shafrizan Solah), #OceanAction42307

61. Diving into an Ocean Loving Blue Economy (Blue Ocean Network), #OceanAction42315
62. Let's lend a hand towards conserving the rapidly degrading mangrove forest (West African Bird Study Association (WABSA)), #OceanAction42318
63. Restoration of the Mexican Pacific coral reefs using natural remediation techniques (Centro Universitario de la Costa, Universidad de Guadalajara), #OceanAction42319
64. Ocean Acidification Investigation in East Africa (University of Mauritius and Ocean Acidification Information Exchange on GOA-ON Kits), #OceanAction42332
65. Ocean Plastics Recovery with Closed Loop, Waste Management Approach with remote controlled and automated vessels and systems (Oceanamatica), #OceanAction42341
66. The Blue Pledge for Sustainable Pearls - Fostering Ocean Conservation and a Blue Economy (J. Hunter Pearls, Jewelmer, Paspaley Pearlring Company), #OceanAction42343
67. International Waste Platform - collaboration between country/regional hubs (Indonesian Waste Platform), #OceanAction42354
68. Implement an Offshore oil and gas Convention and Liabilities Compensation Fund (Maritime Law LLC), #OceanAction42370
69. Saving Endangered Bluefin Tuna from Extinction (China Biodiversity Conservation and Green Development Foundation (CBCGDF)), #OceanAction42372
70. Assessing the Carbon Potential of Mangrove Forests in Nigeria (Blue Carbon Project Nigeia), #OceanAction42375
71. Get Trash(ed): Towards Marine Debris-free beaches along the Kenya Coast (Coasts & Reefs Club of Pwani University), #OceanAction42384
72. Commitment towards marine debris free beaches along the coast: commitment to monthly cleanups (Coast and Reefs Club), #OceanAction42385
73. Indonesian Waste Platform - Hub (Indonesian Waste Platform), #OceanAction40922
74. Project Survival Pacific (Project Survival Pacific), #OceanAction42390
75. Managed Pollution Zone (formerly RePlaROc) (REXOFT s.r.o.), #OceanAction42393
76. Critical role of Mangrove ecosystem for coastal and ocean resilience for Mauritius (Ministry of Ocean Economy, Marine Resources, Fisheries and Shipping (Albion Fisheries Research Centre, Fisheries Division)), #OceanAction42394
77. Beach Clean pUmP (The Green Circle Environmental Company), #OceanAction42398
78. #NoPlasticStrawJakarta Campaign (Navakara - Ways to Zero Waste), #OceanAction42402
79. Educating people globally about the dangers of Plastic Pollution in our Oceans and how to deal with it (Youth Ocean Action CIC), #OceanAction42403
80. International Coastal Cleanup Hong Kong 2020 (Green Council), #OceanAction42404

81. Reef Check Taiwan, Province of China (Taiwan Environmental Information Association (Taiwan, Province of China)), #OceanAction42405
82. Beach Cleanup and Marine Debris monitoring (Taiwan Province of China Environmental Information Association), #OceanAction42406
83. Projeto Verde Mar de limpeza subaquática (Verde Mar Project - Diving against Marine Debris) (Projeto Verde Mar), #OceanAction42407
84. Tripoli Lebanon - Beach Clean Ups (Environmental Medics), #OceanAction42409
85. Marine Environmental Education (Taiwan Environmental Information Association (Taiwan, Province of China)), #OceanAction42414
86. Innovative Island Waste Management Models (Ministry of Waste), #OceanAction42413
87. Participation in the International Coastal Cleanup (ICC) 2018-2020 (European Business Chamber in Trinidad and Tobago (EUROCHAMTT)), #OceanAction42415
88. SDG 14 (Conservation Action Trust), #OceanAction42416
89. Guidelines for Reducing Plastic Waste (GRP) & Eco-friendly initiative (Association for Supporting the SDGs for the United Nations (ASD)), #OceanAction42417
90. Mahim Beach Cleanup (Dharavi Diary), #OceanAction42418
91. Improving the effectiveness of coastal and marine resource management in the Philippines (Marine Conservation Philippines), #OceanAction42419
92. Beam of the Environment Association - BEA (Beam of the Environment Association - BEA), #OceanAction42421
93. Coastal Habitat Rehabilitation in Gulf of Mannar, Tamil Nadu, India (Suganthi Devadason Marine Research Institute (SDMRI)), #OceanAction42422
94. Educating and engaging high school students in sustainable fisheries (Diaries of the Ocean), #OceanAction42423
95. Climate change caused bleaching and subsequent mortality in 2016 - post bleaching monitoring in Gulf of Mannar, Tamil Nadu, India (Suganthi Devadason Marine Research Institute (SDMRI)), #OceanAction42424
96. Removal of marine debris from reef areas in Gulf of Mannar, Tamil Nadu, India - to reduce the stress to the bleached corals and to support recovery process (Suganthi Devadason Marine Research Institute (SDMRI)), #OceanAction42425
97. Save Our Mangroves Now! (Germany, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ)), #OceanAction42426
98. Center for Biodiversity Conservation and Endangered Species (CBES)- Viet Nam Marine Megafauna Network (Center for Biodiversity Conservation and Endangered Species), #OceanAction42429
99. Mangrove Restoration Potential Map (IUCN), #OceanAction42430
100. Create awareness and sustainability action on climate change adaptation and marine litter management along the east coast of India (Centre for Environment Education (CEE)), #OceanAction42437

101. Strengthening the resilience of Coastal Communities for Climate Change (M.S. Swaminathan Research Foundation - Non Governmental Organization (NGO)), #OceanAction42439
102. Regional Incident Prevention and Emergency Response Capacity Through Planned Indigenous Marine Response Centre (Heiltsuk Horizon Maritime Services Ltd), #OceanAction42445
103. respectOcean- Promotion of Best Practices (respectOcean), #OceanAction42446
104. Sustainable Ocean Ambassador (SOA) (Agricultural and Food Marketing Association for Asia and the Pacific), #OceanAction42447
105. Beach Cleanup (Temple Reef Foundation), #OceanAction42448
106. Surfrider Ocean Friendly Program (Surfrider Foundation Australia), #OceanAction42449
107. Youth & MSP (Atelier Caravela), #OceanAction42450
108. Monitoring natural World Heritage sites to conserve mangrove ecosystems (International Union for Conservation of Nature), #OceanAction42451
109. Protecting Kep Archipelago (Marine Conservation Cambodia), #OceanAction42453
110. Blueribbon Ocean Conversation Association (Blueribbon Ocean Conversation Association), #OceanAction42461
111. Promote an economic, integrated, sustainable and inclusive development, addressing climate changes challenges in Coastal West Africa (International Union for Conservation of Nature (IUCN)), #OceanAction42460
112. Project M.A.R.E. (Protected Marine Area Punta Campanella), #OceanAction42463
113. OLIST: Ocean Literacy in Sail Training (Oceania Ltd.), #OceanAction42467
114. Reducing marine pollution (Guangzhou Green World), #OceanAction42465
115. Coastal Clean-ups and Marine Garbage Monitoring Project (Guangzhou Green World), #OceanAction42466
116. Dr. Deepa Gavali (Gujarat Ecology Society), #OceanAction42468
117. Coastal Impact (Venkatesh Charloo), #OceanAction42470
118. Goal 14 Implementation by Ecologists Without Borders (Ecologists Without Borders), #OceanAction42471
119. NO to littering of Cigarette Butts (Rotaract Club of Triolet), #OceanAction42473
120. Reducing marine debris (Shanghai Rendu Ocean NPO Development Center), #OceanAction42475
121. Humpback Whale Research Project, Bermuda (Whales Bermuda), #OceanAction42476
122. Life Under Water (Mental and Environmental Development Initiative for Children), #OceanAction42479
123. Life Under Water (Mental and Environmental Development Initiative for Children), #OceanAction42481

124. Youth Ocean Explorers Summer Program (Virgin Islands Marine Advisory Service - University of the Virgin Islands), #OceanAction42482
125. Mangroves Cultivation and Seawall Protection (Cochin Social Service Society), #OceanAction42487
126. Community-based sustainable development of the Sundarbans coastal ecosystem in Bangladesh (Centre for Coastal Environmental Conservation (CCEC)), #OceanAction42488
127. Turtle Excluder Device implementation in Malaysia (Marine Research Foundation), #OceanAction42490
128. Beach cleaning project on the Swedish west coast (Väst kuststiftelsen / Ren Kust (Clean Coast)), #OceanAction42495
129. Coastal Restoration Society (Coastal Restoration Society), #OceanAction42497
130. The Great Bubble Barrier (The Great Bubble Barrier), #OceanAction42496
131. Plastic Pollution Prevention through the development of Sustainable sport events and voluntary beach clean ups (π^3 Plastic Pollution Prevention), #OceanAction42499
132. Microplastics research in lakes, rivers, seas and oceans (By the Ocean we Unite), #OceanAction42498
133. Illuminating Hidden Harvests: The contribution of small-scale fisheries to sustainable development (Food and Agriculture Organization), #OceanAction42501
134. Association of Arctic Expedition Cruise Operators' Clean Seas Project (Association of Arctic Expedition Cruise Operators (AECO)), #OceanAction42500
135. Small-Scale Fisheries Academy in Senegal (Mundus maris asbl), #OceanAction42505
136. Bikash Ranjan Rautray (ARASMIN (Association for Rural Area Social Modification, Improvement and Nestling)), #OceanAction42508
137. Bottlenose dolphins in the Sicilian Channel. Increasing knowledge through research activities and People awareness on the marine environment conservation (Associazione Me.Ri.S. Mediterraneo Ricerca e Svilupp), #OceanAction42510
138. Casa dei Pesci (Associazione comitato per la Casa dei Pesci onlus), #OceanAction42511
139. Reducing Marine Pollution/protecting ecosystems/sustainable fishing/conservation of coastal and marine areas/implementing and enforcing international sea law (Blue Seas Protection), #OceanAction42515
140. Sustainable underwater tourism and healthy marine ecosystems in Cape Verde (Cabo verde diving), #OceanAction42518
141. Taking actions towards our ocean through environmental education in Guatemala (Semillas del Océano (Seeds of the Ocean)), #OceanAction42520
142. Clean Coastline (Ren Kustlinje) (Municipality of Sotenäs (Sotenäs kommun)), #OceanAction42523
143. Goal 14 implementation for the protection of Mediterranean sea's whales and dolphins (Battibaleno association), #OceanAction42525

144. BLUMES: BLUE Jobs and Responsible Growth in the Mediterranean throughout Enhancing Skills and Developing Capacities (OGS: Italian National Institute of Oceanography and Applied Geophysics), #OceanAction42526
145. Mediterranean Underwater Coastal Environment Monitoring Protocol (Reef Check Italia Onlus), #OceanAction42528
146. Raising awareness for the ocean protection among the youngest of the coastal communities in Cape Verde (ECOCEÑO consultoria), #OceanAction42529
147. plasticfree living and beach clean ups (beach cleaner), #OceanAction42531
148. Mediterranean contents production: research and scientific dissemination on pelagic life within Pelagos Sanctuary and its links with the whole Mediterranean basin (Menkab: il respiro del mare), #OceanAction42532
149. Oceanographic monitoring in the Northeast Pacific, Arctic and Atlantic (Ocean Networks Canada), #OceanAction42535
150. Ocean Action Campaign (Water Governance Institute (WGI)), #OceanAction42533
151. The Prevention of plastic pollution through Sustainable development (United Youth for Peace and Reconciliation (UYFPAR)), #OceanAction42542
152. Together for marine wildlife (Centro de Rehabilitación de Fauna Marina del Parque Nacional Machalilla), #OceanAction42546
153. Coastal Environmental Protection (Surfrider Foundation Rincón), #OceanAction42547
154. Arctic Ocean and Coastal Community Sustainable Collaborations (The Arctic Institute), #OceanAction42554
155. Beach Cleanup (B-Green), #OceanAction42559
156. Friend of the Sea (Friend of the Sea), #OceanAction42563
157. Offshore Pacific Marine Protected Area Project (Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) - BC Chapter), #OceanAction42569
158. Stewardship of BC coastal marine environment; development of safe, public routes for marine transit of BC coast by human-powered boats; development of a Code of Conduct for sustainable coastal marine recreation (BC Marine Trails Network Association), #OceanAction42575
159. Consensus International Data Quality and Peer Review Standards (The Center for Regulatory Effectiveness), #OceanAction42581
160. Beach cleans, survey of litter, and ecological surveys (Plymouth Environmental Action), #OceanAction42587
161. Implementation of best environmental practice for the marine tourism industry through the Green Fins approach (The Reef-World Foundation), #OceanAction42586
162. Developing networks on the environmental management of enclosed coastal seas (EMECS) (International EMECS Center), #OceanAction42595
163. Worldrise ONLUS- We Act For Nature (Worldrise ONLUS), #OceanAction42620
164. Blue Justice for Small-Scale Fisheries (TBTI Global), #OceanAction42628
165. Ocean, cleanup and Arctic Ocean Campaign exercise (Team54Project.org), #OceanAction42944

166. Project TartaLife (CNR-IRBIM), #OceanAction43081
167. Empowering communities to monitor and manage their marine resources, and diversify local livelihoods (Blue Ventures), #OceanAction43095
168. Facilitating global coordination and collaboration on ocean acidification (Ocean Acidification International Coordination Centre (OA-ICC) of the International Atomic Energy Agency), #OceanAction43096
169. Measure and Report Ocean Acidification - Sustainable Development Goal 14.3.1 Indicator Methodology (Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO (IOC-UNESCO)), #OceanAction43098
170. Improved Coastal Watersheds and Livelihoods project (International Union for Conservation of Nature, Regional Office for Mexico, Central America and the Caribbean (IUCN-ORMACC)), #OceanAction43101
171. Regional Coastal Biodiversity Project (International Union for Conservation of Nature, Regional Office for Mexico, Central America and the Caribbean (IUCN-ORMACC)), #OceanAction43100
172. Planning Meetings for The UN Decade of Ocean Science for Sustainable Development 2021-2030 (Institute For Sustainable Development and Research (ISDR)), #OceanAction43121
173. Support to Ocean Preservation through Advocacy (Nigerian Women Agro Allied Farmers Association (NIWAAFA)), #OceanAction43122
174. Tuna from Responsible Fishing (OPAGAC), #OceanAction43125
175. Assessment of microplastics in coral reef ecosystem of Gulf of Mannar, India (Suganthi Devadason Marine Research Institute (SDMRI)), #OceanAction43135
176. Plages Propres (Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement), #OceanAction43138
177. Water Festival Freiburg (Zukunftsmoderation! Henrik Langholf & Friends), #OceanAction43137
178. Sustaining Blue Growth from Marine Fisheries (Marine Fisheries Academy), #OceanAction43139
179. WWF-New Zealand is committed to supporting New Zealand develop an effective network of MPAs (WWF-NZ), #OceanAction43142
180. Te Haumihi (Ngati Kuri Trust Board), #OceanAction43143
181. Focal Point Kinshasa-DRC (Fondation des œuvres de solidarité et de bien-être social accréditée un ECOSOC), #OceanAction43144
182. 5th Year Anniversary Mangrove Tree Planting @ Barangay Lawin 11, Cavite City, Philippines (Alpha Phi Omega International Service Fraternity and Sorority), #OceanAction43146
183. Fostering Improvement in Fisheries and Aquaculture Operations in Asia (Asian Seafood Improvement Collaborative (ASIC)), #OceanAction43152
184. M. Mouhamadou Bamba KA (Association des Scientifiques Environnementalistes), #OceanAction43154
185. OA- Africa (Ocean Acidification- Africa) (OA- Africa), #OceanAction43158
186. Oceans Plastic Pollution - Save Marine Life and Human Health (Social Development International (SODEIT)), #OceanAction43160

187. Action and Outreach on Ocean Acidification (National Fisheries Conservation Center), #OceanAction43163
188. Mangrove Reforestation (N/a), #OceanAction43174
189. shark photosynthesis identification iNaturalist (Ocean Sanctuaries), #OceanAction43184
190. Design and implementation of a national fisheries governance model based on co-management (Government of Catalonia), #OceanAction43190
191. Science under Sail' in the South Pacific for the #Goals Oceanic Research Institute, #OceanAction43191
192. Microcosmos Oceánico (Oceanic Microcosm) (Partner- Fundación CIDEMAR - Ciencia y divulgación en ecología marina y dulceacuícola), #OceanAction43197
193. Sea Turtle Conservation (Students Sea Turtle Conservation Network), #OceanAction43204
194. Ocean University Initiative (Universite de Bretagne Occidentale (UBO) / Brest university), #OceanAction41915
195. GLOSS | GLObal Ocean Social Sciences (Ocean University Initiative / UBO (University of Brest)), #OceanAction43209
196. International Project Manager / Terra D&C Co.,Ltd (YONGBOM CHO), #OceanAction43210
197. National Association of Fisherman (NAF) (NAF), #OceanAction43215
198. Connecting individuals to long term ocean preservation with the help of a reusable bottle (Ocean Bottle), #OceanAction43218
199. A Maritime Strategy for the sustainable development of the blue economy in Catalonia (Government of Catalonia), #OceanAction43222
200. Creating awareness and ensuring access to technology through education & community programs (Pushpa Patil Foundation), #OceanAction43249
201. Goal 7, 14 and 13 commitment (Burn No Trash), #OceanAction43260
202. One Gulf of California (1GC) (Ciudades Unidas de America Latina, A.C.), #OceanAction43266
203. Liceu Santista Geography Lab (Liceu Santista), #OceanAction43274
204. Protection of the Arctic Ocean and its ecosystem (Parvati.org), #OceanAction43279
205. To prevent and significantly reduce marine pollution in the Lagos State Shore from all kinds, in particular from land-based activities, including marine debris and nutrient pollution (Mental and Environmental Development Initiative for Children), #OceanAction43306
206. Enhancing research and awareness on the impact of plastic on tropical marine ecosystems (Centre for Marine and Coastal Studies (CEMACS), Universiti Sains Malaysia), #OceanAction43327
207. Ocean Acidification Mediterranean Hub (OA Med-Hub) (The Global Ocean Acidification Observing Network (GOA-ON)), #OceanAction43381
208. Tokio Marine's Mangrove-based Value Co-Creation 100-Year Declaration (The Global Ocean Acidification Observing Network (GOA-ON)), #OceanAction43396

209. Conservation and Wise Use of Mangroves and Coral Reefs in Latin America and the Caribbean (Regional Initiative for the Conservation and Wise Use of Mangroves and Coral Reefs), #OceanAction43400
210. VRIDI (350 Côte d'Ivoire), #OceanAction43399
211. Guidelines for Reducing Plastic Waste (GRP) & Global partnership (Association for Supporting the SDGs for the United Nations (ASD)), #OceanAction43446
212. Coastal Cleanup and Community Outreach Education for Single-use Plastics (UAE APOCEA, APOISFS, Yas Marina, Emirates Institute for Health and Safety), #OceanAction43451
213. Pour une mer propre (Association d'aide aux femmes et enfants), #OceanAction43455
214. Project Ocean Friendly Businesses (Nicoya Peninsula Waterkeeper), #OceanAction43458
215. The Role Of Fashion for implementation Goal 14 (Gabidezin House Of Fashion-Boadi), #OceanAction43461
216. Marine protection (Shanghai Rendu Ocean NPO Development Center), #OceanAction43463
217. Upcycle Ocean Plastic (Tide Ocean SA), #OceanAction43465
218. Creating a vision to guide development of a sustainable ocean future: the Future Seas 2030 initiative (Centre for Marine Socioecology), #OceanAction43473
219. Clean Sea LIFE - fighting marine litter in Italy (Parco Nazionale dell'Asinara), #OceanAction43474
220. Nouveau Point de vue - Nicolas NILUSMAS (N.P.D.V.), #OceanAction43476
221. Pescarte Project (Geraldo Marcio Timoteo), #OceanAction43477
222. Restoration of mangrove ecosystem in Tanzania for enhancement of local communities (Tanzania Forest Services Agency), #OceanAction43489
223. Clean Coasts (India Youth For Society), #OceanAction43501
224. Clean Beaches Operation (The Mohammed VI Foundation for Environmental Protection), #OceanAction43500
225. Plastic litter and marine fish (PlasM) (Thuenen Institute of Fisheries Ecology), #OceanAction43506
226. Fate of Single use Plastic (SUP) on inland water transport & Its catastrophic effect on River- An awareness and participatory Program To Achieve SDG-14 (Youth Foundation of Bangladesh), #OceanAction43509
227. Policy strategies to declare 30% of the Uruguayan EEZ a Marine Protected Area MPA -EBSA- (Oceanosanos/ Helathy oceans), #OceanAction43513
228. Restoring and protecting the ocean (Project Zero), #OceanAction43528
229. Sustainable Brazilian Ocean and Coasts Initiative (Instituto Virtual Para o Desenvolvimento Sustentavel - IVIDES.org/ Virtual Institute for the Sustainable Development - IVIDES.org), #OceanAction43529
230. UNGSFEN -14 (Global Socio-Economic and Financial Evolution Network (GSFEN)), #OceanAction43531

231. Prof. Dr. Sergio Mattos Fonseca (APREC Coastal Ecosystems), #OceanAction43538
232. Coral Nurseries and Replanting (Rainbow Reef Coral Farm), #OceanAction43539
233. Junior Coastal Monitoring (Instituto Monitoramento Mirim Costeiro), #OceanAction43543
234. Ocean Acidification Framework (City of Vancouver), #OceanAction43546
235. Legal ban of microplastics in cosmetics and cleaning products (Ocean. Now!), #OceanAction43552
236. Keep Belle Isle Beautiful (Belle Isle Conservancy), #OceanAction43557
237. ONE OCEAN, ONE LOVE, ONE COMMUNITY, ONE PLANET EARTH (ADRECC Research Education Conservation Centre), #OceanAction43577
238. Intertidal Watch in Singapore (Singapore), #OceanAction43647
239. Southern Islands Biodiversity Survey (Singapore), #OceanAction43648
240. Underwater Acoustic Monitoring of Marine Megafauna within Coastal Waters of Singapore (Singapore), #OceanAction43649
241. Assessing the efficacy of the largest artificial reef structures of Singapore for biodiversity conservation, research test-bedding, and promoting marine environment outreach and education (Singapore), #OceanAction43650
242. Update of the HELCOM Baltic Sea Action Plan (Baltic Marine Environment Protection Commission (HELCOM)), #OceanAction43641
243. Contribution to the UN Decade of Ocean Science for Sustainable Development (2021-2030), including through the development of a HELCOM Science Agenda (Baltic Marine Environment Protection Commission (HELCOM)), #OceanAction43642
244. Sharing experiences with other Regional Seas Organisations (Baltic Marine Environment Protection Commission (HELCOM)), #OceanAction43643
245. Strong support for global efforts to address the matter of marine litter, including plastic, on a global level (Baltic Marine Environment Protection Commission (HELCOM)), #OceanAction43644
246. Workshop on ecosystem-based management in support of the UN Decade of Ocean Science (Baltic Marine Environment Protection Commission (HELCOM)), #OceanAction43645
247. Urban Ocean (Ocean Conservancy), #OceanAction43659
248. Unmanned Technology For Ocean Protection (OceanAlpha Group Ltd), #OceanAction43666
249. Clean-up of Halfmoon Beach (Prince Mohammad Bin Fahd University), #OceanAction43687
250. Supporting efforts to gather ocean stakeholders and communicate the Decade of Ocean Science for Sustainable Development (2021-2030) (German Ocean Foundation), #OceanAction43690
251. Whales: Spotting and Tagging Using Aerial Surveillance Technology (Drones), Entanglements and Krill Shortages (Maria Lisa Polegatto), #OceanAction43692

252. Delivery of Education on Ocean and Climate Health (AimHi Education Ltd), #OceanAction43734
253. Dell Commits to Scaling Commercial Use of Ocean Bound Plastic (Dell Technologies), #OceanAction43750
254. Empowering One Million Ecopreneurs (Suraksha), #OceanAction43752
255. Zoe: Artificial Reef Assessment + Coral Planting (Living Sea Sculpture), #OceanAction43755
256. 2025 Pledge towards Sustainable Tuna (25PST) (Global Tuna Alliance), #OceanAction43761
257. Water Ecologies for our Shared Future (ARTSail Residency and Research Initiative), #OceanAction43768
258. The Coral Sonata (ARTSail Residency and Research Initiative), #OceanAction43769
259. Green-Gray Community of Practice (Conservation International), #OceanAction43815
260. Qeep Up by Maggie Q for SDG14 (Qeep Up LLC), #OceanAction43824
261. Blue Economy Global Report (Skipper & Wool, Lda), #OceanAction43843
262. Responsible Sourcing Policy (RSP) for Tuna fishing operations (Fishing Industry Association of Papua New Guinea), #OceanAction43845
263. Open & transparent delivery of knowledge for fisheries management in support of SDG 14.4 (ICES), #OceanAction43858
264. Parliamentary Campaign for Protection of the Oceans and Implementation of SDG 14 (Parliamentarians for Global Action), #OceanAction43862
265. Poseidon Army (Earthlanka Youth Network), #OceanAction43863
266. Borneo Ghost Nets Hunter (Future Ocean Borneo LLP), #OceanAction43880
267. Whale Conservation: Using consumer activation for global tracking and engagement (The Ocean Azores Foundation), #OceanAction43881
268. Introduction of the recyclable transparent & eco-friendly products (KoreaSeven Co., Ltd.), #OceanAction43887
269. SCUBA Engagement Applying Submersible Technology to Advance Reef Science (2DegreesC), #OceanAction43897
270. Ocean Wise Innovator Lab (Ocean Wise), #OceanAction44003
271. PCREEE - Second Operational Phase (2021-2025) (Austrian Development Agency), #OceanAction44117
272. CCREEE - Strategic Plan 2021 - 2023 (Austrian Development Agency), #OceanAction44133
273. The Marine Mammal Management Toolkit: A tool for MPA managers and policy makers (Ocean Governance EU-Funded project), #OceanAction44248
274. Design of products and projects utilizing cutting edge tech for quantification and gamification of OHI factors to save the planet using design, technology, and creative financing (Formeta.io), #OceanAction45661
275. Saving the ocean to save the climate (Our Fish), #OceanAction45669

276. Course on Implementation of international law as reflected in United Nations Convention on the Law of the Sea (Singapore), #OceanAction45673
277. Course on Managing Coastal Biodiversity under Urbanisation Pressures (Singapore), #OceanAction45672
278. Adaptive Planning for Climate Change and Biodiversity Conservation in Coastal Ecosystems through improved Knowledge Management and Observatory Systems (Iskandar Regional Development Authority (IRDA)), #OceanAction45682
279. Ocean Ambassador (Sustainable Ocean Ambassador x Agricultural and Food Marketing Association for Asia and the Pacific), #OceanAction45696
280. 30% of Irish Waters Fully Protected by 2030 (Fair Seas), #OceanAction45700
281. Sea'ties - Adapting coastal cities to tackle sea level rise (Ocean & Climate Platform), #OceanAction45730
282. Phos-Value- Sustainable Solutions for Nutrient Recycling (AquaInSilico Lda), #OceanAction45733
283. The future of ocean plastics: Designing diverse collaboration frameworks (Scientific Committee on Oceanic Research), #OceanAction45750
284. Eurocean's Youth (Surfrider Foundation Europe), #OceanAction45845
285. Conservation of coastal and marine biodiversity in Beibu Gulf (Guangxi Biodiversity Research and Conservation Association), #OceanAction45919
286. Train the next generation of African and Western Indian Ocean ocean and climate researcher (Nansen Tutu Center for Marine Research), #OceanAction45922
287. Ocean Literacy (Young Environmentalists Programme), #OceanAction45933
288. Nuseed Nutritional Commits to the Sustainable Ocean Principles (Nuseed Nutritional), #OceanAction45939
289. Re-imagining the use of traditional watercraft in the Aegean Sea for a sustainable environment and economy (University of Helsinki, Department of Cultures, Archaeology), #OceanAction45942
290. IOI Ocean Academy - Ocean Knowledge for All (International Ocean Institute), #OceanAction45943
291. SWEN Capital Partners, manager of the Blue Ocean fund, launched in scientific partnership with IFREMER, has raised EUR 95 million with a goal of raising euro120M, to invest in start-ups providing solutions to help regenerate ocean health (SWEN Blue Ocean), #OceanAction45979
292. Supporting Sustainable Inclusive Blue Economy Transformation in Atlantic and Indian Ocean Small Island Developing States (UNDP), #OceanAction46006
293. Blue Economy in & around MPAs in Philippines (Blue finance), #OceanAction46007
294. Introducing humane capture in wild capture fisheries (Aquatic Life Institute), #OceanAction46011
295. Artists for Ocean Conservation (ARTSail residency and research initiative), #OceanAction46012
296. Production d'énergie verte à partir des déchets organiques pour la préservation des mangroves et l'amélioration des revenus des femmes productrices de sel du village de Djègbadji, au Sud-ouest du Bénin. (AFRIQUE

ESPERANCE(NGO);ASSOCIATION DES MAIRES DU BENIN (GOUVMT) MAIRIE DE OUIDAH (GOUVERNEMENT);ARRONDISSEMENT DE DJEGBADJI (ADMINISTRATIONS LOCALES ET RÉGIONALES) et ASSOCIATION DES FEMMES " SONANGNON " PRODUCTRICES DE SEL DE DJEGBADJI (BENEFICIAIRES)), #OceanAction46037

297. Marine Megafauna Conservation Organisation (MMCO) (Marine Megafauna Conservation Organisation (MMCO)), #OceanAction46034

298. Establishment of Circulatory Aquaculture, Improvement of Shallow Waters and Evaluation System Aiming for Blue Economy, ID 217 (Tsuyoshi Sasaki, Masato Endo, Takeshi Kobayashi ,Yuki Itakura, Shiro Itoi, Seong Taekyoung, Yutaka Haga, Kunihiko Futami, Mihoko Wakamatsu, Taro Oishi, Sachiko Harada, Masataka Kawana, Shimon Mizutani, Shi Song Lee, Xin Yi, Quo), #OceanAction46065

299. Saving the Meso American Ecosystem for the Children (MesoAM SDG17 Coalition Program), #OceanAction46071

300. Raise public awareness about marine acoustic ecology (SOMAR - Marine Conservation and Bioacoustic Association), #OceanAction46074

301. Sea Generation (Sea Generation), #OceanAction46073

302. Establishment of a network of Marine Protected Areas in the Autonomous Region of Príncipe through a co-management approach (The Regional Government of Príncipe (São Tomé and Príncipe)), #OceanAction46079

303. Impact Funding for the Bahamas: BahamaReefs (The Nature Conservancy), #OceanAction46080

304. France Priority Research Program "Ocean & Climate: an ocean of solutions" (IFREMER – Institut français de recherche pour l’exploitation de la mer, and CNRS – Centre national de la recherche scientifique (scientific community)), #OceanAction46089

305. Do Away With Plastics In Schools #DAWPiC (Gabidezin’ House of Fashion), #OceanAction46090

306. FAO is committed to support Members in the collection, validation, accessibility and dissemination of fisheries and aquaculture statistics. (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46094

307. FAO is committed to support Members in the collection, validation, accessibility and dissemination of fisheries and aquaculture statistics. (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46094

308. FAO reaffirms its commitment to support the development of Guidelines for Sustainable Aquaculture (GSA) to ensure future growth is sustainable. (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46095

309. COLLECT – Citizen Observation of Local Litter in Coastal ECosysTems (Partnership for Observation of the Global Ocean (POGO)), #OceanAction46096

310. FAO is committed to continue to strengthen the Global Sustainable Aquaculture Advancement Partnership (GSAAP) in collaboration with the Chinese Academy of Fishery Sciences (CAFS) to promote sustainable growth of aquaculture (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46103

311. FAO is committed to sustain Members’ efforts to advance management of aquaculture biosecurity and food safety of aquatic products (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46099

312. FAO is committed to support policy development, best available aquaculture governance and business practices and investment programmes to reduce food insecurity, malnutrition and poverty. (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46098
313. Promotion of social sustainability in fisheries and aquaculture value chains through transparency and dissemination of existing instruments in an integrated format (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46105
314. FAO will continue supporting the implementation of the Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication, and to engage with partners in the celebration of the International Year of (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46106
315. FAO will raise international efforts to address marine litter from the fisheries sector and maritime transport, in particular abandoned, lost or otherwise discarded fishing gear (ALDFG). (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46110
316. FAO will bolster long-term conservation and sustainable use of fisheries resources, by supporting Members to prevent, deter and eliminate illegal, unreported and unregulated fishing, and to establish a global information exchange system in support of the (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46107
317. New blended finance model with coral positive impact for the Mesoamerican Reef Region (Mesoamerican Reef Fund - MAR Fund), #OceanAction46115
318. FAO will support countries in their fisheries and aquaculture sector's adaptations to climate change through field programmes and increased access to climate finance (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46123
319. The General Fisheries Commission for the Mediterranean of the FAO (GFCM) reaffirms its commitment to continue working towards the improvement of the fisheries and aquaculture sustainability in the Mediterranean and Black Sea (General Fisheries Commission for the Mediterranean (Food and Agriculture Organization)), #OceanAction46125
320. FAO is committed to provide technical assistance and policy advise to Members to upgrade fisheries and aquaculture value chain development, particularly in Small Island Developing States. (Food and Agriculture Organization), #OceanAction46124
321. Fund the collection of 7 Billion ocean-bound plastic bottles by 2025 (Ocean Bottle), #OceanAction46133
322. The MedFund : a conservation trust fund for Mediterranean Marine Protected Areas (The MedFund), #OceanAction46136
323. A commitment for plastic-free Mediterranean (Beyond Plastic Med), #OceanAction46145
324. Increase the Circularity in the use of Plastics (UN Environment Programme), #OceanAction46149
325. Eliminate the use of single use plastic items by 2025 (UN Environment Programme), #OceanAction46146
326. Stop untreated sewage from accommodation sector polluting water bodies (UN Environment Programme), #OceanAction46148
327. Educate guest, tourists, staff and procurers on the impacts of single-use plastics products, and share guidance on circularity of plastics (UN Environment Programme), #OceanAction46150

328. Measure Resource efficiency among tourism businesses to avoid negative impacts on marine and terrestrial ecosystems (UN Environment Programme), #OceanAction46147
329. Indigenous People, Traditional Ecological Knowledge, and Climate Change: The Iconic Underwater Cultural Heritage of Stone Tidal Weirs (Tokyo University of Marine Science and Technology), #OceanAction46159
330. Plan Sea: Ocean-Based Solutions to Climate Change (Northwestern University, Environmental Policy & Culture Program), #OceanAction46160
331. Sustainable Development Council – Ocean (Sustainable Development Council), #OceanAction46161
332. Climate Change Pavilion (Venice Climate Change Pavilion), #OceanAction46172
333. Turning Ocean Tourists into Ocean Champions (REEF Scuba (Restoration, Ecology, and Environment Focused (REEF) Scuba)), #OceanAction46173
334. The Development and Testing of Sustainable Artificial Reef Materials (Fizzy Transition Ventures BV), #OceanAction46176
335. Reef Dwellers Digital Art Show by Selva Ozelli (Selva Ozelli an ambassador to Oceanic Global and a member of Climate Heritage Network), #OceanAction46178
336. Indian Ocean (Zanzibar Professionals Ocean Network(ZAPONET), Zanzibar Marine Resources Research Institute(ZAFIRI)), #OceanAction46182
337. Citizen Science- based Beibu Gulf Coastal Wetland Conservation Action(Guangxi Biodiversity Research and Conservation Association (BRC)), #OceanAction46183
338. Demonstration Project of Community Participatory Coral Reef Conservation and Sustainable Island Tourism in Weizhou Island, Guangxi (Haikou Better Blue Marine Conservation Center), #OceanAction46186
339. Project of Fishery Community-Oriented Zhubujiang Estuary Wetland Conservation in Danzhou City, Hainan (Hainan Zhiyu Sustainability Science and Technology Development Research Center), #OceanAction46187
340. Mondial (PMF/FEM/PNUD, ONG C.E.G, les autorités locales, les 8 groupements féminins de Kakossa impliqués dans le projet.), #OceanAction46194
341. Project of "Returning Ponds to Wetlands" Ecological Restoration and Sustainable Use in Sanya Tielugang Mangrove Reserve (Sanya Blue Ribbon Ocean Conservation Society), #OceanAction46198
342. Participatory Learning and Action Network Building by Environmental NGOs in Hainan for Sustainable Development in Coastal Communities (China Blue Sustainability Institute (registered as Hainan Zhiyu Sustainability Science and Technology Development Research Center)), #OceanAction46200
343. Promotion Project of Remediating and Reusing Waste Oyster Shells in Dongshan County, Zhangzhou City, Fujian (Ocean Engineering Consultant Association of Fujian), #OceanAction46199
344. Project of Establishing a Multi-stakeholder Aquacultural Waste Management System for Reducing Land-based Pollution in Sanjiang Bay-Yanzhou River Estuary (Hainan Tilapia Sustainability Alliance), #OceanAction46201

345. Project of Abandoned Fishing Net Reduction and Pollution Control in Daiquyang-Zhongjieshan Fishing Ground, Zhoushan, Zhejiang (Zhoushan City Green Marine Ecology Promotion Center), #OceanAction46202
346. Demonstration Project of Mangrove Conservation Based on Blue Carbon Trading (Xiamen City Huli District Green Camp Ecological Civilization Promotion Center), #OceanAction46203
347. #OceanAction21244 (Mundus maris asbl), #OceanAction46066
348. #OceanAction28293 (SSF Academy) (Mundus maris asbl), #OceanAction46237
349. Improve Jamaica's Marine conservation mechanism through fisher controlled marine protected areas (The Oracabessa Marine Trust), #OceanAction46239
350. Beneath The Lonesome Skye (Bond University), #OceanAction46242
351. Developing an EPR scheme for plastic and packaging waste in the Maldives (adelphi Consult GmbH), #OceanAction46298
352. Kenya Conference of Catholic Bishops (Caritas Kenya: Caritas Mombasa, "Non-governmental organization" Caritas Malindi "Non-governmental organization"), #OceanAction46316
353. Sail For Ethics 1-Tanzania Pilot (Prospektika International), #OceanAction46318
354. World Association of Marine Stations: Mobilising global capacity and facilitating networking and capacity building (World Association of Marine Stations), #OceanAction46352
355. Innovating, connecting and scaling fishers' solutions for healthy oceans and resilient communities (Comunidad y Biodiversidad A.C. (COBI)), #OceanAction46354
356. (1) AEC-RUP Club: Save the Ocean (2) AEC-PPR Club: Plastic Pollution Reduction (American Educated Chinese Foundation), #OceanAction46441
357. Coral Reef Rehabilitation @ MaRHE Center (Marine Research and High Education (MaRHE) Center), #OceanAction46454
358. UNODC commits to supporting Member States to address crimes in the fisheries sector (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)), #OceanAction46463
359. UNODC commits to supporting Member States to prevent, address and respond to incidents of marine pollution (United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)), #OceanAction46466
360. Carbon Footprint reduction for shipping (Maritimeapi), #OceanAction46470
361. Building Capacity and Raising Awareness for Underwater Cultural Heritage Research in Africa (Ministry of Foreign Affairs of Japan(Government) and UNESCO (United Nations)), #OceanAction46476
362. The classification of marine and coastal protected areas and the improvement of participatory management (Ministry of the Environment and Renewable Energies), #OceanAction46479
363. Updating the National Strategy for Integrated Coastal Zone Management (Ministry of Environment and Energy Renewables), #OceanAction46480
364. UN Global Compact Sustainable Ocean Principles (Institute for Sustainable Development, European Public Law Organization), #OceanAction46481

365. Regional 3R and Circular Economy Forum in Asia and the Pacific (Ministry of the Environment, Japan (Government), United Nations Centre for Regional Development (United Nations)), #OceanAction46483
366. African Clean Cities Platform (Ministry of the Environment, Japan (Government), Japan International Cooperation Agency (Other relevant actor), the City of Yokohama (Local Government), the United Nations Environment Programme (United Nations) and the United Nations Human Settlements Pro), #OceanAction46485
367. Abating marine litter pollution (Ministry of Environmental Protection Israel), #OceanAction46496
368. Israel's participation in "30 days at sea operation" of the Environmental Security Program of INTERPOL (Ministry of Environmental Protection Israel), #OceanAction46499
369. Advancing MPA in Israel's EEZ (Ministry of Environmental Protection Israel), #OceanAction46500
370. Preventing Marine Pollution from Mercury and Organochlorine compounds - remediation of EIL (Ministry of Environmental Protection Israel), #OceanAction46501
371. Entertainment Studio for the Future We Want (Triskelion Entertainment Inc.), #OceanAction46502
372. AMALAMAR / LOVETHESEA (AMALAMAR Asociación cultural YAKU AZUL), #OceanAction46505
373. Project for Promotion of Sustainable Fisheries in Southeast Asian Region (Fisheries Agency of Japan), #OceanAction46506
374. The program for supporting the sustainable use of fisheries resources in the twenty-first century (Fisheries Agency of Japan), #OceanAction46507
375. Together4ocean (AJECC: Association of Young People Committed to Climate Change), #OceanAction46508
376. Promotion of the Global Coral Reef Monitoring Network East Asia Regional Activities (Ministry of the Environment of Japan), #OceanAction46509
377. REFORESTATION (Marevivo Onlus), #OceanAction46513
378. Improve access to basic and sustainable resources for fisherwomen and women seaweed collectors living in extreme poverty in the most vulnerable zones in Morocco (Ministry of Foreign Affairs of Japan), #OceanAction46514
379. Marine Monitor (M2): Ocean Conservation Technology (ProtectedSeas), #OceanAction46522
380. One Healthy Ocean (REV Ocean), #OceanAction46524
381. Crafting sustainable, cultivated, not-caught seafood. (Umami Meats Pte Ltd), #OceanAction46526
382. "#RevitalizaLosOcéanos" Coastal cleaning and knowledge sharing (MY World Mexico), #OceanAction46528
383. Advancing government transparency in marine fisheries management (Fisheries Transparency Initiative (FiTI)), #OceanAction46529
384. Fighting Against Ocean Pollution (EcoAngola - Associação para a Sustentabilidade e Ambiente R.L.), #OceanAction46534

385. Fighting Against Ocean Pollution (EcoJango, Comércio e Prestação de Serviços, Lda), #OceanAction46533
386. Promotion of CO2 absorption by blue carbon ecosystems (Ministry of Land, Infrastructure, Transport and Tourism; Port and Airport Research Institute (Japan)), #OceanAction46563
387. Youth engagement for comprehensive ocean conservation from climate change and water security in Asia Pacific. (UNISC International), #OceanAction46565
388. Chak Luum. Ocean; life and planetary productivity (Uso Inteligente ASV AC), #OceanAction46571
389. UN Global Compact Sustainable Ocean Principles (Fugro), #OceanAction46572
390. Marshaling best-available data to minimize fisheries bycatch of critically endangered Pacific leatherbacks and identifying opportunities for species conservation and recovery. (Upwell Turtles), #OceanAction46581
391. Produce a FiTI Report by the end of 2022 (MINISTRY OF FISHERIES AND THE BLUE ECONOMY (Seychelles)), #OceanAction46582
392. Fishery Community-based Zhubi River Estuarine Wetland Protection Project in Danzhou, Hainan Province (China Blue Sustainability Institute), #OceanAction46600
393. Joint Aquarium Climate Commitment (Aquarium Conservation Partnership), #OceanAction46645
394. Enhancement of ocean observation network toward achievement of SDG14 (Japan Agency for Marine-Earth Science and Technology (JAMSTEC)), #OceanAction46666
395. Enhancement of coastal ocean observation and prediction in collaboration with the space agency and local stakeholders toward effective coastal fishery and ecosystem management (Japan Agency for Marine-Earth Science and Technology (JAMSTEC)), #OceanAction46668
396. Research for contributing to SDG14 on marine plastics distribution and deep-sea biodiversity (Japan Agency for Marine-Earth Science and Technology (JAMSTEC)), #OceanAction46667
397. Enhancement of research and development in the Arctic Ocean to achieve SDG 14 (Japan Agency for Marine-Earth Science and Technology (JAMSTEC)), #OceanAction46669
398. Work positively toward the UN Global Compact Sustainable Ocean Principles (Sanford Limited), #OceanAction46678
399. Nutrialgae – Novel sustainable algae-based fertilizers (FICOSTERRA (Innovator, private sector); OIC (United Nations/ Multilateral body); University of Hassan II (Public academic Inst., Morocco); CICESE (Public academic Inst., Mexico); GN productores Agricola (Private sector, MX)), #OceanAction46683
400. Summer School on the European Union and the Law of the Sea (EULoS) (Hugo Grotius gGmbH - non-profit society for the advancement of legal sciences), #OceanAction46692
401. A'MORE (3rd Culture Creative LLC), #OceanAction46704
402. The MerMéd Project. To see the Mediterranean Sea Reign Again! The Rights of the Mediterranean Sea as a Legal Entity : A science based feasibility study (IRD

(French National Research Institute for Sustainable Development)), #OceanAction46735

403. Implementation of the Fishing Transparency Initiative (FiTI) (Vice Ministry of Aquaculture and Fisheries Ecuador), #OceanAction46736

404. EU/UNDP Project: European Union for Improving Environmental Monitoring in the Black Sea (EU4EMBLAS) (UNDP Istanbul Regional Hub, Regional Bureau for Europe and the CIS (United Nations); European Commission - DG NEAR (Multilateral)), #OceanAction46767

405. The Republic of Korea has pledged to develop technology to collect marine plastic debris and address microplastic pollution (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46782

406. The Republic of Korea plans to reduce marine plastics in the Seas of East Asia (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46783

407. The Republic of Korea has pledged to develop relevant technology to restore coastlines based on blue carbon (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46784

408. The Republic of Korea will implement a project to support Samoa's capacity building in ocean acidification observation in response to climate change (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46786

409. The Republic of Korea has pledged to implement a project to support Peru's climate change adaptation capacity-building via fisheries and aquaculture education (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46788

410. Operation of FMC : Republic of Korea's Commitment to deter, prevent and effectively control IUU fishing (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46787

411. The Republic of Korea has pledged to carry out marine energy ODA programs including Ocean Thermal Energy Conversion (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46789

412. The Republic of Korea plans to assist Indonesia to build its capacity in ocean and fisheries science and technology. (Ministry of Oceans and Fisheries Republic of Korea), #OceanAction46790

413. The Ocean Foundation's Blue Resilience Initiative (BRI) commits to investing US \$8M over three years (2022-25) to support coastal habitat restoration, conservation, and agroforestry in the Wider Caribbean Region (The Ocean Foundation), #OceanAction46795

414. Global Sustainable Blue Economy through voluntary commitment to Sustainable Solidary Support Rates. (LearnTech International Institute (NGO) (B P & Partners (Private Sector) , and in process to incorporate institutional, private sector and official Agencies affiliates and partners.), #OceanAction46800

415. Principios de los Océanos Sostenibles (J3M Global), #OceanAction46815

416. ESCAP will convene Governments and other stakeholders in Asia and the Pacific to enhance regional cooperation on the conservation and sustainable management of the oceans and marine ecosystems (United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (UNESCAP)), #OceanAction46816

417. Ocean Knowledge Education Programme to strengthen the Blue Economy concept in the IORA region – A study incorporating “Sustainable Ocean

- Management” into the science curriculum for 12 to 13 yr olds (Department of the Blue Economy Seychelles), #OceanAction46818
418. Connectivity of fish populations in marine areas of Singapore (NParks, Singapore), #OceanAction46819
419. Marine Climate Change Science (MCCS) programme (NParks, Singapore), #OceanAction46821
420. Mineral accretion project (NParks, Singapore), #OceanAction46820
421. Setting up of a European Maritime Fisheries and Aquaculture Fund (European Commission), #OceanAction46823
422. Restoring the ocean and waters by 2030 with seed funding (European Commission), #OceanAction46822
423. Strengthening marine monitoring of climate change with a satellite-based earth observation programme (European Commission), #OceanAction46824
424. Launching of the Kiwa Initiative - nature based solutions for climate resilience (European Commission), #OceanAction46826
425. Committing EUR 30 million for research on the ocean-climate nexus (European Commission), #OceanAction46828
426. Qingdao Langya Township Offshore Community Conserved Area Management and Fishery Sustainable Development Project (Qingdao Marine Conservation Society), #OceanAction46830
427. Exploring the feasibility of an Intergovernmental Panel for Ocean Sustainability (European Commission), #OceanAction46831
428. Supporting marine environment monitoring service, notably in coastal areas and the Arctic (European Commission), #OceanAction46825
429. Launching a new generation of satellites for ocean observation (European Commission), #OceanAction46827
430. Committing EUR 10 million for research and innovation actions for the assessment and prediction of cumulative impacts on the ocean (European Commission), #OceanAction46829
431. Improving coastal and marine environment with a Zero Pollution Action Plan (European Commission), #OceanAction46832
432. Supporting the WestMed Initiative (European Commission), #OceanAction46844
433. Supporting European blue bio-economy (European Commission), #OceanAction46846
434. Enhancing marine research and innovation cooperation along and across the Atlantic Ocean (European Commission), #OceanAction46848
435. Designation of a sulphur emission control area across the Mediterranean Sea (European Commission), #OceanAction46833
436. Ensuring open access to harmonise marine data and observation through EMODnet (European Commission), #OceanAction46850
437. Improving port reception facilities (European Commission), #OceanAction46835

438. Promoting decent work in fisheries at international level (European Commission), #OceanAction46852
439. Developing a monitoring and supervising system for the deep sea (European Commission), #OceanAction46837
440. Boosting the development of offshore wind and ocean energies in the EU and across the world (European Commission), #OceanAction46854
441. Supporting international engagements on Ocean Literacy (European Commission), #OceanAction46839
442. Investing in the sustainable blue economy in the European Union (European Commission), #OceanAction46841
443. Developing a BlueInvest platform (European Commission), #OceanAction46843
444. Launching the Go Blue Kenya programme (European Commission), #OceanAction46845
445. Developing a Digital Twin of the Ocean (European Commission), #OceanAction46847
446. Opening opportunities for blue economy in the EU's outermost regions (European Commission), #OceanAction46849
447. Scaling up the "Plastic Pirates - Go Europe!" initiative (European Commission), #OceanAction46834
448. Creating a level-playing field based on decent work and social sustainability in the blue economy (European Commission), #OceanAction46851
449. Decreasing ship-source pollution (European Commission), #OceanAction46836
450. Giving impetus to a sustainable, resilient and competitive blue economy in the EU Member States Atlantic area (European Commission), #OceanAction46853
451. Addressing pollution from conventional, chemical and explosive munitions dumped at sea (European Commission), #OceanAction46838
452. Supporting the EU4Ocean Coalition (European Commission), #OceanAction46840
453. Creating an Observatory on the blue economy (European Commission), #OceanAction46842
454. Accelerating maritime spatial planning (European Commission), #OceanAction46855
455. The Climate Strong Islands Network (CSIN) (The Ocean Foundation and The Global Island Partnership (GLISPA)), #OceanAction46857
456. Singapore supports a multi-fuel bunkering transition for the future of international shipping (Maritime and Port Authority of Singapore), #OceanAction46860
457. Singapore to continue to strengthen capacities in carbon accounting and reporting, and promote green financing within the maritime industry (Maritime and Port Authority of Singapore), #OceanAction46862
458. Singapore advances strong, credible and inclusive climate action at the IMO through the NextGEN initiative (Maritime and Port Authority of Singapore), #OceanAction46863

459. Singapore Registry of Ships Green Notation (Maritime and Port Authority of Singapore), #OceanAction46861
460. Training course on International Law of the Sea (Ministry of Foreign Affairs, Singapore), #OceanAction46865
461. Singapore hosts the International Maritime Organization (IMO)-Singapore Future of Shipping Conferences (Maritime and Port Authority of Singapore), #OceanAction46864
462. Reduce and Pick-up Plastics to Reduce Marine Pollution (China Biodiversity Conservation and Green Development Foundation), #OceanAction46867
463. Strengthening the Blue Economy by supporting Research Capacity Development in Seychelles (The Blue Economy Department of the Ministry of Fisheries and the Blue Economy, Seychelles), #OceanAction46868
464. Supporting biodiversity in Mozambique with a contribution of EUR 13 million (European Commission), #OceanAction46875
465. Protecting the Arctic marine environment (European Commission), #OceanAction46877
466. Exploring, better understanding and valuing coastal and marine biodiversity through research and innovation (European Commission), #OceanAction46879
467. Establishing an EU-wide 'Blue Parks' initiative (European Commission), #OceanAction46881
468. Committing EUR 13 million in voluntary contributions to international organisations and regional fisheries management organisations (European Commission), #OceanAction46883
469. Setting up a unique assistance mechanism for the implementation of the EU sea-basin strategies covering the Atlantic, the Black Sea and the Western Mediterranean (European Commission), #OceanAction46870
470. Implementing the Joint Program of Scientific Research and Monitoring for High Seas Fisheries in the Central Arctic Ocean (European Commission), #OceanAction46888
471. Protecting and conserving marine biodiversity in the High Seas (European Commission), #OceanAction46872
472. Contributing to RECI - Restauration des Ecosystèmes Insulaires de l'Océan Indien, with EUR 4 million (European Commission), #OceanAction46874
473. Designation of new marine protected areas in Antarctica (European Commission), #OceanAction46876
474. Launching a new initiative for the sustainable development of Pacific Island States and coastal States (European Commission), #OceanAction46878
475. Investing EUR 10 million in a large demonstration of measures and management for coastal and marine ecosystems restoration and resilience (European Commission), #OceanAction46880
476. Contributing EUR 500 000 to support the Sustainable Seabed Knowledge Initiative (SsKi) (European Commission), #OceanAction46882
477. Committing EUR 117 million for fair, healthy and environmentally-friendly sea food systems (European Commission), #OceanAction46884

478. Supporting the development of a sustainable blue economy in the Mediterranean Sea (European Commission), #OceanAction46869
479. Supporting FISHGOV.2 in order to improve food security, livelihoods and wealth creation in sustainable fisheries and aquaculture in Africa (European Commission), #OceanAction46886
480. Supporting innovative multi-use blue economy activities (European Commission), #OceanAction46871
481. Combating illegal, un-reported and unregulated (IUU) fishing through the ratification and entry into force of the 2012 Cape Town Agreement (European Commission), #OceanAction46889
482. Doubling the EU external funding for biodiversity over the period 2021-2027 (European Commission), #OceanAction46873
483. Training course on Managing Coastal Biodiversity under Urbanisation Pressures (Ministry of Foreign Affairs Singapore), #OceanAction46895
484. Sustainable Employment Creation by Young People Using Indigenous Fruits from within and without the Qualibou Caldera (Fruitage Jeunesse), #OceanAction46897
485. Blue Growth on the Grenadines through Opportunities for Sustainable Livelihoods (Fisheries Division, Ministry of Agriculture, the Lands and Survey Department; Physical Planning Unit; The Mayreau Explorers Multi-Purpose Cooperative; Ashton Multi-Purpose Cooperative Limited; Caribbean Natural Resources Institute; Philip Stephenson Foundation), #OceanAction46898
486. Harvesting and Storing Water to Adequately Supply an Open Organic Farm System (Gideon Force Agricultural Co-operative Society Limited), #OceanAction46899
487. Reduction of pollutants, resulting from the pig production in areas located in San Juan River basin, province of Santiago de Cuba (Small Farmers Association - Dominican Republic), #OceanAction46900
488. Engaging the community and building capacity for coral reef restoration on the west coast reefs of Barbados (Coral Reef Restoration Alliance; GEF SGP), #OceanAction46902
489. “Critical Coastal Ecosystem Conservation Through A Community Integrated Approach” (Reef Conservation), #OceanAction46913
490. Voluntary Commitment on ocean acidification (The OSPAR Commission for the Protection of the Marine Environment of the North-East Atlantic), #OceanAction46914
491. Facilitating global coordination and collaboration on ocean acidification (IAEA Ocean Acidification International Coordination Centre (OA-ICC)), #OceanAction46916
492. Witness: Documenting threatened coastal ecosystems in Thiladhunmathi atoll (Land Sea Maldives), #OceanAction46953
493. Mooring project to minimize anchoring damages to bait fishing grounds (Reefs) (Dhivehi Masverin (Maldives Fishermen)), #OceanAction46956
494. Seascape Collaboration in the Northern Belize Coastal Complex (Sarteneja Alliance for Conservation and Development), #OceanAction46957

495. Support for Conservation and Management of Livebait Fishery of the Maldives (International Pole-and-Line Foundation - Maldives), #OceanAction46959
496. Reduce nutrient loading into the sea especially from agriculture (Government of Finland: Ministry of the Environment, Ministry of Agriculture and Forestry), #OceanAction46970
497. Pledge in favour of a Clean Atlantic Ocean (CPMR Atlantic Arc Commission), #OceanAction46972
498. Effectively planning and implementing area-based management tools (Ministry of Environment of Estonia), #OceanAction46971
499. UN Global Compact Sustainable Ocean Principles (Sonae SGPS), #OceanAction46974
500. Digitization of national parks and marine protected areas (IMET-PNM (Italian Ministry of Ecological Transition – General Directorate for Natural Heritage and Sea)), #OceanAction46975
501. Marine Ecosystem Restoration Project (IMET-PNM (Italian Ministry of Ecological Transition – General Directorate for Natural Heritage and Sea)), #OceanAction46977
502. Designation of Particularly Sensitive Sea Areas (PSSAs) in the Mediterranean sea (IMET-PNM (Italian Ministry of Ecological Transition – General Directorate for Natural Heritage and Sea)), #OceanAction46978
503. Training Course on Environmental Conservation and Sustainability (Ministry of Foreign Affairs, Singapore), #OceanAction46980
504. Formulation of Mexico’s National Strategy for the Integrated Management of Ghost Fishing Gear (Ministry of Foreign Affairs, Mexico), #OceanAction46981
505. Accelerate MPA Effectiveness & Coverage with Incentive & Tracking (Marine Conservation Institute), #OceanAction46982
506. Fish Biodiversity Status and Water Quality Parameters of the Gbondapi-Wanjai Riverine Strait (Planning Green Futures-Non Governmental Organization), #OceanAction46983
507. The United Nations Convention on the Law of the Sea at 40: Successes and Future Prospects (UN-Oceans (inter-agency mechanism for cooperation and coordination in oceans and coastal issues)), #OceanAction46984
508. A Global Partnership supporting the operationalization of internationally agreed codes and guidelines for the seafood sector (The Global Sustainable Seafood Initiative (GSSI)), #OceanAction46989
509. Incentivising sustainable fisheries through certification (Marine Stewardship Council), #OceanAction46990
510. Promotion of Community Resilience Against Plastic Pollution and Climate Change in the Mekong River Basin (Ministry of Foreign Affairs, Japan), #OceanAction46994
511. Promotion of action against marine plastic litter in Asia and the Pacific (CounterMEASURE II) (Ministry of Foreign Affairs, Japan), #OceanAction46995
512. Support for research on environmentally sound management, technology and treatment of Plastic Waste throughout Asia (Ministry of Foreign Affairs, Japan), #OceanAction46996

513. Establishing effective partnership with stakeholders (Ministry of Environment of Estonia), #OceanAction46992
514. Preventing, reducing and controlling marine pollution from shipping (Ministry of Environment of Estonia), #OceanAction46991
515. Contribution to the Pelagos voluntary Fund (IMET-PNM (Italian Ministry of Ecological Transition – General Directorate for Natural Heritage and Sea)), #OceanAction46993
516. Ocean Acidification and other ocean Changes - Impacts and solutions (OACIS) (Prince Albert II of Monaco Foundation), #OceanAction46997
517. Towards a fully integrated marine and coastal management in the Mediterranean region (IMET-PNM (Italian Ministry of Ecological Transition – General Directorate for Natural Heritage and Sea)), #OceanAction46998
518. United Nations Global Compact Sustainable Ocean Principles (Abreu Advogados), #OceanAction47000
519. Protecting and Restoring the Ocean's natural Capital, building Resilience and supporting region-wide Investments for sustainable Blue socio-Economic development (PROCARIBE+) (UNDP), #OceanAction47002
520. Towards joint integrated, ecosystem-based management of the Pacific Central American Coastal Large Marine Ecosystem (PACA) (UNDP), #OceanAction47003
521. The Plastics Pollution Policy Inventory (Nicholas Institute for Environmental Policy Solutions at Duke University), #OceanAction47009
522. Reducing marine plastic pollution by promoting biodegradable packaging (Fortuna Cools, Inc), #OceanAction47010
523. Mainstreaming Sustainable Marine Fisheries Value Chains into the Blue Economy of the Canary Current and the Pacific Central American Coastal Large Marine Ecosystems (Global Marine Commodities II) (UNDP), #OceanAction47011
524. Promoting laws to protect our oceans, with the support of civil society and coastal communities (Fundación OneSea), #OceanAction47013
525. Tackling Microfibres at Source (Forum for the Future), #OceanAction47016
526. Addressing Ocean Acidification and Hypoxia in California (Ocean Protection Council on behalf of the State of California), #OceanAction47018
527. Update of Mexico's National Policy on Seas and Coast (Ministry of Foreign Affairs, Mexico), #OceanAction47017
528. Strengthening implementation, monitoring and reporting on ocean-related SDGs in East Asian Seas including the implementation of the COBSEA Regional Action Plan on Marine Litter (RAP MALI) (Coordinating Body on the Seas of East Asia (COBSEA)), #OceanAction47020
529. The government of Bangladesh announces new Marine Protected Areas totaling about 8.8% of its Exclusive Economic Zone. (Bangladesh Ministry of Environment, Forest and Climate Change, MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS), #OceanAction47022
530. Support to the UN-led joint operation to transfer oil from decrepit FSO Safer (Ministry for Foreign Affairs of Finland), #OceanAction47023
531. Establish new MPAs and OECMs in Norwegian waters (The Norwegian Government), #OceanAction47025

532. The government of Bangladesh announces its National Plan of Action for eliminate Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing (Bangladesh Ministry of Fisheries and Livestock, Ministry of Foreign Affairs), #OceanAction47024
533. The government of Bangladesh announces new actions aimed at ensuring safe ship recycling by 2023 (Bangladesh Ministry of Industries, Ministry of Foreign Affairs), #OceanAction47026
534. Revise and update the Integrated Ocean Management Plans for the Norwegian Sea Areas (The Norwegian Government), #OceanAction47027
535. The government of Bangladesh announces its Solid Waste Management Rules 2021 (Bangladesh Ministry of Local Government, Rural Development & Co-operatives, Ministry of Shipping, Ministry of Environment, Forest and Climate Change), #OceanAction47029
536. Establish a High Ambition Coalition to End Plastic Pollution and work towards an ambitious international treaty on plastic pollution (The Norwegian Government), #OceanAction47030
537. The Government of Bangladesh commits to harness marine resources sustainably under Blue Economy for inclusive development (Bangladesh Ministry of Foreign Affairs; Ministry of Power, Energy and Mineral Resources), #OceanAction47031
538. Establishment of a PET recovery and buy-back center in mohéli, (Comoros islands) (UNDP Comoros), #OceanAction47033
539. Norway to continue leading the Ocean Panel and transformation to sustainable ocean economy (Norway Government), #OceanAction47035
540. Biodiversity protection through the Effective Management of the National Network of Protected Areas (UNDP), #OceanAction47036
541. Research Excellence Supporting a Sustainable Ocean (Plymouth Marine Laboratory), #OceanAction47037
542. Support developing countries in protecting their marine areas (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47039
543. Strengthen research and capacity building in the fields of fish health and bio security in developing countries (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47040
544. Support the sustainable development of fisheries and marine resources in the Bay of Bengal (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47041
545. Support Ocean Panel developing country members in achieving their 100% sustainable management target (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47042
546. Support civil society organization's work with climate change adaptation, sustainable seafood systems, and sustainable job creation (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47043
547. Support developing countries competencies in relation to the Law of the Sea (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47044
548. CLME+: Catalysing Implementation of the Strategic Action Programme for the Sustainable Management of Shared Living Marine Resources in the Caribbean and North Brazil Shelf Large marine Ecosystems (UNDP), #OceanAction47045

549. Support to the UN Decade of Ocean Science for Sustainable Development (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47046
550. Support to the World Bank programme PROBLUE (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47047
551. New phase of the EAF-Nansen Programme (Norwegian Agency for Development Cooperation), #OceanAction47048
552. Implementing Integrated Land, Water & Wastewater Management in Caribbean SIDS (IWECO) (UNDP), #OceanAction47049
553. Formulation and implementation of Mexico's National Action Plan for the UN Decade of Ocean Sciences (Ministry of Public Education, Mexico), #OceanAction47050
554. Clean up contaminated seabed in Norwegian harbor basins (The Norwegian Government), #OceanAction47053
555. Norway will continue the Global Action Network - Sustainable Food from the Oceans and Inland Waters for Food Security and Nutrition until 2030 (Norway), #OceanAction47054
556. Lead the work to finalize IMO's revision of the Biofouling Guidelines (The Norwegian Government), #OceanAction47357
557. Recognize and protect whales as our climate allies (Whale and Dolphin Conservation (WDC)), #OceanAction47358
558. Reduce marine pollution by regulating the use of PFAS in Europe and globally (The Norwegian Government), #OceanAction47359
559. Reduce emissions from domestic shipping and fisheries (The Norwegian Government), #OceanAction47360
560. Blue and Aquatic Food (Government of Iceland), #OceanAction47361
561. Providing world-class research, innovation and training to support the implementation of the UN Sustainable Development Goal 14. (University of Plymouth), #OceanAction47367
562. Implement a national program for mapping marine and coastal habitats, ecosystems and ecosystem services by 2030 (IPMA - Portuguese Institute for Sea and Atmosphere), #OceanAction47371
563. Classify 30% of the national maritime space as marine protected areas (MPAs) by 2030 (DGRM - Directorate General for Natural Resources, Safety and Maritime Services ()), #OceanAction47372
564. Operationalize the Ocean Campus with all applicable infrastructures and networks, including the creation of the Blue Hub by 2026 (Blue Fund), #OceanAction47373
565. Create and implement a plan to support job creation and entrepreneurship, increasing employment in the blue economy by 30% by 2030 (FOR-MAR - Professional Training Center for Fisheries and the Sea ()), #OceanAction47374
566. Promote the recruitment and retention of women in the Navy and in the National Maritime Authority, through the development of a strategic communication plan for the military service that integrates a gender perspective (AMN - National Maritime Authority), #OceanAction47375

567. Till 2030 Portugal commits to develop and implement 3 sustainable fishing ports (Docapesca - Portos e Lotas, S.A.), #OceanAction47376
568. Invest in the production of oceanic renewable energy, promoting the capture of new investments, reaching 10 GW by 2030 (DGRM - Directorate General for Natural Resources, Safety and Maritime Services), #OceanAction47377
569. Create in the Portuguese sea a controlled emission zone pilot and complementary pollution control mechanisms, in partnership with the European Maritime Safety Agency (DGRM - Directorate General for Natural Resources, Safety and Maritime Services), #OceanAction47378
570. To revert national fisheries by 2030 into one of the most sustainable and low-impact sectors globally by stimulating the allocation of subsidies to promote sustainable fisheries by eliminating subsidies harmful to the conservation of the marine environment (DGRM - Directorate General for Natural Resources, Safety and Maritime Services), #OceanAction47379
571. Develop and approve the action plan to mitigate the accidental capture of sensitive species (seabirds, reptiles and cetaceans) by the end of 2023 and develop training actions for fishermen by 2030(IPMA - Portuguese Institute for Sea and Atmosphere), #OceanAction47380
572. Prepare and approve the Action Plan for Sharks, Rays and Chimeras by the end of 2023 (IPMA - Portuguese Institute for Sea and Atmosphere), #OceanAction47381
573. Continue raising awareness of sustainable fish consumption till 2030 (Docapesca - Portos e Lotas, S.A.), #OceanAction47382
574. Promote the practice of nautical activities within the scope of the school sports programme and develop a National Plan for the practice of nautical sports (DGPM - Directorate-General for Maritime Policy), #OceanAction47383
575. Double the number of startups in the blue economy as well as the number of innovative blue projects funded by operational programs by 2030 (DGPM - Directorate-General for Maritime Policy), #OceanAction47384
576. Create the United Nations Decade of Ocean Sciences for Sustainable Development office in Portugal by the end of 2022 and develop training courses within the scope of the Ocean Teacher Global Academy of Oceanographic Commission (EMEPC - Portuguese Task Group for the Extension of the Continental Shelf), #OceanAction47385
577. Double the number of participants in dual certification professional training of the National Qualifications System (SNQ) in sectors and activities related to the economy of the sea until 2030(IEFP - Institute of Employment and Professional Training), #OceanAction47386
578. Operationalize the Atlantic Observatory in coordination with the International Research Center of the Atlantic (AIR Centre), including the Autonomous Regions of the Azores and Madeira, by the end of 2024 (IPMA - Portuguese Institute for Sea and Atmosphere), #OceanAction47390
579. Operationalize an award for recognition of good practices in the Community of Portuguese Speaking Countries (CPLP) in the Ocean sector until 2024 (DGPM - Directorate-General for Maritime Policy), #OceanAction47391
580. Create an Alliance for Ocean Literacy in the Lusophone Space, based on the Portuguese Blue School Program (DGPM - Directorate-General for Maritime Policy), #OceanAction47392

581. Protecting priority coastal and marine ecosystems to conserve globally significant endangered, threatened and protected marine wildlife in southern Mindanao, Philippines (Department of Environment and Natural Resources - Biodiversity Management Bureau as Implementing Partner, Philippines), #OceanAction47397
582. The Netherlands to deploy 4 new Argo Floats (Government of the Netherlands), #OceanAction47398
583. The Netherlands to provide financial support for the salvaging of the FSO Safer (Government of the Netherlands), #OceanAction47399
584. The Netherlands aims to start at the source to save the sea through funding the S2S Platform Secretariat (Government of the Netherlands), #OceanAction47400
585. Blue Leaders Campaign Group, High Ambition Coalition for People and Nature, Commonwealth Blue Charter and Global Ocean Alliance (Nigeria), #OceanAction47401
586. Improve the preparedness and ability to combat oil and other chemical spills in marine and coastal areas and improve the surveillance of these risks (Government of Finland, government institutions, regional rescue centres, municipalities, NGOs), #OceanAction47404
587. Increase and improve marine literacy, to add knowledge and understanding of the ocean's influence on all of us, our influence on it, and provide guidance on how all of us can improve the environmental status of the ocean and seas, and act sustainably (Government of Finland, Ministry of the Environment), #OceanAction47403
588. Take actions to reduce the environmental impact of conventional, chemical and explosive munitions dumped at sea and in shipwrecks in the Baltic Sea (Government of Finland), #OceanAction47402
589. Improve the status of marine habitats and species e.g. by restoration measures and by reducing pressures from different human activities, in particular from boating, shipping and dredging (Government of Finland, Ministry of the Environment and Ministry of Transport and Communication), #OceanAction47406
590. Reduce input of hazardous substances into the sea by improved regulation, and by giving guidance for better handling of antifouling agents (Government of Finland, Ministry of the Environment), #OceanAction47408
591. Restoration of important areas for fish and improving sustainable coastal fisheries (Government of Finland, Ministry of Agriculture and Forestry, Ministry of the Environment), #OceanAction47405
592. Improve the effectiveness of marine conservation measures and expand the existing marine protected area network (Government of Finland, Ministry of the Environment), #OceanAction47407
593. Reduce plastic and microplastic input to the marine environment by improving waste collection in near-shore recreational areas and from marinas, agriculture, artificial turfts, roads, urban storm water and wastewater systems (Government of Finland, Ministry of the Environment), #OceanAction47409
594. Reduce underwater noise from e.g. shipping, boating and marine construction activities and reduce its impact on marine fauna through spatial and/or time-specific regulations (Government of Finland, Ministry of the Environment), #OceanAction47410

595. Downscaling Climate and Ocean Change to Services (Norwegian Institute for Water Research (Scientific Community)), #OceanAction47412
596. OSPAR's North-East Atlantic Environment Strategy 2030 (OSPAR Commission), #OceanAction47414
597. OSPAR's second Regional Action Programme on Marine Litter (RAP-ML2) (OSPAR Commission), #OceanAction47413
598. Sea Grapes/Limu Acceleration under REDSAF Project (Ministry of Agriculture and Fisheries, Samoa), #OceanAction47415
599. Promote improvements to Peruvian public policies for sustainable fishing and aquaculture via the implementation of an ecosystem-based approach, including climate change adaptation with an emphasis on sustainable artisanal fisheries management (Environmental Defense Fund (EDF)), #OceanAction47417
600. Inclusive Niue Ocean Management (Blue Economy) Strategy (United Nations Development Programme (United Nations), Government of Niue (Local Government), Tofia Niue (NGO), Blue Nature Alliance (NGO)), #OceanAction47416
601. Implementation of a monitoring and sensitization program in peruvian fishery, based on the ecosystem management approaches – Phase 2 (Tecnológica de Alimentos – TASA), #OceanAction47418
602. Youth ocean leadership in Peru (Sustainable ocean Alliance), #OceanAction47419
603. Atolls and Ocean Management Strategy for Tokelau (United Nations Development Programme (United Nations), On-going Government of Tokelau (Local Government), Conservation International (NGO)), #OceanAction47420
604. Supporting fisheries supply chain actors towards the sustainability of Peru's most important fisheries (WWF-Peru), #OceanAction47421
605. Facilitate the use of an Ocean Observation, Prediction and Early Warning System for Climate Impacts on Fisheries to ensure enhanced resilience and improved adaptive management of resources in the Humboldt Current Large Marine Ecosystem (Environmental Defense Fund (EDF)), #OceanAction47422
606. Strengthen Peruvian artisanal fishing, especially for its contribution to food security, by capacity building using a Collaborative Learning Network (Environmental Defense Fund (EDF)), #OceanAction47423
607. Sistema de información del Programa Salvamares – SNP para visualización del ecosistema marino peruano -SIPS (Sociedad Nacional de Pesquería), #OceanAction47425
608. Traditional Knowledge for Ocean Sustainability. The case of prehispanic Peruvian Fishing Sailing Vessels (H2Océanos), #OceanAction47424
609. Enhancing integrated sustainable management to safeguard Samoa's natural resources (Ministry of Natural Resource and Environment), #OceanAction47426
610. Enhancing biodiversity considerations and effective protected area management to safeguard the Cook Islands integrated ecosystems and species (Cook Islands National Environment Service), #OceanAction47427
611. MODERNIZE OCEAN GOVERNANCE TO ENSURE SECURIZATION OF MARITIME SPACE AND RESOURCES (Ministry of Fishery and Blue Economy), #OceanAction47428

612. Swedish Agency for Marine and Water Management will carry out a follow-up and analyse the work with bringing modern environmental criterias into Swedish hydropower (Swedish Agency for Marine and Water Management), #OceanAction47431
613. Reduce floating ocean plastic by 90% by 2040 (The Ocean Cleanup), #OceanAction47432
614. REVOLUTIONISING FISHERY AND AQUACULTURE (Ministry of Fishery and Blue Economy), #OceanAction47433
615. DEVELOPING MARINE SPATIAL PLANNING (Ministry of Fishery and Blue Economy), #OceanAction47434
616. Updating the joint Baltic Sea Action Plan of the cities of Helsinki and Turku - continuing 15 years of work for a clean, productive and shared Baltic Sea (The City of Helsinki), #OceanAction47435
617. Ocean Acidification Research on Local Scales (University of Washington), #OceanAction47443
618. Complete the internal evaluation procedure for Peru's adherence to the International Declaration on Transnational Organized Crime in the Global Fishing Industry "Copenhagen Declaration" (Peru, Ministry of Foreign Affairs), #OceanAction47444
619. Update the National Contingency Plan for control and combat of oil and other noxious substance spills (Peru, General Directorate of Captaincies and Coast Guard (Governmental); Ministry of Foreign Affairs (Governmental); Ministry of Environment (Governmental); Ministry of Energy and Mines (Governmental); National Port Authority (Governmental)), #OceanAction47445
620. Expansion of capacity to carry out coastguard surface operations with Offshore Patrol Vessels (Peru, General Directorate of Captaincies and Coast Guard (DICAPI) (Governmental); Ministry of Defense (Governmental)), #OceanAction47455
621. Strengthening the artisanal fisheries (Peru, General Directorate of Captaincies and Coast Guard - DICAPI (Government); Ministry of Production – PRODUCE (Government)), #OceanAction47454
622. Seafood Watch: Incorporating a Social Equity/Human Rights Based Approach to Seafood Sustainability (Monterey Bay Aquarium Seafood Watch), #OceanAction47447
623. Establish the National Reserve "Mar Tropical de Grau" (National Service of Natural Areas Protected by the State (SERNANP) of Peru), #OceanAction47494
624. Execute the Twenty-ninth Peruvian Scientific Expedition to Antarctica (ANTAR XXIX) (Peru Ministry of Foreign Affairs), #OceanAction47497
625. Addressing abandoned, lost and otherwise discarded fishing gear at global scale - a multi-stakeholder partnership (Global Ghost Gear Initiative), #OceanAction47496
626. Implement the "Fishing and Aquaculture Traceability System" (SITRAPESCA)(Peru Ministry of Production (PRODUCE)), #OceanAction47503
627. Expansion of Aruba's current Marine Park to Island-Round (Kingdom of the Netherlands - Aruba), #OceanAction47437
628. Aruba National Climate Resilience Council: Action Plan (including indicators) (Kingdom of the Netherlands - Aruba), #OceanAction47440

629. Implementation of the Rights of Nature in Aruba (possibly in the Constitution) (Kingdom of the Netherlands - Aruba), #OceanAction47439
630. The Netherlands to build offshore renewable energy in balance with nature and sustainable food production (Kingdom of the Netherlands - Aruba), #OceanAction47441
631. The Netherlands to work towards climate-neutral shipping in 2050 (Kingdom of the Netherlands - Aruba), #OceanAction47442
632. Seafood Watch: Incorporating a Social Equity/Human Rights Based Approach to Seafood Sustainability (Monterey Bay Aquarium Seafood Watch), #OceanAction47447
633. Certification label "Sustainable Aquaculture" (Peru Ministry of Production (PRODUCE)), #OceanAction47505
634. Approve the National Aquaculture Policy (Peru Ministry of Production (PRODUCE)), #OceanAction47504
635. Expanded and effective implementation of the U.S. State of Maryland's Ocean Acidification Action Plan (State of Maryland / Maryland Department of the Environment), #OceanAction47567
636. Publication of Mexico's Initiative of Sustainable Ocean-based Tourism Activities (Ministry of Tourism, Mexico), #OceanAction47568
637. Arctic Corporate Shipping Pledge (Ocean Conservancy), #OceanAction47569
638. Connect to Protect the Eastern Tropical Pacific Coalition Commitment (Joint Ocean Commitment), #OceanAction47611
639. Tsleil-Waututh Marine Stewardship (Tsleil-Waututh Nation), #OceanAction47613
640. Capacity Development and Research to support a sustainable Blue Bio-Economy in SIDS (GRÓ Fisheries Training Programme), #OceanAction47620
641. Capacity development and research to support livelihood and food security and safety in African Coastal Communities (GRÓ Fisheries Training Programme), #OceanAction47621
642. Swedish Agency for Marine and Water Management and the Nairobi Convention co-creates tool for environmental decision-making in the Western Indian Ocean-region (Swedish Agency for Marine and Water Management (swAM)), #OceanAction47642
643. \$1 billion to protect 30% by 2030 (Protecting Our Planet Challenge), #OceanAction47684
644. Sweden contributes 3 million SEK (ca 300 000 USD) in 2022 to the Marine Regions Forum (Government of Sweden), #OceanAction47745
645. The Netherlands to invest in capacity building on Marine Spatial Planning (The Netherlands), #OceanAction47746
646. Project of Wetland Restoration and Waste Management in Laoshi Village of Danzhou City, Hainan Province (Hainan Blue Ribbon Ocean Conservation Association), #OceanAction47741
647. Marine biodiversity conservation and Integrated Coastal Management (ICM) (Universidade Nacional Timor Lorosa'e (UNTL), Department of Fisheries and Marine Science), #OceanAction47747

648. Implementation of Curacao's Ocean Policy Plan 2017 (Curacao - Kingdom of the Netherlands), #OceanAction47748
649. Pilot Project of Promoting Conservation and Sustainable Development of Fishery Communities in Sanniang Bay of Guangxi (Nanning Green Seed Poverty Alleviation Service Center), #OceanAction47749
650. Creation of the UK Centre for Seabed Mapping (UK Government / UK Hydrographic Office), #OceanAction47753
651. Sweden commits 8 billion SEK (800 million USD) for Sweden's Global Development Cooperation for environment, climate, and biodiversity, 2022-2026 (SIDA), #OceanAction47750
652. Marine Africa: the role in excellence in capacity development through Science and Education to increase globally ocean health and quality of life (University of Algarve), #OceanAction47832
653. Promoting and supporting sustainable and responsible marine tourism and ocean conservation in Timor-Leste (Assosiasaun Turizmu Maritima iha Timor-Leste [Marine Tourism Association of Timor-Leste]), #OceanAction47835
654. Revitalising the Gulf: Government action on the Sea Change Plan initiative (New Zealand Department of Conservation), #OceanAction47851
655. Protection des écosystèmes coraliens (Gouvernement de la Polynésie française), #OceanAction47852
656. Réserver les zones côtières autour des îles à la petite pêche artisanale (Gouvernement de la Polynésie française), #OceanAction47855
657. Sweden contributes 4 million SEK (400.000 USD) in 2022 to IOC-UNESCO for the UN Decade for Ocean Science and invests in a 10 year national research programme for oceans and water (Government of Sweden), #OceanAction47853
658. Sweden commits to reduction of plastic pollution by adopting a National Plastic Action plan with goals and concrete actions (Government of Sweden), #OceanAction47886
659. Sweden supports The Keep Sweden Tidy Foundation to raise awareness on littering and plastic pollution (Government of Sweden), #OceanAction47889
660. Creating long-term resilience to ocean acidification through training, equipment, and network-building (The Ocean Foundation), #OceanAction47887
661. Promulgation of a regulation aiming to extend three national parks on the marine part (Ministry of Agriculture and Rural Development / Directorate General of Forests), #OceanAction47891
662. Addressing systemic inequity in ocean science capacity through EquiSea (The Ocean Foundation), #OceanAction47892
663. Viet Nam proactively prepares and participates in the development of a global treaty on marine plastic pollution (Viet Nam Administration of Seas and Islands, Ministry of Natural Resources and Environment), #OceanAction47893
664. Reviving oceans by cleaning the garbage patches in a sustainable and economical way (GAIA FIRST), #OceanAction48033
665. Contribute to a hybrid governance to protect and manage remarkable areas of the high seas: the Thermal Dome and Sargasso Sea (SARGADOM project) (MarViva Foundation (NGO), Sargasso Sea Commission (multilateral body), University of

Brest (Academic Institution). French Biodiversity Agency (Government), #OceanAction48064

666. Ocean and Coastal Observation and Monitoring at scale: Co-Designing the value chain from data to impact through a partnership approach (GEMS Ocean (UNEP, IOC/UNESCO, IOC-Global Ocean Observation System, Mercator Ocean International, G7 Future of Oceans and Coast Initiative)), #OceanAction48067

667. Blue Economy and Industrial Symbiosis as Enablers of Ocean Health (A4F – Algae for Future (www.a4f.pt)), #OceanAction48076

668. WMO-IOC Centre for Marine-Meteorological and Oceanographic Climate Data Tianjin, China (CMOC/China) (National Marine Data and Information Service, Ministry of Natural Resources, P.R. China), #OceanAction48100

669. OceanTeacher Global Academy Regional Training Center, Tianjin, China (National Marine Data and Information Service, Ministry of Natural Resources, P.R. China), #OceanAction48102

670. Education for the Oceans - Sustainable Fashion Workshop (Runa Ray), #OceanAction48107

671. Support and operation of the UNESCO IOC South China Sea Tsunami Advisory Center (Marine Environmental Forecasting Center, Ministry of Natural Resources, China), #OceanAction48109

672. Support for reduction of marine plastic litter in ASEAN countries under the "ASEAN+3 Marine Plastics Debris Cooperative Action Initiative" (Ministry of the Environment, Japan), #OceanAction48112

673. The Project for Promoting Sustainable Fisheries Development in Outer Islands of Indonesia (Japan International Cooperation Agency (JICA)), #OceanAction48113

674. Project on Pacific Islands Capacity Enhancement for Achieving SDG 14 (Japan International Cooperation Agency (JICA)), #OceanAction48115

675. The Project for Forming Good Practices of Islands-type Blue Economy (Japan International Cooperation Agency (JICA)), #OceanAction48114

676. Marine ecological protection and restoration projects (Ministry of Natural Resources of People's Republic of China), #OceanAction48110

677. Training of international personnel in the field of International Seabed Area (National Deep Sea Center, China), #OceanAction48111

678. China-ASEAN Joint Research and Development Center for Marine Science and Technology (Fourth Institute of Oceanography, Ministry of Natural Resources, China), #OceanAction48116

679. Cooperation on scientific research climate relevant substance exchange between sea-ice-atmosphere and ocean acidification (Ministry of Natural Resources, P.R.China), #OceanAction48125

680. Sustainable Blue Economy (Ministry of Natural Resources, P.R.China), #OceanAction48126

681. Providing more satellite data products to UN (National Satellite Ocean Application Service, P.R.China), #OceanAction48127

682. Circum-African Mid-Ocean Ridge Habitat Discovery Project (First Institute of Oceanography, Ministry of Natural Resources, the People's Republic of China), #OceanAction48128

683. Centers for China-Africa Cooperation on Satellite Remote-Sensing Application (National Satellite Ocean Application Service, P.R.China), #OceanAction48129
684. Monitoring and early warning coral reefs in key areas (South China Sea Bureau of the Ministry of Natural Resources), #OceanAction48131
685. WMO-IOC Regional Marine Instrument Centre for Asia-Pacific region (National Center of Ocean Standards and Metrology, China), #OceanAction48130
686. Response of typical ecosystems to climate change in the Southern Ocean (Polar Research Institute of China), #OceanAction48132
687. Deep Ocean mesoPelagic Habitat (DOPH): quantitative study on the Ocean Twilight Zone (Ministry of Natural Resources, P.R. China), #OceanAction48164
688. Blue Book on China and the United Nations Convention on the Law of the Sea (China Institute for Marine Affairs (CIMA) of the Ministry of Natural Resources, P.R.China), #OceanAction48169
689. International Symposium on Scientific and Legal Aspects of the Regimes of the Continental Shelf and the Area (China Institute for Marine Affairs (CIMA)), #OceanAction48171
690. Compiling and publishing the annual China Ocean Development Report (China Institute for Marine Affairs (CIMA) of the Ministry of Natural Resources, P.R.China), #OceanAction48170
691. Collection and recycling of fishing gear containing plastic in Greece (Hellenic Ministry of Environment and Energy (Government) and Hellenic Recycling Agency (Supervised Government Agency), Greece (Government)), #OceanAction48176
692. Strengthening the stewardship of an economically and biologically significant high seas area – the Sargasso Sea. United Nations Development Programme (UNDP), Intergovernmental Oceanographic Commission of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (IOC-UNESCO), Global Environment Facility (GEF), Sargasso Sea Commission (United Nations / Multilateral body), #OceanAction48177
693. Arctic Deep Observation for Multi-sphere Cycling. Second Institute of Oceanography, Ministry of Natural Resources, China (Academic institution), #OceanAction48183
694. GloNoise Partnership – Global Partnership for Mitigation of Underwater Noise from Shipping. International Maritime Organization (United Nations / Multilateral body), #OceanAction48193

Other commitments announced

1. The Development Bank of Latin America announced a voluntary commitment of USD 1.2 billion to support projects to benefit the ocean in the region.
2. European Investment Bank will extend an additional EUR 150 million across the Caribbean Region as part of the Clean Oceans Initiative.
3. Finland submits 10 commitments to the UN Ocean Conference, worth at least 100 million euros in costs and benefits, in order to improve the environmental status of the Baltic Sea.
4. The Commonwealth Blue Charter's climate finance hub unlocked 50 million USD for vulnerable countries

5. Ireland announced a package of almost EUR 10 million for funding of ocean initiatives.
6. Sweden will support enhanced scientific cooperation, including by providing USD 400,000 in 2022 to IOC UNESCO for the UN Decade on Ocean Science.
7. Australia committed AUD 1.2 billion to preserve and restore the Great Barrier Reef.
8. Italy announced a project of EUR 400 million to consolidate and expand the national system of protected areas.
9. Monaco launched the Monk Seal Alliance in 2019, aiming to protect the Mediterranean species and its habitats and providing EUR 2.7 million by 2024.
10. Namibia announced USD 5 million annually to conduct research, control, monitoring and surveillance in marine ecosystems.
11. United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland committed to doubling the UK international climate finance to 11.6 billion pounds and will assist, through its GBP 500 million Blue Planet Fund, developing countries to protect the marine environment, with the allocation of GBP 154 million for coastal restoration and GBP 36 million to small island developing States for developing climate-resilient ocean-based economies.
12. Panama committed to increasing its protection of at least 40% of the marine surface area by 2030.
13. Colombia announced that it will extend its marine protection to 37% of its native waters.
14. Portugal committed to ensure that 100% of the marine area under Portuguese sovereignty or jurisdiction is assessed as being in Good Environmental State and plans to classify 30% of the national marine areas by 2030.
15. Belize announced that it will protect 30% of their marine area by 2030.
16. Spain announced a commitment to protect 30% of their marine area by 2030.
17. Palau announced 30% marine protection by 2030, and an aspiration towards 100% sustainable management of the Pacific Ocean in the long term.
18. Pakistan announced plans to designate an area of 27,000 square kilometers as another MPA in the Indus River Canyon.
19. Aruba announced a commitment to expand their marine park to an island-round marine protected area.
20. Netherlands announced that they will incorporate the Wadden Sea into a well-connected trans-European network of marine protected areas (MPAs) and work towards restoring hundreds of square kilometers of biogenic reefs.
21. Cambodia announced that its first large-scale marine protected area was initiated in June 2022, covering 405 square km around the islands of Koh Rong.
22. Chile announced a new marine protected area of importance to blue whales.
23. Greece committed to declare 10% of Green Waters as no-take by 2030.
24. Canada announced the establishment of the Eastern Canyons Marine Refuge off Canada's East Coast.
25. Jamaica committed to increase the amount of marine area of their EEZ protected by 2025.

26. Sri Lanka committed to extending protected areas in 15 coastal districts, increasing MPAs to 6.3% of exclusive economic zone (EEZ).
27. China pledged to launch 31 marine ecological preservation and restoration projects in the next five years.
28. China pledged to aid developing countries, especially SIDS, through the One Belt One Road initiative.
29. Kenya announced that it is developing a national blue economy strategic plan, and a national action plan on sea-based marine plastic litter.
30. Black Sea Economic Cooperation Organization launched the Black Sea Connect Project, a blue growth initiative for research and innovation, and the Black Sea Virtual Knowledge Center on blue economy.
31. Palau announced a commitment to 100% renewable energy by 2032.
32. Sweden committed to reach 100% renewable production by 2040, including offshore wind energy.
33. Portugal announced that it will invest in producing ocean renewable energies with a view to reaching 10 gigawatts of capacity by 2030 and, together with the European Maritime Safety Agency, create a pilot area for controlled emissions on Portuguese seas.
34. The United States and Norway announced a Green Shipping Challenge for the 27th meeting of the Conference of the Parties to the UN Framework Convention on Climate Change (UNFCCC COP 27).
35. Chile announced that it is working with specialized centers to develop a network of green corridors for maritime transport to achieve zero-carbon shipping.
36. The United States pledged to produce 30 gigawatt of clean ocean energy by 2030.
37. Norway pledged to build enough offshore wind farms to produce as much electricity as is currently used by Norway.
38. The United States and Jamaica announced that they will be joining the International Alliance to Combat Ocean Acidification.
39. Peru pledged to submit 19 voluntary contributions, including efforts in aquaculture, and ocean acidification.
40. Thailand announced a voluntary commitment on observation and research in response to ocean acidification.
41. The United States, Canada and the United Kingdom announced the launch of the IUU (illegal, unreported and unregulated) Fishing Action Alliance.
42. Canada announced 20 new commitments, including 1.7 million CAD for combatting IUU fishing, extending Canada's Dark Vessel Detection Platform to support Ecuador's efforts to address IUU fishing around the Galapagos Islands.
43. India committed to a Coastal Clean Seas Campaign and is working toward a ban on single use plastics, beginning with plastic bags.
44. The Alliance of Small Island Developing States (AOSIS) launched the Declaration for the Enhancement of Marine Scientific Knowledge, Research Capacity and Transfer of Marine Technology to Small Island Developing States (SIDS).
45. The Woods Hole Oceanographic Institution announced the Ocean Vital Signs Network to better understand ocean carbon fluxes and invited partners to join.

46. Greece launched the European Research Centre for Alternative Marine Fuels.
47. Singapore pledged to launch research initiatives on tracking fish populations, on using solar energy to spur coral reef growth and on marine impacts of climate change.
48. The Nippon Foundation announced the launch of the Ocean Voices initiative, to build the capacity of young researchers from island countries and coastal communities, financed by the Nippon Foundation, in partnership with the University of Edinburgh.
49. The Nippon Foundation announced a commitment to host the Global Island Summit in Tokyo in 2024 to identify challenges and take necessary measures on related challenges.
50. The European Commission announced a project to establish an International Panel for Ocean Sustainability (IPOS), to allow for the assessment of the current and future state of the ocean.
51. Indonesia announced plans to establish a research and data collection platform for archipelagic island nations.
52. The UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific announced a new commitment to continue enhancing regional cooperation for conservation and sustainable use of marine and coastal ecosystems.
53. France and Costa Rica announced their offer to co-host UN Ocean Conference in 2025.
54. Greece and USA announced that they co-host the Our Ocean Conference in 2024.
55. Solomon Islands committed to establish a legal framework for ocean legislation and commissioner by 2025.
56. Solomon Islands pledged to contribute to the global 30 by 30 target by further strengthening indigenous guardianship and their national framework of locally managed and protected areas.
57. Solomon Islands pledged to reduce GHG emissions from international and domestic ships at out ports.
58. Solomon Islands pledged to support the finalizing, adoption, and entry into force of the legally binding instrument to protect BBNJ.
59. Sweden announced that it is allocating 1% of its DNI to international development, with climate as the largest priority.
60. Sweden announced a commitment to double to \$400 million its support to the global environment facility
61. Sweden announced a commitment to continue to support the Blue Action Fund and give \$800 million to Sweden's global co-operation fund for environment, climate and biodiversity from 2022 to 2026.
62. Algeria stated that it had announced eight voluntary commitments at the conference and would announce a further three commitments for protected areas.
63. Papua New Guinea announced a commitment towards the declaration this year of 17,000 square km of marine protect areas.
64. Bulgaria announced the Resilience and Recovery Plan, which sets up investment measures and reforms in the field of biodiversity protection with 54 million euros.

65. Bulgaria announced that it is investing 92 million euros in developing a circular economy, including technology for recycling of water and materials.
66. Costa Rica reiterated its leadership of the High Ambition Coalition (HAC) for Nature and People (co-chaired with France) and its support for the GloLitter Partnerships project, which will assist developing countries to prevent and reduce marine litter, especially plastic marine litter.
67. Costa Rica announced a commitment to extend the Eastern Tropical Pacific Marine Corridor to form an interconnected protected area linking their respective marine reserves (with Colombia, Ecuador and Panama).
68. Cambodia shared that it is currently drafting a new environmental code to strengthen environmental conservation and management.
69. St. Kitts and Nevis announced that it recently signed on to the Agreement on Port State Measures (PSMA) targeting illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing and that it has embarked on program for ocean literacy.
70. Cote D'Ivoire announced initiatives undertaken in partnership with the African Development Bank, Morocco and Japan, among others, including a national strategy for fisheries management and access for artisanal fishers and promoting aquaculture.
71. The Commonwealth highlighted that it has adopted the Blue Charter which includes two key initiatives: 1) the Commonwealth Climate Finance Access Hub, which has unlocked 50 million USD to address climate impacts in vulnerable countries with another 800 million USD in the pipeline; and 2) the new Living Lands Charter, endorsed by Heads of Government last week.
72. The Commonwealth announced that the launched the Blue Charter Project Incubator to assist Governments with an ambitious target of incubating at least 30 country-led ocean projects.
73. The Black Sea Economic Cooperation announced the "Black Sea Connect program" for blue growth.
74. The Black Sea Economic Cooperation announced the "Black Sea Virtual Knowledge Center" on the blue economy.
75. The Black Sea Economic Cooperation announced a program on innovation and youth entrepreneurship.
76. The Black Sea Economic Cooperation announced an EC-funded program on climate resilience and ecosystem restoration.
77. The Black Sea Economic Cooperation announced a GEF-funded program called "Bluing the Black Sea".
78. By the end of the year, French Polynesia plans to preserve a coastal zone the size of France.
79. Australia announced that it would invest 16 million dollars to support the Pacific regional marine litter action plan.

